

LPO FRANCE

Rapport d'activité 2014





Ciel étoilé

© Christophe Sidamon-Pesson

5. INTRO

6. Le mot du président

8. Les évènements clés de l'année 2014

10. Animation du réseau LPO

13. Actions phares du réseau LPO

17. BirdLife International

18. LA LPO EN ACTIONS

21. Acquérir de la connaissance sur la faune

33. Protéger les espèces

59. Constituer un réseau d'espaces protégés

71. Créer les conditions d'une bonne gouvernance démocratique et écologique

82. Défendre la nature

87. Expertiser en appui aux politiques publiques

93. Agir pour la biodiversité ordinaire

97. Sensibiliser et éduquer

103. Vie associative

107. Nouer des partenariats durables

113. Communiquer

121. Moyens généraux



Demi-deuil

© Jean-Jacques Carlier



INTRO

6. Le mot du président

8. Les évènements clés de l'année 2014

10. Animation du réseau LPO

13. Actions phares du réseau LPO

17. BirdLife International

« Le mot du président »

Synthétiser un rapport moral en quelques lignes n'est pas un exercice facile. Tant d'énergie, d'engagements, d'initiatives, de créativité ou de combativité méritent qu'on s'y attarde. Contraint d'aller à l'essentiel, je souhaite, pour commencer, souligner l'évolution de ce rapport d'activités. Nous l'avons souhaité plus complet et plus percutant, il sera diffusé aux membres lors de l'Assemblée générale.

Parmi les événements qui ont marqué l'année 2014, le départ en retraite de Michel Métais a été vécu avec affection et reconnaissance par toutes les équipes de la LPO. À son arrivée, il fut le premier et le seul salarié, en nous quittant, il laisse un bilan comptant 400 salariés ! C'est dire le rôle essentiel qu'il a joué dans l'histoire de notre Association. Yves Vérilhac a pris le relais en s'immergeant immédiatement dans les dossiers, avec un dynamisme qui n'est pas sans rappeler celui de son prédécesseur.

Les Journées européennes du patrimoine s'inscrivent dans les victoires dont la LPO peut se flatter. Consacrées jusqu'alors exclusivement au patrimoine culturel, elles se sont élargies, suite à nos nombreuses interventions, au patrimoine naturel. À travers tous nos réseaux, la LPO a montré, sur le terrain, que nature et culture pouvaient se conjuguer grâce à une multitude d'initiatives.

La LPO s'est également beaucoup investie dans la Conférence environnementale 2014 avec la présence d'administrateurs et de salariés dans deux des trois tables rondes : « Climat COP21 » et « Santé et environnement » (nos associations ayant boycotté la table ronde « Mobilité et ville durable »). À noter que cette journée de travail, ouverte par le Président de la République, a rassemblé près de 14 ministres porteurs d'une feuille de route, ce qui permet d'espérer une prise en compte transversale de la question environnementale. Le Premier ministre s'est engagé à indiquer, en février 2015, au CNTE, les mesures qui seront retenues par le gouvernement.

Cadières de Brandis
© David Allemand

Au cours de l'année 2014, la LPO a renforcé sa crédibilité en signant ou renouvelant de nombreux partenariats, avec, entre autres, la Fondation du patrimoine, le Centre des monuments nationaux, l'Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), qui permettra notamment de développer l'accès des handicapés aux espaces naturels et d'implanter des Refuges LPO dans les établissements et, bien sûr, avec Cemex, prouvant ainsi une confiance mutuelle se vérifiant depuis près de 10 ans.

Sur le plan international, la LPO n'a pas manqué de rayonner, avec le réseau BirdLife International notamment. Mais en suivant ou en accompagnant attentivement les conférences internationales, on constate qu'elles n'ont pas toutes le même rayonnement. Ainsi, la « COP21 », en Corée du Sud, est passée complètement inaperçue, alors qu'elle était chargée de promesses avec notamment la suppression des subventions lors d'activités néfastes à la biodiversité. Davantage d'écho fut heureusement donné à la « Conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique » qui s'est tenue en Guadeloupe et qui a pu démontrer combien le climat et la biodiversité sont intimement liés, pour le meilleur et pour le pire.

Ce constat sera évidemment repris lors de la fameuse Conférence mondiale sur le climat, qui se tiendra du 30 novembre au 12 décembre 2015, à Paris. Dès 2014, la LPO s'est investie dans cet événement historique qui déterminera (ou non !) si les États veulent limiter l'augmentation des températures à 2° C. Plusieurs réunions se sont déroulées à l'Élysée, auprès de la Ville de Paris et, bien sûr, au ministère de l'Écologie, afin de dessiner l'investissement de la société civile dans une mobilisation nationale en faveur de la réduction des gaz à effet de serre.

À cette occasion, la LPO prépare un colloque, en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), et des expositions consacrés à l'impact du climat sur les oiseaux. Parmi les autres initiatives de la LPO, l'idée

de « l'arbre du climat », planté à la veille de la COP21 dans un maximum de communes ou d'écoles, a été retenue, à l'instar de « l'arbre de la liberté », planté au lendemain de la Révolution dans les communes. La Fondation Yves Rocher et l'Association des Maires de France accompagneront cette opération.

Sur le plan des relations avec les autres Associations, la LPO a établi un rapprochement avec France nature environnement et l'Association pour la protection des animaux sauvages afin de renforcer l'efficacité de nos actions communes. La lutte anti-braconnage des ortolans a évidemment figuré parmi nos priorités, de même que la sauvegarde des bouquetins du Bargy, la cohabitation avec le loup et les vautours ou la sauvegarde des ours des Pyrénées. Le fonctionnement général de notre Association a également été pris en compte avec, notamment, une réflexion poursuivie sur la « gouvernance » et la consolidation du Comité de direction.

Pour conclure la synthèse de ce rapport moral, je tiens à exprimer toute notre reconnaissance à François-Xavier Jarreau qui nous a quittés après avoir tant apporté à la LPO, au titre de Trésorier.



A. Bougrain Dubourg

Allain Bougrain Dubourg

« Les événements clés de l'année 2014 »

1/Rendez-vous au jardin pour y compter les oiseaux !

La LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle ont organisé un grand week-end de comptage national des oiseaux des jardins. Les participants étaient invités à se rendre au jardin pour effectuer un comptage durant 1 heure. Les données ainsi collectées aident les scientifiques à mieux cerner l'impact de l'homme et des changements globaux sur les espèces d'oiseaux de nos jardins.

25 et 26 janvier
Février
Mars

4/Le Faucon pèlerin niche de nouveau à Paris !

Un couple de Faucons pèlerins s'est établi dans le 15^e arrondissement à l'automne 2011. En 2013, après une reproduction réussie, 3 jeunes prennent leur envol. Au mois de mars 2014, la femelle a pondu 4 œufs ! Grâce aux efforts déployés, l'espèce recolonise progressivement ses territoires autrefois occupés, ce dont la LPO se réjouit.

31 mars

3/Le tourisme responsable en compagnie des guides LPO plébiscité !

Comme chaque année, l'arrivée du printemps fut pour la LPO l'occasion de présenter au grand public son offre de séjours nature. Pour découvrir sur plusieurs jours la nature, une trentaine de séjours sont proposés partout en France, encadrés par des guides naturalistes au discours accessible à tous. Un moteur de recherche disponible sur le site Internet de la LPO permet à chacun de sélectionner un séjour par région, par date ou par mot-clé.

2/Chasse des oies : le Conseil d'État donne raison aux Associations de protection de la nature

Saisi par France nature environnement, la LPO et Humanité et Biodiversité, le Conseil d'État a suspendu début février l'arrêté du ministère de l'Écologie prolongeant la chasse des oies jusqu'au 10 février 2014. La chasse pratiquée en février affecte les oiseaux en migration pré-nuptiale. Elle est contraire à la directive européenne « Oiseaux » et à la loi française qui imposent la protection complète des oiseaux en période de reproduction. Cette décision est donc à souligner.

5/L'animal enfin reconnu dans le Code civil comme un être doué de sensibilité !

Les Députés ont enfin reconnu aux animaux la qualité « d'êtres vivants doués de sensibilité », alors que jusqu'à présent le Code civil les considérait comme « des biens meubles ». Cette modification législative fait suite à de nombreuses demandes, portées notamment par la LPO.

7/Deux étoiles pour la Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré

La pollution lumineuse est la deuxième cause de mortalité chez les insectes, après les pesticides. En 2013, l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) a lancé le concours « Villes et villages étoilés », à destination des communes souhaitant promouvoir la qualité de leur environnement nocturne. Le conservateur LPO de la Réserve naturelle et la commune de Saint-Denis-du-Payré ont déposé un dossier de candidature, couronné, en juin 2014, par l'obtention du Label et de deux étoiles.

15 avril
07 et 08 mai
18 juin

6/31^e Congrès national de la LPO !

La LPO s'est réunie pour son Congrès national et son Assemblée générale, les samedi 7 et dimanche 8 juin dans l'Hérault. Ce fut l'occasion de rassembler les membres et les sympathisants de la LPO autour de nombreuses animations : projections de films, remise des Macareux d'or, soirée festive et conférence de presse.

8/Une deuxième chance pour les Faucons crécerellettes héraultais !

Après avoir été soignés et bagués dans le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO Hérault, des Faucons crécerellettes ont été relâchés le vendredi 25 juillet. Le Faucon crécerellette est une espèce menacée de disparition, classée dans la catégorie « Vulnérable » de la Liste rouge, au niveau mondial et au niveau national. Le Plan national d'action Faucon crécerellette 2011-2015 vise le retrait de l'espèce de la liste des espèces menacées de disparition en France, par le maintien des habitats de nidification et par le développement de nouveaux noyaux de population.

25 juillet

Août

4 septembre

20 et 21 septembre

Octobre

03 novembre

20 et 21 novembre

Décembre

8

9

10

11

12

13

14

15

9/Parution du guide Refuges LPO « Biodiversité & Quartiers » !

La LPO a lancé son guide « Biodiversité & Quartiers », élaboré par le programme Refuges LPO. Destiné à tous les acteurs de l'aménagement ou de l'animation d'un quartier (élus, associations, maisons de quartier, copropriétés, grand public), ce guide propose des outils concrets pour protéger la nature et favoriser la biodiversité en ville. Il se compose d'un livret de présentation et de 11 fiches techniques.

10/Opération Bruants ortolans

Le Bruant ortolan est un oiseau migrateur dont la chasse est interdite depuis 1979 et qui est protégé depuis 1999. Or 30 000 Bruants ortolans sont tués chaque fin d'été dans le département des Landes, avec l'aval des autorités pourtant chargées d'appliquer la loi et la réglementation. Pour la LPO, une telle situation est intolérable. Nos équipes conjointes LPO/CABS (Committee Against Bird Slaughter) étaient une nouvelle fois sur le terrain pour dénoncer ce braconnage !

11/Les Journées européennes du patrimoine élargies au patrimoine naturel grâce à la LPO

Pour la première année et de manière pérenne, le patrimoine naturel est à la fête, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Le Conseil économique, social et environnemental, en association avec la LPO, le Muséum national d'Histoire naturelle, les Jardins de Gally, Sciences et Vie, l'UNICEM et SNBPE proposait, les 20 et 21 septembre, un parcours ludique autour du thème « Patrimoine naturel, patrimoine culturel », avec notamment un atelier de construction de mangeoires pour oiseaux et une exposition autour de la biodiversité. Parallèlement, une centaine d'animations étaient déployées par les LPO locales, partout en France.

12/La LPO s'associe à Disney Nature

Expérience digitale unique lancée par Disney Nature, « Zoom on Earth » est une véritable fenêtre ouverte sur notre planète. Forte de nombreuses années d'expertises sur la faune et la flore, la LPO, en tant que partenaire scientifique, s'engage à faire découvrir quotidiennement, au rythme des saisons, des sites naturels français d'exception.

14/Un constat préoccupant au séminaire « Outardes »

En partenariat avec la Région Poitou-Charentes, la LPO et le CNRS/CEBC (Centre d'Études Biologiques de Chizé), ont organisé, à Chizé (Deux-Sèvres), un séminaire régional sur l'évolution des populations d'Outardes canepetières du centre-ouest de la France. Si les études montrent l'effet positif des prairies sous contrat MAET (Mesures agroenvironnementales territorialisées) sur la croissance de la population, les suivis révèlent cependant un déclin depuis 2010-2011. Les croissances locales liées aux MAET ne suffisent pas à enrayer ce déclin global.

13/L'Europe a perdu plus de 400 millions d'oiseaux en 30 ans !

Selon une étude publiée le 3 novembre par le journal scientifique Ecology Letters, l'Europe abrite 421 millions d'oiseaux de moins qu'il y a 30 ans. La gestion de l'environnement menée actuellement en Europe semble incapable d'enrayer la disparition de nombreuses espèces, considérées, encore récemment, comme communes. Alors que les bases d'une loi sur la biodiversité étaient encore en cours de rédaction, la LPO a appelé l'Europe à réagir face à cette hécatombe en inscrivant rapidement l'environnement et le développement durable au cœur des politiques européennes.

15/Grippe aviaire, arrêtons la psychose !

La LPO se joint à BirdLife International et à VBN/BirdLife Pays-Bas pour demander aux autorités compétentes de développer les outils de recherche nécessaires afin de déterminer l'origine du développement et de la propagation du virus H5N8. Les oiseaux migrateurs ne doivent pas servir de prétexte pour détourner l'attention des causes réelles. Diverses sources d'introduction sont possibles et aucune voie ne doit être négligée afin d'éviter des conséquences qui seraient dramatiques pour la santé animale et humaine.

« Animation du réseau LPO »

Un réseau en développement

Présent dans 79 départements et 21 régions françaises, le réseau LPO s'est encore agrandi en 2014 : il est constitué en fin de cette année, de 35 Associations locales (6 régionales et 29 départementales), 11 Groupes et 3 Coordinations régionales.

À l'issue d'une Assemblée générale extraordinaire, la SOBA Nature Nièvre a rejoint le réseau LPO via une Association locale LPO indépendante, pour constituer, en mars 2014, la LPO Nièvre. De même, le Groupe LPO Nord est devenu une Association locale LPO indépendante en janvier 2014. Des adhérents de Haute-Garonne ont également souhaité se retrouver et développer une vie associative dynamique dans ce département, à travers un Groupe LPO rattaché juridiquement et financièrement à la LPO France. Parallèlement, les adhérents des trois départements de Basse-Normandie ont souhaité constituer un Groupe LPO Basse-Normandie aux côtés de leurs collègues de la LPO Haute-Normandie, soulignant ainsi les relations particulières qui existent entre ces deux régions. En juin 2014, les Associations locales de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle ont créé la LPO Coordination Lorraine, redynamisant ainsi la vie associative de ces trois départements.

Mobilisés au quotidien sur le terrain, les 400 salariés et 5 000 bénévoles du réseau ont ainsi continué, en 2014, à représenter la LPO de manière unique.

Des réunions d'échanges LPO France - réseau LPO, pour construire ensemble

Représentant la LPO à l'échelle d'un département ou d'une région et fonctionnant chacune de façon indépendante, les Associations locales travaillent cependant ensemble pour unir leurs actions. Un Délégué national est élu par le Conseil national pour être le porte-parole des Associations locales et des Groupes, auprès du Conseil d'administration de la LPO ; en 2014, Pierre Maigre (LPO Hérault) a assumé cette fonction, épaulé par deux délégués adjoints, Serge Risser (LPO Isère) et Philippe Rivière (LPO Rhône).

Les Associations locales développent des actions communes et partagent leurs expériences et leurs compétences précieuses et complémentaires, au travers des réunions des Directeurs (46 personnes), des Présidents ou des Délégués de Groupes (51 personnes). Depuis 1991, des représentants de l'ensemble du réseau LPO se réunissent deux fois par an à l'occasion du Conseil national. Il s'agit d'une véritable instance de réflexion, de concertation et de proposition auprès du Conseil d'administration de la LPO France. Ces deux Conseils nationaux ont eu lieu en mars et en septembre 2014, respectivement dans les Landes et en Isère. Les 202 participants ont pu ainsi partager leur point de vue et leur expérience sur des sujets d'actualités tels que l'agriculture et la biodiversité, l'avenir des Centres de sauvegarde,

la prise de position sur l'éolien ou le loup, ou encore le développement des legs...

Grâce au Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), le Groupe LPO Oise a pu financer son projet « Optimisation du cybertracking ». Le financement FDVA a permis également l'organisation d'un séminaire national « Éducation à l'environnement et développement durable », qui a eu lieu dans la Vienne en décembre, ainsi que l'organisation de la 2^e édition du festival « Nature en fête », qui avait pour thème « Biodiversité et Handicap ». Ce festival, en partenariat avec l'Adapei (Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales) de Haute-Saône, remporta un vif succès, avec la projection de films nature, la tenue de stands et, comme point d'orgue, la signature d'une convention nationale entre l'Unapei et la LPO. Le financement FDVA obtenu en 2014 va permettre également la réalisation d'une exposition sur la faune emblématique des montagnes par la LPO Drôme, l'édition d'un guide juridique par la LPO Rhône, la conception d'une mallette pédagogique « La Plume et l'Oiseau » par la LPO Charente-Maritime, ou encore la réalisation d'une exposition sur la faune sauvage en détresse par la LPO Alsace.

Des stages d'accueil pour mieux connaître la LPO

En 2014, salariés, bénévoles et administrateurs se sont réunis à l'occasion des stages d'accueil organisés à Rochefort. Ce sont de véritables temps forts de la vie associative pour les participants, qui découvrent alors les différents services et les salariés de la LPO. Ces stages ont permis une meilleure connaissance de la LPO, les présentations ayant été entrecoupées de sorties sur le terrain (Marais de Brouage, Réserve naturelle de Moëze-Oléron, Station de lagunage de Rochefort, Marais d'Yves). Les échanges entre les participants ont été très riches et primordiaux pour tisser des liens forts entre les acteurs de la LPO. La richesse des espèces observées lors des sorties, la beauté des Réserves naturelles visitées et la disponibilité des naturalistes et des salariés ont satisfait les 40 participants qui sont repartis avec de meilleurs outils pour fonctionner dans leurs Associations respectives.

253

C'est le nombre de salariés ou bénévoles qui ont participé en 2014 aux 16 journées de formations ou aux réunions thématiques organisées pour le réseau LPO.



Un large éventail de formations à destination du réseau

La LPO France accompagne également le réseau dans son développement. Ainsi, les salariés et les bénévoles de toute la France se sont formés tout au long de l'année 2014 lors de réunions thématiques. La diversité des thèmes abordés durant ces journées répondait à l'estimation des besoins ou aux demandes du réseau. En janvier, une première journée de formation, qui a rassemblé 11 participants autour du thème de la générosité du public et des legs, a permis de clarifier les relations financières des Associations locales vis-à-vis des legs.

Une journée d'échanges avec 12 chargés de vie associative de diverses structures LPO a eu lieu en juin 2014, abordant de nombreux thèmes tels que le bénévolat, la communication, la mise en place de stands ou le street marketing.

Une demande importante du réseau LPO était la tenue d'une journée de formation juridique. Cette formation a eu lieu en décembre 2014 et a rassemblé 16 participants, qui ont pu échanger avec le service juridique de la LPO France, sur différents sujets, et notamment sur la pratique de l'enquête publique.

De même, un Administrateur de la LPO France, Trésorier adjoint, a initié, en octobre dernier, une formation sur la fonction de trésorier au sein d'une association : 11 participants ont pu bénéficier de ses précieux conseils. Le rôle du trésorier, la gestion financière et les outils de gestion ont été présentés afin de rassurer les

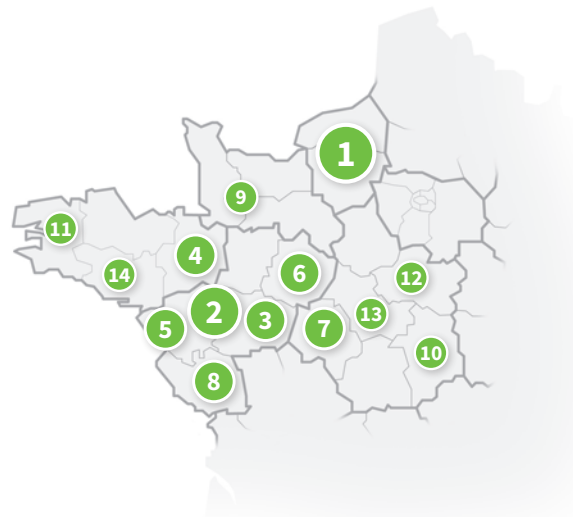
participants sur cette fonction fondamentale au sein d'un Conseil d'administration.

Suite à plusieurs interventions en Conseil national (en 2008 et en 2014) et à la publication des lignes directrices nationales sur le triptyque « Éviter, Réduire, Compenser » les impacts sur le milieu naturel, 16 participants ont suivi une formation sur ce thème, animée par la mission durable de la LPO France. Cette journée avait pour vocation d'améliorer le niveau de connaissance du réseau LPO sur ces sujets, en vue d'identifier les méthodes et les leviers d'actions possibles pour protéger la biodiversité. La LPO a également organisé, en avril, une journée d'échange sur le thème « agriculture et biodiversité : quel projet national développer en région ».

Enfin, 15 Délégués de Groupes ont pu échanger sur leurs difficultés et leur quotidien au travers d'une première journée de rencontre ; avec le succès de cette journée, les délégués ont souhaité son renouvellement pour les années à venir.

Grâce à ces formations et à ces journées d'échanges orchestrées par le Service animation en 2014, ce sont plus de 80 personnes qui ont participé à la mutualisation des actions et des problématiques de chaque structure, à la mise en valeur des projets locaux et au renforcement des liens au sein du réseau et entre le réseau et la LPO France.

« Quelques actions phares du réseau LPO »



Nord-ouest

Association locale régionale

1/LPO Haute-Normandie

Depuis 2004, les bénévoles de la LPO Haute-Normandie partagent leur passion de la biodiversité normande. Cette année, ils ont animé 188 rendez-vous nature et ont accueilli près de 3 000 visiteurs.

Coordination régionale

2/LPO coordination Pays de la Loire

Après 6 ans de travail de terrain et l'implication de 1 200 contributeurs, principalement bénévoles, la Coordination LPO Pays de la Loire a publié l'ouvrage « Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire » (éditions Delachaux et Niestlé), riche de 201 monographies d'espèces, 500 photos et plus de 200 cartes.

Associations locales départementales

3/LPO Anjou

L'année 2014 a vu le classement en Refuge LPO de deux sites angevins illustres : les monuments historiques du Château d'Angers et de l'Abbaye royale de Fontevraud.

4/LPO Ille-et-Vilaine

Après trois années visant la stabilisation des ressources, la LPO Ille-et-Vilaine a élaboré un nouveau projet associatif qui servira de base pour les années à venir. Le succès des journées d'échanges entre les propriétaires de Refuges LPO constitue la 1^{ère} étape vers un réseau formalisé.

5/LPO Loire-Atlantique

Dans le cadre des compensations éoliennes de Saint-Philbert-de-Bouaine, la LPO Loire-Atlantique, soutenue par la LPO France, a pu réaliser une acquisition foncière de 6 ha et y faciliter l'installation d'agriculteurs biologiques.

6/LPO Sarthe

En partenariat avec la société Cemex, la LPO Sarthe a installé un nichoir à Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) dans une carrière de roche, à Ségrie, le premier en Pays de la Loire. Depuis, des juvéniles ont été observés autour de la carrière.

7/LPO Touraine

En partenariat avec l'Association naturaliste SEPANT, la LPO Touraine s'est mobilisée pour préserver les Landes de Larçay, espace naturel remarquable situé aux portes de Tours et menacé par la construction d'un parc photovoltaïque.

8/LPO Vendée

Face à la perte de biodiversité dans les zones agricoles, la LPO innove en Vendée en soutenant les agriculteurs qui défendent la biodiversité, par la multiplication de sites d'expérimentation socio-environnementale et le développement associatif en collaboration avec la société civile.

Groupes LPO

9/LPO Basse-Normandie

La mobilisation du Groupe LPO Basse-Normandie a permis de stopper un projet de centrale à bitume et de préserver ainsi le Mont Doville (50), avec pour objectif de créer une réserve naturelle.

10/LPO Cher

L'action phare de 2014 a concerné l'installation d'une tour à Hironnelles de fenêtres (*Delichon urbicum*), à Lignières, en compensation de la destruction d'un immeuble qui abritait une colonie importante.

11/LPO Finistère

La LPO Finistère poursuit ses enquêtes sur la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) et sur l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) sur le Ménez-Hom. En 2014, le réseau de bénévoles s'est étoffé et l'équipe « Oiseaux en détresse » est maintenant forte de 39 membres.

12/LPO Loiret

En 2014, la LPO Loiret a mis en place le projet de réalisation d'un écoquartier à Chécy et a participé au comité de pilotage pour le maintien et la valorisation d'une zone humide.

13/LPO Loir-et-Cher

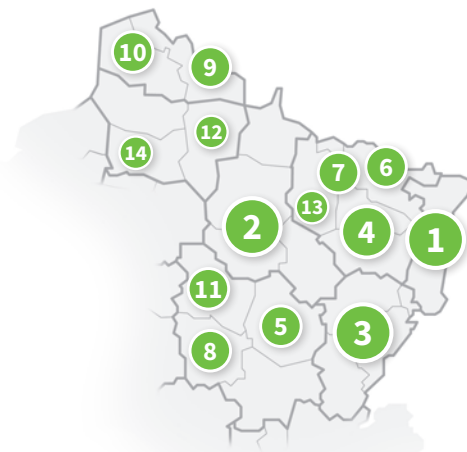
Initié par les bénévoles du groupe, un DVD d'initiation aux soins de l'avifaune a été créé à destination des vétérinaires et des Centres de sauvegarde en charge des soins à la faune sauvage en détresse.

14/LPO Morbihan

Former pour mieux informer : les bénévoles de la LPO Morbihan ont pu suivre des cycles de formation à la botanique et à l'ornithologie pour partager la connaissance auprès des adhérents et du public lors des sorties et des animations.



Fabrication de nichoirs
© Grégory Smellinckx



Nord-est

Association locale régionale

1/LPO Alsace

Engagée depuis 2008 dans la Trame verte et bleue, la LPO Alsace a mis l'accent, cette année, sur le réseau des zones humides, coordonnant notamment les travaux de création ou de renaturation de 13 mares, du diagnostic à la réalisation finale.

2/LPO Champagne-Ardenne

L'étang et la prairie humide des Paquis à Larzicourt, propriété LPO depuis 2007, a obtenu le classement en Réserve naturelle régionale début 2014. Ce site d'une grande richesse faunistique et floristique va donc pouvoir bénéficier de l'attention qu'il mérite !

3/LPO Franche-Comté

L'année 2014 a été marquée par la publication de l'Indice région vivante (IRV), indicateur basé sur le peuplement d'oiseaux selon le modèle de l'Indice planète vivante (IPV), indicateur de la biodiversité bien connu au niveau mondial.

Coordination régionale

4/ LPO coordination Lorraine

La Coordination régionale LPO Lorraine prend le relais des actions régionales, portées jusque-là par les associations locales LPO Meurthe-et-Moselle et LPO Moselle ; la LPO Meuse s'associe aux travaux de la Coordination.

Associations locales départementales

5/LPO Côte-d'Or

Huit communes rurales de moins de 1 000 habitants ont répondu à l'appel de la LPO Côte-d'Or pour mieux connaître les oiseaux. Des inventaires ont été réalisés avec la collaboration des habitants qui ont reçu une plaquette d'information sur la mise en valeur de la biodiversité.

6/LPO Moselle

En 2014, la LPO Moselle a protégé un îlot artificiel, site de nidification de Sternes pierregarin (*Sterna hirundo*), en louant l'étang concerné et en débarrassant l'îlot de la végétation qui commençait à l'envahir.

7/LPO Meurthe-et-Moselle

L'action phare de l'année 2014 a porté sur le développement des Refuges, grâce à des rencontres sur les thèmes de la microfaune du sol et du jardin en hiver, et à la création de plusieurs Refuges de collectivités et d'entreprises.

8/LPO Nièvre

Les bénévoles se sont attachés à faire connaître la LPO 58, nouvellement créée, en communiquant sur ses diverses missions, sur les espèces emblématiques et sur l'expérience de pastoralisme itinérant mené sur un terrain LPO... À suivre !

9/LPO Nord

Depuis avril 2014, la LPO Nord travaille sur la réouverture des clochers d'église pour l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) en effectuant des poses de nichoirs. Actuellement une trentaine de nichoirs ont été posés dans tout le département...

10/LPO Pas-de-Calais

Des enquêtes participatives, qui ont impliqué les habitants du Pas-de-Calais et les adhérents, ont permis à la LPO Pas-de-Calais d'embaucher une première salariée et de véhiculer les valeurs de la LPO.

11/LPO Yonne

Depuis la rentrée scolaire 2014, une animatrice de la LPO Yonne initie les enfants de plusieurs écoles à la découverte des oiseaux et à la protection de la nature, dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, au travers de diaporamas, d'ateliers et de jeux.

Groupes LPO

12/LPO Aisne

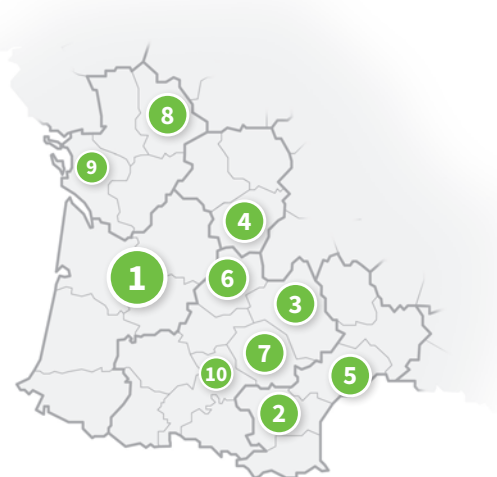
Sur les 140 appels téléphoniques concernant un oiseau en détresse en 2014, 25 oiseaux ont été relâchés, 38 ont été dirigés vers le Centre de sauvegarde de la faune sauvage d'Hirson, 28 n'ont pas survécu malgré une prise en charge vétérinaire.

13/LPO Meuse

Actions sur les sablières : les bénévoles LPO, soutenus par la société MCA propriétaire des terrains, ont apporté une aide technique aux carriers dans l'aménagement des sablières et sont intervenus dans la gestion et l'entretien de la ripisylve.

14/LPO Oise

Les groupes LPO Oise et Aisne se sont associés pour organiser la première Journée des Refuges LPO picards, où plus de 80 personnes ont pu se rencontrer, échanger et découvrir l'univers des Refuges LPO.



Sud-ouest

Association locale régionale

1/LPO Aquitaine

Avec 209 monographies, 198 cartes, 400 images et 500 000 données collectées de 2009 à 2013 sur le site www.faune-aquitaine.org, l'Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine a vu le jour cette année. Merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués !

Associations locales départementales

2/LPO Aude

En 2008, des permis de construire ont été délivrés pour 15 éoliennes en plein territoire du dernier couple d'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*). Grâce à la forte mobilisation de la LPO Aude, les permis ont été annulés par une décision de justice de 2012, confirmée en appel en 2014.

3/LPO Aveyron

Active depuis juin 2001, la LPO Aveyron a mis en place cette année le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des coteaux du Fel qui orientera toutes les actions favorables à la biodiversité sur le site.

4/LPO Corrèze

Le nombre de Refuges a fortement augmenté cette année, avec plus de 107 Refuges particuliers et 6 Refuges dans des lycées, des villages de vacances ou des maisons de retraite, totalisant une superficie de plus de 300 ha.

5/LPO Hérault

Après consultation de ses membres (salariés, bénévoles et partenaires), la LPO Hérault a élaboré un projet associatif définissant les orientations et les actions à mener pour améliorer son fonctionnement pour les cinq ans à venir.

6/LPO Lot

Bénévoles, élus et propriétaires, en partenariat avec l'école de Meyronne, ont posé des nichoirs pour Effraies des clochers (*Tyto alba*) à Lamothe-Fénelon, Montbrun et Meyronne. Cette action se poursuivra en 2015, de nouvelles communes ayant adhéré au projet.

7/LPO Tarn

En 2014, la LPO Tarn s'est investie pour une meilleure connaissance des libellules dans le cadre du Plan régional d'actions « Odonates ». Cette dynamique a débouché sur le lancement d'un atlas de répartition des Odonates du Tarn s'appuyant sur la base de données www.faune-tarn-aveyron.org.

8/LPO Vienne

En 2014, la LPO Vienne a réalisé une vingtaine de diaporama-conférences dans la Vienne avec l'aide de ses bénévoles, une occasion pour les habitants de découvrir le patrimoine naturel de leur territoire, avec l'oiseau pour fil conducteur.

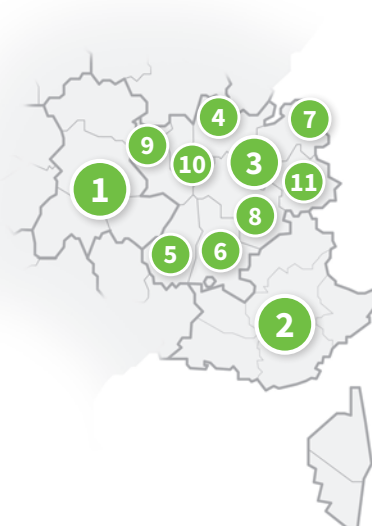
Groupes LPO

9/LPO Charente-Maritime

En 2014, le groupe LPO Charente-Maritime a participé à la première année d'un projet en faveur des rapaces nocturnes : prospection et inventaire des espèces, formations, sorties nature, poses de nichoirs ainsi qu'un important volet pédagogique dans les écoles.

10/LPO Haute-Garonne

La Haute-Garonne abritant un des plus gros dortoirs français de Milan royal (*Milvus milvus*), la LPO assure le suivi de cette espèce emblématique : comptage national en janvier, suivi des dortoirs et des parades amoureuses, recherche des nids, suivi des jeunes à l'envol...



Sud-est

Association locale régionale

1/LPO Auvergne

Depuis 20 ans, la LPO Auvergne se mobilise pour préserver les zones alluviales, dont la Réserve naturelle du Val d'Allier. Cette année, les actions de conservation ont porté sur 5 000 ha et sur de nombreuses espèces patrimoniales d'intérêt communautaire.

2/LPO PACA

Avec l'application de la norme ISO 26000, la LPO PACA s'est engagée dans le développement durable en définissant des lignes de conduite responsables, éthiques et transparentes, tout en contribuant au bien-être de la société... Tout un programme !

Coordination régionale

3/LPO coordination Rhône-Alpes

L'année 2014 a été marquée par la création de la plateforme de restitution des données saisies dans la région Rhône-Alpes, <http://faunerhonealpes.org>, qui rassemble plus de 7 millions de données naturalistes.

Associations locales départementales

4/LPO Ain

En 2014, la LPO Ain a fêté sa 29^e année de suivi de la migration aux Conches à Ceyzeriat et a permis à de nombreuses personnes de découvrir ce phénomène exceptionnel.

5/LPO Ardèche

L'action phare de 2014, menée en partenariat avec le Conseil général, a porté sur l'installation de 50 nichoirs pour Effraie des clochers (*Tyto alba*) dans des églises et des bâtiments communaux. Ce projet est complété d'animations scolaires, de conférences et d'une enquête participative.

6/LPO Drôme

Le groupe Jeunes a organisé la 1^{ère} édition des Rencontres naturalistes drômoises, le 16 novembre, à La-Chapelle-en-Vercors. Stands, expositions, animations et conférences ont retenu l'attention d'environ 200 visiteurs : une véritable réussite !

7/LPO Haute-Savoie

Après l'abattage de 234 bouquetins du Bargy en 2013, des associations, dont la LPO, et des vétérinaires ont milité pour que l'éradication de la brucellose ne se résume pas à l'éradication de l'espèce. La ministre de l'Écologie a demandé au Préfet d'attendre les résultats des experts avant de décider l'abattage.

8/LPO Isère

En septembre 2014, la LPO Isère a accueilli le 47^e Conseil national de la LPO, temps fort de la vie associative qui a permis de renforcer les échanges au service de la protection de la biodiversité.

9/LPO Loire

En 2014, la LPO Loire a réalisé en partenariat avec la recyclerie ACORA de Roanne, un tapis à histoires à destination des tout-petits. Ce tapis raconte la biodiversité faunistique de la Loire dans un paysage imaginaire mais réaliste.

10/LPO Rhône

Le développement des Refuges LPO a pris son essor en 2014. À la demande du Grand Lyon, la LPO Rhône a organisé un séminaire Biodiversité et Bâti, destiné aux élus et aux agents de la collectivité, pour les aider à intégrer cette thématique dans la politique d'aménagement du territoire.

11/LPO Savoie

En partenariat avec le syndicat mixte de l'avant-pays savoyard, la LPO Savoie a actualisé l'inventaire des oiseaux nicheurs et a sensibilisé les pratiquants du vol libre à la préservation des rapaces rupestres par une conférence, une plaquette « Le ciel en partage » et le comptage participatif.

« La LPO, partenaire officiel de BirdLife International »

Un partenariat pour la nature et les hommes

BirdLife International est le plus grand réseau mondial d'ONG de conservation de la nature, avec des partenaires dans 120 pays ou territoires, dont la LPO/ BirdLife France, qui est son partenaire officiel pour la France. Tout comme la LPO, les représentants de BirdLife International partagent des objectifs et des valeurs communes et collaborent de manière coordonnée, au-delà des frontières, pour construire un réseau au service de la nature et des hommes. Cette organisation unique, qui allie, dans un même mouvement, le local et le global, permet à BirdLife International d'agir durablement en faveur de la protection de la biodiversité, au bénéfice de la nature et des hommes.

La rigueur scientifique, les méthodologies innovantes, la richesse et la fiabilité de ses bases de données naturalistes soutiennent l'ensemble des actions de conservation du réseau BirdLife, reconnu dans le monde entier, comme le chef de file de la conservation et de l'expertise scientifique dans le domaine de l'avifaune. Le réseau BirdLife, avec la collaboration de ses partenaires, est responsable de la compilation officielle de la Liste rouge au niveau mondial des espèces d'oiseaux menacées d'extinction de l'Union internationale pour la conservation de la nature. De nombreux programmes de BirdLife font appel aux sciences participatives dont les données sont collectées par les bénévoles, les membres et les sympathisants des Associations partenaires, puis consolidées, interprétées et analysées par les équipes salariées de l'Alliance.

BirdLife est animé par la conviction que le travail avec les populations locales est fondamental pour garantir une conservation effective et durable. En effet, c'est principalement au niveau local que les populations expérimentent la nature et en tirent des bénéfices, garant de leur moyens de subsistance et de leur bien-être. Grâce aux connexions du réseau BirdLife à l'échelle nationale et internationale, les actions menées par les populations locales à l'échelle d'un site, deviennent la clé du maintien de la vie et de la biodiversité sur notre planète.

www.birdlife.org

Arbre Ceibo
© Murray Cooper



Ensemble nous sommes BirdLife

Le réseau BirdLife, c'est plus de 2,77 millions de membres et plus de 10 millions de sympathisants ; les partenaires BirdLife travaillent avec 7 475 groupes locaux de conservation, dont 2 750 sur des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) ; 2,7 millions d'enfants participent aux activités du réseau BirdLife ; le réseau des ONG partenaires de BirdLife gère ou possède 1 553 Réserves naturelles ou Aires protégées, couvrant 4,3 millions d'hectares dans le monde ; le réseau BirdLife emploie 7 400 salariés avec un budget total de 539 millions USD.



Balbuzard pêcheur
© Fabrice Cahez

LA LPO EN ACTIONS

21. Acquérir de la connaissance sur la faune

33. Protéger les espèces

59. Constituer un réseau d'espaces protégés

71. Créer les conditions d'une bonne gouvernance démocratique et écologique

82. Défendre la nature

87. Expertiser en appui aux politiques publiques

93. Agir pour la biodiversité ordinaire

97. Sensibiliser et éduquer

103. Vie associative

107. Nouer des partenariats durables

113. Communiquer

121. Moyens généraux

L'ACTION VOUS BOTTE ? FONCEZ !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Agir aux côtés de la LPO c'est aller au contact de la nature : **recenser** les espèces sauvages qui peuplent nos régions, **restaurer** leur habitat naturel et **surveiller** qu'aucun danger ne les menace. C'est aussi **créer un Refuge LPO** pour accueillir la nature chez vous et apprendre à **secourir** les animaux en détresse par des gestes simples !



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode terrain !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Acquérir de la connaissance sur la faune



« Contribuer à la connaissance des oiseaux au niveau national »

Les principales enquêtes de 2014

Les diverses enquêtes, menées sur l'ensemble du territoire français, permettent de définir les priorités dans les programmes de conservation de l'avifaune ou de préservation de la biodiversité.



- Suivi national ENRM
Dispositif des espèces nicheuses rares et menacées

Depuis 1994, la LPO coordonne le suivi national des oiseaux nicheurs rares et menacés. Pour mener à bien cette mission, elle s'appuie sur la contribution de plus de 600 ornithologues de terrain qui suivent annuellement la reproduction des 70 espèces les plus menacées de notre avifaune.

Sarcelle d'été
© Fabrice Croset

- Wetlands International

 - **Comptages dans les zones humides**

La LPO coordonne le comptage des oiseaux d'eau effectué à la mi-janvier sur l'ensemble des zones humides de métropole. Elle se charge de valoriser ces dénombrements en réalisant les synthèses nationales, en publiant les résultats et en alimentant la base de données de Wetlands International.

- Observatoire Rapaces diurnes

 - **Un indice pour l'évolution des populations**

L'Observatoire Rapaces est un programme qui vise à établir un indice de l'évolution des populations de rapaces diurnes. Il repose sur des recensements de terrain réalisés dans toute la France par des salariés et des bénévoles. L'objectif est de recenser au moins un carré de 25 km² par département sur l'ensemble du territoire national : en 2014, plus d'une cinquantaine de carrés ont été recensés dans une quarantaine de départements. Ces suivis annuels reconductibles permettront de mieux cibler les actions prioritaires de conservation. C'est le Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS) qui est le partenaire en charge du traitement scientifique des données.
<http://observatoire-rapaces.lpo.fr/>

- Observatoire des ZPS

 - **Les Zones de protection spéciales sous la loupe**

En collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), la LPO anime l'observatoire des 400 ZPS de France qui hébergent les populations d'oiseaux considérées comme prioritaires au niveau européen. Les données ainsi compilées contribuent à évaluer l'état de conservation de ces sites d'intérêt ornithologique majeur.

Coordonner le nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine

La communauté ornithologique en rêvait, la LPO l'a fait : un nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine paraîtra en 2015, le troisième dans l'histoire de l'ornithologie, les précédents ayant été initiés en 1970 et 1985. Ce projet participatif, lancé en 2009 par la LPO et la Société d'études ornithologiques de France, avec la collaboration scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, a mobilisé près de 10 000 contributeurs pendant 4 ans. Les millions de données recueillies, dont 1 500 cartes, 1 200 pages et plus de 700 photographies, font la synthèse des connaissances les plus récentes sur plus de 360 espèces nicheuses et hivernantes en France.



Bruant proyer
© Fabrice Cahez



Couverture des bases VisioNature en Europe
Hors Europe continentale : Colombie, Guyane, Martinique, Réunion

Visionature

Ce réseau, coordonné par la LPO, a poursuivi son développement en France avec l'ouverture de sites « Faune » en Charente, dans le Cher et dans l'Yonne, et le lancement du site Orchisauvage, coordonné par la Société française d'orchidophilie. Sous l'impulsion de la Suisse, une coordination « Ornitho-family » a été mise en place au niveau européen afin de développer et d'améliorer les bases VisioNature. De même, le projet EuroBirdPortal vise à créer une plateforme européenne de restitution des bases de données ornithologiques de 29 partenaires dans 21 pays, permettant notamment la réalisation d'un atlas européen sous l'impulsion de l'European Bird Census Council.

www.ornitho.fr

31 130 486

C'est le nombre de données saisies dans le système d'information en ligne VisioNature depuis son lancement en 2007, dont 6 010 766 en 2014.

Les programmes de baguage et de marquage

Le baguage et le marquage des oiseaux, qui nécessitent compétences, précision, technicité et travail dans la durée, sont fondamentaux dans l'acquisition des connaissances ornithologiques. De fait, les Réserves naturelles et les Plans nationaux d'actions Rapaces sont les supports privilégiés de ces programmes.



Fuligules milouins
© Fabrice Cahez

• STOC-Captures

Suivi des populations d'oiseaux communs

Le programme STOC-Capture est en cours dans les Réserves naturelles du Marais d'Yves et de Moëze-Oléron. En 2014, une analyse statistique a été réalisée avec les données de la Réserve du Marais d'Yves afin d'étudier l'effet des submersions marines sur les communautés d'oiseaux.

• Halte migratoire

84 000 oiseaux bagués

Le programme Halte migratoire est réalisé dans la Réserve du Marais d'Yves (où 1 472 individus ont été bagués) et dans la Réserve de Moëze-Oléron où, depuis 2001, 84 000 oiseaux ont été bagués avec 10 % de contrôles (c'est la plus importante station de ce type en France).

• Réseau « Migration »

Une base ouverte au plus grand nombre

Migration est une base de données interactive, ouverte au plus grand nombre, qui stocke les observations recueillies sur les sites de migration européens. En 2014, elle a rassemblé des données de plus de 125 sites de migration : environ 165 millions d'oiseaux et plus de 315 000 heures de suivi. C'est également un site Web qui mutualise de très nombreuses informations sur les oiseaux migrateurs et les programmes d'études.

Le programme ACROLA Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) a été mis en œuvre dans les Réserves naturelles de la Baie de l'Aiguillon et de la Casse de la Belle Henriette. La présence de cette espèce particulièrement rare a également été confirmée sur la Réserve du Marais d'Yves (un individu capturé et bagué).

© Marc Duquet

20 400

Depuis 10 ans, un programme personnel est réalisé à Moëze-Oléron sur les limicoles côtiers : 20 400 limicoles ont été bagués à ce jour, dont 3 400 avec des bagues colorées pour la reconnaissance à distance.



25

En 2014, grâce à l'appel à don sur les oiseaux menacés par la chasse, la LPO a initié, en collaboration avec la LPO 85, un programme de marquage avec pose de balise de la Barge à queue noire (*Limosa limosa*), espèce nicheuse du Marais breton. 25 oiseaux ont ainsi été équipés de balises qui seront récupérées en 2015 afin de pouvoir étudier les trajets migratoires.



• Balbusard pêcheur 54 juvéniles bagués

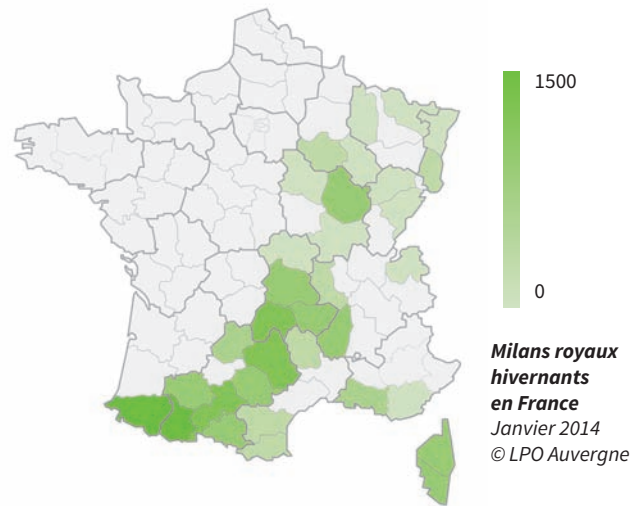
Le Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*), disparu de France continentale puis revenu naturellement en 1984, fait l'objet depuis cette date d'un programme de suivi et de marquage, pris en charge à titre bénévole par Rolf Wahl. En 2014, 54 balbusards juvéniles ont pu être bagués dans 22 nids.

• Faucon crécerellette Étude de la démographie

Un programme de baguage du Faucon crécerellette (*Falco naumanni*) avec des bagues codées lisibles à distance est en place depuis 1994. Il permet de déterminer certains paramètres démographiques tels que le taux de survie, la fréquence de reproduction ou l'évaluation des échanges entre les populations françaises et étrangères. Depuis 1994, dans la plaine de la Crau, 3 273 poussins ont été bagués sur un total de 3 727 jeunes à l'envol ; en 2014, le baguage a concerné 255 poussins à l'envol. La LPO a réalisé 5 141 contrôles visuels sur 370 individus bagués différents dont l'ensemble des individus nicheurs. Ces données permettent de connaître par exemple l'évolution du taux de survie selon les classes d'individus.

• Milan royal Mieux connaître l'espèce

Depuis 2005, un programme de marquage alaire est mené en France sur le Milan royal (*Milvus milvus*). Le marquage des jeunes et plus récemment de quelques adultes nicheurs a permis d'améliorer considérablement la connaissance de l'espèce en apportant des informations sur la philopatrie, les zones d'hivernage des populations nicheuses françaises, le taux de survie, la dispersion, etc. Des données complémentaires ont été obtenues grâce au suivi d'individus équipés de balises Argos.



Le comptage des dortoirs de Milans royaux. Pour la huitième année consécutive, le réseau français « Milan royal » a organisé un comptage simultané des Milans royaux (*Milvus milvus*) hivernants en France. Ces comptages annuels visent à suivre l'évolution des effectifs et la répartition de l'espèce en hivernage. Au total, en janvier 2014, 7 703 milans ont été comptabilisés dans 135 dortoirs. Chaque année, la LPO invite également tous les pays européens abritant des Milans royaux en hivernage à participer à ce comptage afin de suivre l'évolution de cette espèce sur l'ensemble de son aire de répartition. Près d'une dizaine de pays ont répondu à l'appel lancé par la LPO et grâce à une remarquable mobilisation, les connaissances sur cette espèce européenne menacée ne cessent de progresser.

« Contribuer
à la connaissance
des oiseaux d’Outre-mer »



L’atlas des oiseaux marins nicheurs des Outre-mer

Un des meilleurs moyens de protéger étant de connaître, la LPO, soutenue par le ministère en charge de l’Écologie, a décidé de proposer aux associations ultramarines de mener un travail d’inventaire des oiseaux marins nicheurs sur leurs territoires. L’ensemble des associations, qui ont toutes répondu favorablement, ont entamé une démarche de construction conjointe de cet atlas, définissant notamment les possibilités de financement et les protocoles de recensement.

*Paille-en-queue
à brins blancs*
© Serge Billard

LIFE+ Cap DOM 2014 : agir pour la protection des oiseaux d'Outre-mer

• Guyane

Valoriser les savanes littorales

Les savanes littorales constituent des milieux ouverts localisés et restreints, couvrant moins de 3 % du territoire. Leur accessibilité rend les pressions foncières et agricoles de plus en plus préoccupantes. Diverses techniques de gestion conservatoire des savanes dégradées ont été expérimentées sur le terrain jusqu'à la fin 2014, dans le but de valoriser ces écosystèmes exceptionnels. Par ailleurs, des mesures concrètes de gestion conservatoire du Coq-de-roche orange (*Rupicola rupicola*), espèce endémique du plateau des Guyanes, ont été mises en place suite aux études prospectives menées depuis 2011. Fin octobre, le GEPOG a organisé un séminaire technique qui a rassemblé plus de 90 personnes à Cayenne. À cette occasion, les acteurs de l'environnement ont pu échanger sur les outils d'évaluation de l'état de conservation de l'avifaune dans les DOM et faire un bilan intermédiaire du LIFE+ Cap DOM.



Coq-de-roche orange
© Guillaume Feuillet

• Martinique

Protection du Moqueur gorge-blanche

Les mesures de protection des sites et de gestion conservatoire du Moqueur gorge-blanche (*Ramphocinclus brachyurus*) se sont poursuivies par la création d'espaces réglementés pour faire face aux pressions anthropiques (Association ornithologique de La Martinique (AOMA), Le Carouge, PNRM). Une campagne relative à l'élimination des prédateurs a également été lancée.

• La Réunion

Sauver le Tuit-tuit

Les campagnes de dératisation, menées conjointement par la SEOR et le Parc national, se sont poursuivies en 2014 pour sauver le Tuit-tuit (*Coracina newtoni*), passereau endémique en danger critique d'extinction (Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, catégorie « en danger critique d'extinction ») et fortement prédaté par les rats. Le bilan des éclosions et des envols de jeunes a montré l'efficacité de la dératisation sur l'ensemble des zones. Le succès reproducteur est supérieur à 90 % depuis 2012 et on dénombre désormais 30 couples au sein des zones dératisées, contre 11 en 2006. Parallèlement, un plan d'action a été signé en 2014 par la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles et le Groupement de défense sanitaire afin de diminuer l'impact secondaire des raticides sur le Busard de Maillard (*Circus maillardi*), seul rapace nicheur de l'île, endémique et menacé. Enfin, la surveillance des oiseaux et l'identification d'individus blessés ou empoisonnés à l'échelle de l'île s'est poursuivie cette année encore grâce à la Brigade SOS Papangue.

www.lifecapdom.org

STOC et tropiques

Dans le cadre du programme européen LIFE+ Cap DOM, la LPO France, en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle, a initié un important suivi des populations d'oiseaux d'Outre-mer. Ce programme s'est poursuivi en 2014, avec des actions concrètes de conservation d'espèces et d'habitats menacés, en relation avec ses partenaires de Guyane, de La Réunion et de Martinique (Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (GEPOG), Société d'études ornithologiques de La Réunion (SEOR), Parc national de La Réunion, association martiniquaise Le Carouge et Parc naturel régional de Martinique (PNRM)). Cet appui technique a permis d'adapter ce protocole scientifique aux contextes locaux et d'en tester la faisabilité technique et pratique. Grâce à l'énergie des acteurs locaux, les objectifs de ce programme LIFE, pourtant très ambitieux, ont tous été dépassés ! Une partie des DOM dispose désormais d'un observatoire de l'avifaune performant qu'il reste à étendre aux autres territoires ultramarins français, voire européens.

« Contribuer à la connaissance en Poitou-Charentes »

« Oiseaux du Poitou-Charentes » prend son essor

Après cinq années de prospection de terrain, les naturalistes de Poitou-Charentes se sont attelés, sous l'égide de l'association Poitou-Charentes-Nature et de la LPO France, à synthétiser l'ensemble des connaissances acquises sur les oiseaux de cette région depuis les premiers pas de l'ornithologie. Cette modeste entreprise, qui mobilise l'ensemble des structures associatives locales, touche à sa fin et l'ouvrage « Oiseaux du Poitou-Charentes » sera disponible pour Noël 2015.



Gorgebleue à miroir
© Fabrice Croset

Enquête régionale Outarde canepetière

Depuis 2008, dans le cadre du réseau « Outardes Centre-Ouest » que coordonne la LPO France, les associations locales de Poitou-Charentes se mobilisent chaque année, en mai-juin, pour dénombrer les mâles chanteurs d'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), notamment sur les Zones de protection spéciale. Plus de 160 communes favorables sont ainsi prospectées, à partir d'un maillage de points d'écoute de 5 minutes, séparés de 750 mètres. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage et la Fédération des chasseurs de Charente contribuent chaque année à cette enquête. L'ensemble des données est ensuite analysé par le Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS). Un effectif minimal de 253 mâles a été retenu pour l'année 2014, contre 246 en 2013 et 267 en 2012. Cette enquête est soutenue par le ministère de l'Écologie, la Région Poitou-Charentes, les Conseils généraux de la Charente et de la Vienne, et la Fondation LISEA Biodiversité.

STOC en stock

Depuis 2001, la LPO France et la LPO Charente-Maritime participent au programme national STOC-EPS (Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnages ponctuels simples) basé sur des points d'écoute, coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle. En 2014, 18 carrés ont été échantillonnés, permettant de collecter plusieurs milliers d'informations qui contribuent à mieux connaître l'évolution des populations d'oiseaux et, plus globalement, de l'environnement.

Visionature

La LPO France et la LPO Charente-Maritime administrent la plateforme départementale Faune-Charente-Maritime, qui centralise les données naturalistes d'un réseau de près de 2 400 contributeurs, du Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes et Nature Environnement 17. En 2014, Faune-Charente-Maritime a franchi le cap du million de données collectées ! Toutes ces informations sont utilisées quotidiennement dans le cadre de préconisations de gestion et de mesures concrètes de conservation. www.faune-charente-maritime.org/



Murin de Daubenton
© Philippe Jourde

À la recherche des chauves-souris du Pays Savinois

Grâce au soutien financier de l'Union Européenne et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Poitou-Charentes, la LPO a développé un programme d'étude et de protection des chauves-souris (*Chiroptera*) en Charente-Maritime. Porte-à-porte, détection ultrasonore vespérale et nocturne, enregistrement automatique et télémétrie sont les différentes techniques d'inventaire déployées pour cette étude. Au total, plus de 20 colonies de reproduction de quatre espèces différentes ont été localisées. Parmi elle, notons la première mention départementale d'une colonie de mise-bas de Grand Murin (*Myotis myotis*), avec plus de 400 individus.

Une dizaine de terrains de chasse et de corridors de déplacement de Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), de Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), de Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) et de Grand Murin ont été identifiés, cartographiés et caractérisés. Ces informations précieuses conduiront à des mesures de conservation spécifiques et seront intégrées aux plans de gestion des sites Natura 2000 concernés ainsi qu'aux axes environnementaux des documents de planification des territoires (Schémas de cohérence territoriale (SCoT), Plan local d'urbanisme (PLU), Trame verte et bleue (TVB), etc.).

Wetlands International - 17

En Charente-Maritime, la LPO organise le dénombrement des oiseaux d'eau présents sur l'ensemble du littoral. Cette opération requiert la participation de nombreux salariés, notamment le personnel des réserves naturelles, ainsi que les ornithologues bénévoles, en majorité des adhérents de la LPO.

Jeune Leptophye ponctuée
© Philippe Jourde



73

La LPO contribue à l'Atlas des Orthoptères du Poitou-Charentes, programme mené par les associations de Poitou-Charentes Nature. Depuis 2010, 73 espèces de grillons, sauterelles, courtilières et criquets ont ainsi été inventoriées en Charente-Maritime, dont deux ont été découvertes en 2014 !

« Contribuer aux politiques publiques biodiversité »

Les associations ornithologiques se mobilisent autour du rapportage sur les statuts et tendances des populations d'oiseaux de France

La « Directive Oiseaux » de l'UE (Directive 2009/147/CE) prévoit que les États membres établissent tous les six ans un rapport relatif aux statuts des espèces listées dans ses annexes. En sa qualité d'expert, la LPO et son réseau, en association avec dix structures en charge de suivis et d'études ornithologiques (Société d'études ornithologiques de France, Office national de la chasse et de la faune sauvage, Groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins, etc.), ont été sollicités par le MNHN de Paris, pilote du projet, pour participer au rapportage couvrant la période 2008-2012. Envoyé en mars 2014 à l'UE, ce rapport renseigne sur les tendances, effectifs, répartitions et menaces de près de 327 taxons régulièrement présents en France.

C'est un travail inédit, qui va permettre de dresser le bilan de l'état de santé des populations d'oiseaux et des connaissances de l'avifaune au niveau national et européen, de préciser les espèces qui ont le plus bénéficié des mesures de conservation ou qui méritent une attention particulière en matière de conservation ou d'acquisition de connaissances.

<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation>.

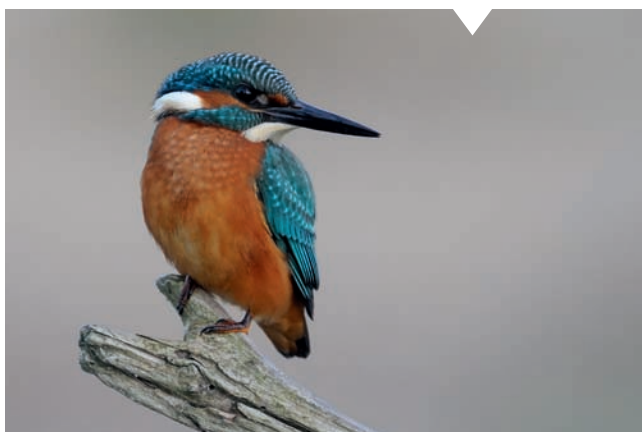


Grande Aigrette
La Grande Aigrette (*Ardea alba*), une espèce en forte progression.
© Fabrice Cahez

70 %

70 % environ des espèces nicheuses sont dans un état de conservation défavorable. Les espèces nicheuses spécialistes des milieux agricoles et forestiers sont dans la situation la plus défavorable.

Martin-pêcheur
Le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), une espèce en forte régression.
© Fabrice Cahez





Les oiseaux, indicateurs du changement climatique

Depuis maintenant sept ans, le suivi d'espèces indicatrices du changement climatique montre que certains oiseaux profitent des hivers plus doux pour rester en France : c'est le cas de la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) ou de l'Oie cendrée (*Anser anser*). D'autres espèces en revanche régressent, soit parce que les oiseaux hivernent plus au nord, comme certains canards marins (Fuligule milouinan (*Aythya marila*), macreuses (*Melanitta sp.*)), soit parce que leur aire de répartition se contracte, comme c'est le cas pour certains passereaux (Mésange boréale (*Poecile montana*), Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)).

Stratégie nationale pour la biodiversité

La LPO a poursuivi activement sa contribution à la Stratégie nationale pour la biodiversité en 2014, d'une part en participant aux groupes de travail et aux comités nationaux de l'Observatoire national de la biodiversité et du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) et, d'autre part, en préparant la communication de données à l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), plateforme nationale du SINP.

Espèces allochtones

En 2014, une troisième enquête nationale sur les espèces d'oiseaux allochtones (espèces étrangères à la faune indigène) a été lancée par la LPO, cette année en collaboration avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Les résultats ont montré notamment l'accroissement spectaculaire des effectifs de l'Ouette d'Égypte (*Alopochen aegyptiaca*) (plus de 1 500 oiseaux) et la stabilité ou le léger déclin des effectifs de la Bernache du Canada (*Branta canadensis*), espèce désormais chassable (7 à 8 000 oiseaux).

ENVIE DE SAUVER LE MONDE ? CRAMPONNEZ-VOUS !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Militer aux côtés de la LPO c'est se faire ambassadeur de la nature : **représenter** la LPO, **combattre** le trafic d'espèces, nous **alerter** sur les pièges illégaux et autres pratiques barbares, **mobiliser** l'opinion en faveur de la biodiversité... et surtout **devenir bénévole** en rejoignant la LPO la plus proche de chez vous pour ne plus être désarmé(e) face à l'inacceptable !



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode militant !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Protéger les espèces

Vautour fauve
© Bruno Berthémy



« Animer
et mettre
en œuvre des
Plans nationaux
d'action »

La LPO a mis en œuvre et continue d’animer une dizaine de Plans nationaux d’action (PNA), chacun ayant sa durée de vie propre et prédéterminée. À l’issue de chaque plan, un bilan et une évaluation des résultats sont réalisés et, si besoin, un nouveau PNA est rédigé.

Pie-grièche écorcheur
© Fabrice Cahez

Espèce concernée	Période de mise en œuvre du PNA	Écriture d'un nouveau PNA
Gypaète barbu (<i>Gypaetus barbatus</i>)	2010 - 2020	
Vautour moine (<i>Aegypius monachus</i>)	2011 - 2016	
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>)	2015 - 2024	
Balbusard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	2008 - 2012	Validée mais pas effective
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	2003 - 2007	Oui
Faucon crécerellette (<i>Falco naumanni</i>)	2011 - 2015	
Outarde canepetière (<i>Tetrax tetrax</i>)	2011 - 2015	
Pie-grièche (<i>Lanius sp.</i>)	2014 - 2018	
Râle des genêts (<i>Crex crex</i>)	2013 - 2018	
Butor étoilé (<i>Botaurus stellaris</i>)	2008 - 2012	

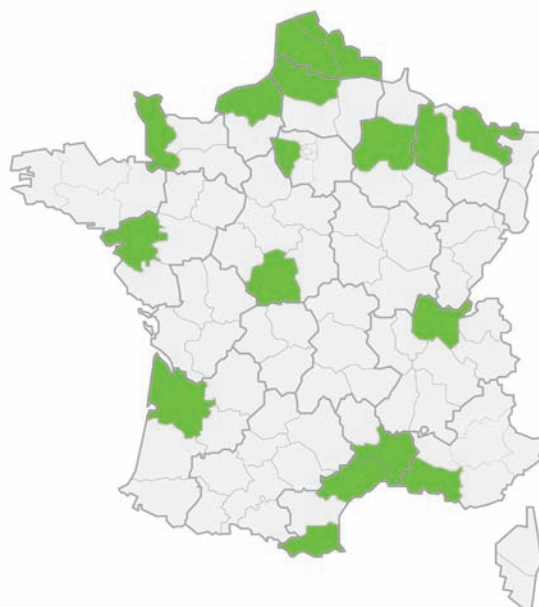


Plan national d'action Butor étoilé et espèces associées

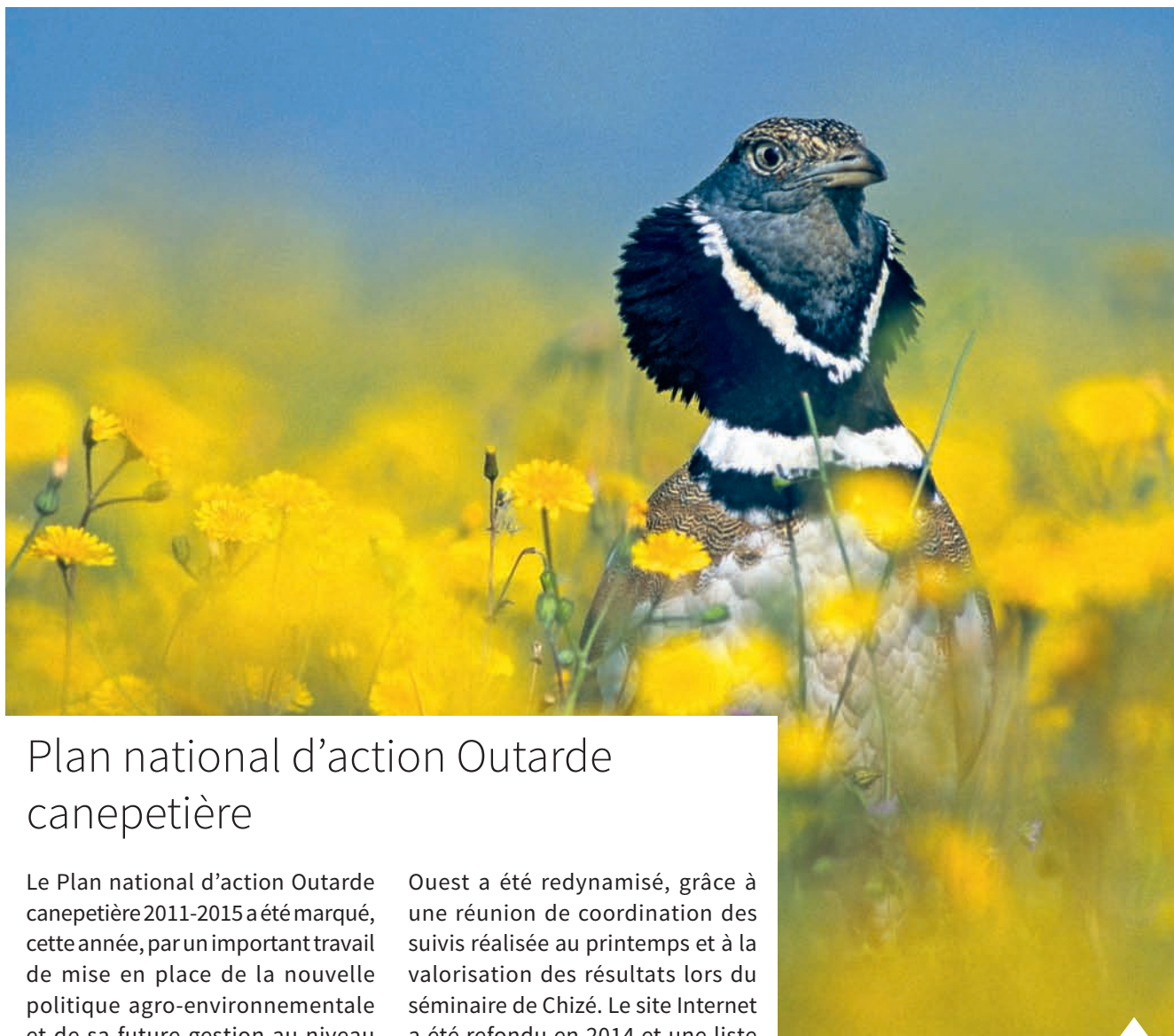
Les données obtenues dans le cadre du programme LIFE Nature « Restauration et gestion des habitats du Butor étoilé », achevé en 2006, ont constitué les bases du PNA Butor étoilé, rédigé en 2007 par la LPO. De 2008 à 2012, les 17 actions du PNA ont été mises en œuvre, tant au niveau local que national. De gros travaux ont été réalisés dans les zones prioritaires d'accueil du Butor étoilé afin de faire face aux principales menaces qui pèsent sur l'espèce (atterrissement des roselières, gestion hydraulique des sites de nidification inadaptée, dégradation de la qualité de l'eau entraînant une diminution des ressources alimentaires). Malgré cela, seuls 289 mâles chanteurs ont été recensés alors que l'objectif visé était d'environ 380 mâles. Il est donc essentiel de poursuivre les actions en faveur de cette espèce caractéristique des roselières françaises et classée « vulnérable » dans la Liste rouge des espèces menacées en France (UICN).

Depuis la fin du PNA en 2012, et dans l'attente de la refonte des PNA, la LPO et les structures animatrices locales poursuivent leurs actions et assurent une veille afin de garantir une bonne transition avec un possible futur PNA.

Butor étoilé
© RSPB Images



**Répartition départementale
du Butor étoilé - 2012**
Mâles chanteurs.



Outarde canepetière
© Louis-Marie Préau

Plan national d'action Outarde canepetière

Le Plan national d'action Outarde canepetière 2011-2015 a été marqué, cette année, par un important travail de mise en place de la nouvelle politique agro-environnementale et de sa future gestion au niveau régional. Les 20 et 21 novembre 2014, un séminaire a été organisé dans le cadre du PNA et du projet LISEA (Ligne grande vitesse Sud Europe Atlantique), en lien avec le Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC-CNRS) sur la « problématique de conservation des Outardes canepetières dans le centre-ouest de la France ». Avec plus de 90 participants, ce séminaire a été un succès et a révélé l'intérêt de développer un programme LIFE pour cette espèce en 2015.

La LPO a participé aux Comités de pilotage régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Le Réseau Centre-

Ouest a été redynamisé, grâce à une réunion de coordination des suivis réalisée au printemps et à la valorisation des résultats lors du séminaire de Chizé. Le site Internet a été refondu en 2014 et une liste de discussion a été mise en place. La problématique des outardes sur les aéroports reste un point majeur, abordé notamment lors du Comité de suivi de l'Aéroport de Marseille-Provence où la LPO siège en tant qu'animateur national du PNA. Une veille est en cours sur les principaux aéroports méditerranéens, en lien avec les coordinateurs régionaux du PNA Outarde.

Le programme de renforcement des populations migratrices d'Outarde canepetière se poursuit à partir du Centre d'élevage pour la préservation des oiseaux de plaine (CEPOP), basé dans les Deux-Sèvres.

<http://outarde.lpo.fr/>

90

C'est le nombre de participants au séminaire « problématique de conservation des Outardes canepetières dans le centre-ouest de la France », révélant un fort intérêt pour le développement d'un programme LIFE pour cette espèce en 2015.



Plan national d'action Gypaète barbu

L'actuel Plan national d'action Gypaète barbu comprend deux actions phares par rapport au précédent : la constitution d'un « corridor » entre les Pyrénées et les Alpes, et la sauvegarde de la population Corse au bord de l'extinction, sans minimiser le travail réalisé dans les massifs Pyrénéen et Alpin. En 2014, 53 couples sont établis et on a pu dénombrer 41 pontes et l'envol de 19 jeunes.

Cette année encore, la LPO s'est fortement mobilisée dans la mise en œuvre du PNA dans les Pyrénées et a organisé un colloque pour fêter les 30 ans du Réseau « Casseur d'os » dont elle assure la coordination.

Deux jeunes oiseaux issus de la reproduction en captivité ont été réintroduits dans le Parc naturel régional des Grands Causses. L'un d'eux, parti en Bretagne quelques jours, a été victime d'un coup de fusil lors de son retour dans le Massif central et a dû être opéré. Heureusement, il s'est bien rétabli et a pu être relâché.

Un dossier de candidature de programme LIFE a été déposé pour financer le projet de « corridor » Pyrénées-Alpes. Celui-ci consiste à réintroduire de jeunes oiseaux dans le Massif du Vercors et dans le Massif central pendant sept ans afin de créer de nouveaux noyaux de population et de favoriser les échanges d'oiseaux entre les Alpes et les Pyrénées.

La LPO a enfin effectué plusieurs déplacements en Corse pour participer à la définition d'un plan de sauvegarde du Gypaète barbu dont la population a chuté de 50 % en quelques années. Ce plan maintenant finalisé comprend le prélèvement d'œufs pour sauvegarder les gènes Corse, la constitution d'un pool captif de quelques oiseaux, la réintroduction de jeunes oiseaux, le nourrissage intensif de tous les couples, le développement des populations d'ongulés sauvages, un programme de sensibilisation, etc.

Gypaète barbu
© Bruno Berthemey

19

C'est le nombre de jeunes Gypaètes barbus à l'envol en 2014.



Vautour moine
© Bruno Berthemy

Plan national d'action Vautour moine

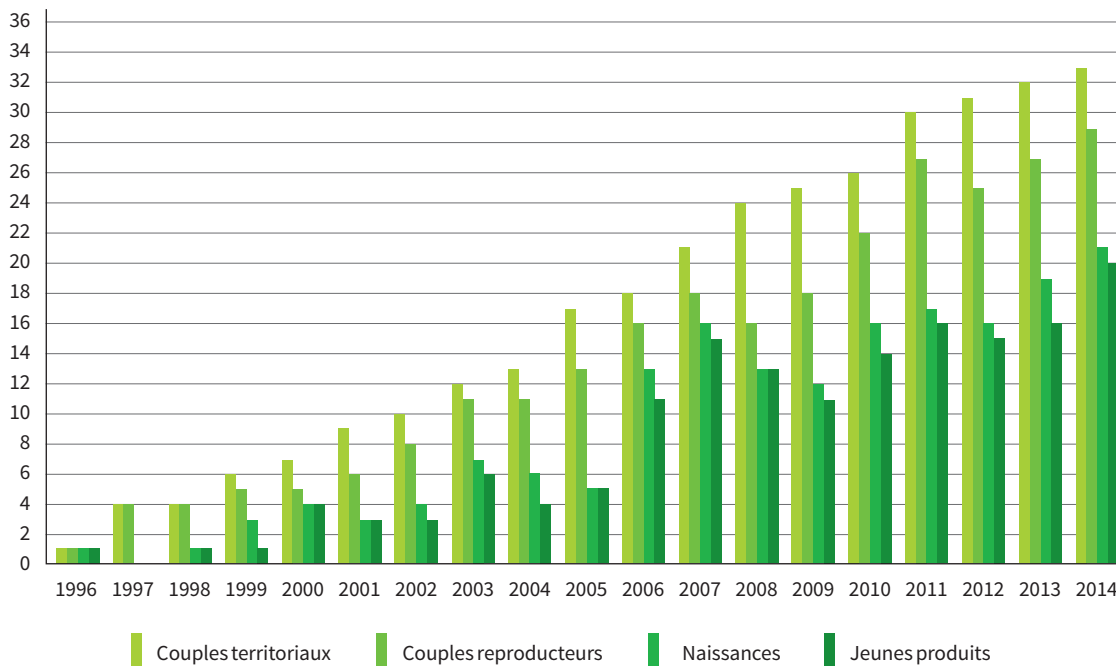
La réintroduction du Vautour moine en France a démarré en 1992 dans les Grands Causses. Un premier Plan national de restauration (PNR) a été mené, complété par un PNA de mars 2011 à février 2016.

Ce nouveau PNA a pour objectifs de poursuivre les lâchers et le suivi de jeunes oiseaux dans les Alpes ; d'évaluer la viabilité de l'espèce et sa dynamique de population ; de prévenir les risques et réduire les facteurs de mortalité ; d'améliorer la qualité et la quiétude des habitats de reproduction ; de suivre les populations françaises de Vautours moines ; et enfin de favoriser l'équarrissage naturel par les rapaces nécrophages.

Animer et coordonner les acteurs impliqués

La coordination nationale de ce PNA a été confiée à la LPO (Mission rapaces) qui a pour rôle d'animer et de coordonner les acteurs impliqués. Elle gère également certains dossiers nationaux (équarrissage naturel, veilles législatives et écotoxicologiques notamment) et participe à l'animation du Réseau européen. L'équipe Grands Causses, en charge de la conservation du Vautour moine dans les Causses, a acquis une grande expérience et de solides connaissances, en termes de biologie, d'écologie, de toxicologie, de gestion, de conservation, de sensibilisation et de recherche fondamentale.

Évolution des paramètres de reproduction de la population française de Vautours moines
Causses, Verdon & Baronnies



Plan national d'action Faucon crécerellette

L'objectif principal du PNA Faucon crécerellette 2011-2015 est le retrait du Faucon crécerellette de la liste des espèces menacées de disparition en France. Ce plan se décline en 17 actions spécifiques qui concernent le suivi des populations, la mise en œuvre d'actions de conservation et l'information du public.

En 2014, la population a atteint un effectif record avec 436 couples. Après les Bouches-du-Rhône (237 couples), l'Hérault (173 couples) et l'Aude (25 couples), le département du Gard a été colonisé par un premier couple nicheur. Des sites de nidification sont en cours d'aménagements dans les Bouches-du-Rhône afin de favoriser le retour de l'espèce dans le Massif des Alpilles et le Plateau de l'Arbois.

En Plaine de Crau, les aménagements des sites de nidification ont prouvé leur efficacité en limitant la prédation, permettant ainsi d'augmenter la distribution et les effectifs : la moitié des couples nicheurs nidifie actuellement sur des sites aménagés, exempts de prédation.

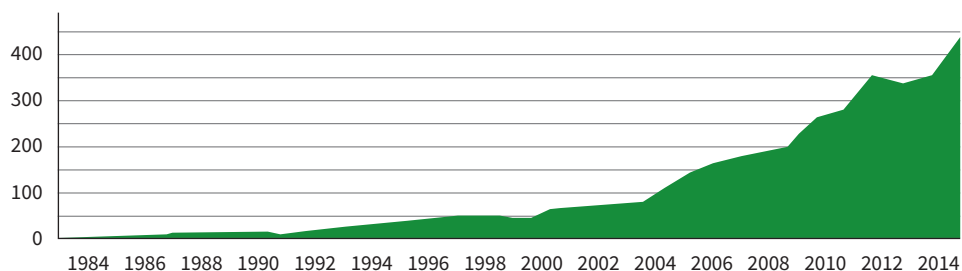
Dans le cadre du suivi de la mortalité, les partenaires du PNA suivent avec inquiétude l'évolution de la mortalité de Faucons crécerellettes sous les parcs éoliens avec 19 cas constatés depuis 2011. Des systèmes d'effarouchement sont actuellement testés par l'exploitant mais les résultats sont mitigés. Ce phénomène est d'autant plus

inquiétant que les parcs éoliens se multiplient dans l'aire de distribution de l'espèce.

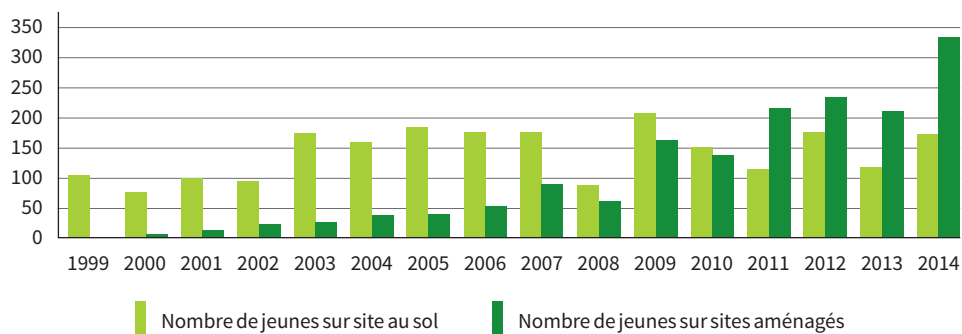
L'année 2014 a, par ailleurs, été une année difficile compte tenu de la forte diminution des subventions publiques et certaines actions n'ont pas pu être mises en œuvre (programme de prospections ou suivi des dortoirs postnuptiaux, par exemple).



Évolution des effectifs de la population française de Faucons crécerellettes depuis 1983



Évolution du nombre de jeunes Faucons crécerellettes à l'envol sur les sites aménagés et les sites au sol





Cigogne noire
© Fabrice Croset

« Plans et actions de sauvegarde LPO »

Plan d'action Cigogne noire

L'Office national des forêts et la LPO assurent conjointement la coordination nationale du réseau Cigogne noire (*Ciconia nigra*) et animent le site internet. En 2014, 38 nids ont été dénombrés dans 14 départements, dont la Seine-Maritime pour la première fois ; 37 nichées se sont envolées et 31 jeunes ont été bagués (programme personnel Cigogne noire du Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO)). De plus, trois oiseaux ont été équipés de balises et ont pu être suivis durant toute l'année, notamment en lien avec le Centre national de recherche scientifique de Strasbourg. Des rencontres Réseaux, avec des conférences grand public, ont été organisées en Lorraine et en Pays de la Loire. En plus de la publication de la lettre d'information annuelle du Réseau, l'année 2014 a été consacrée à la rédaction des actes du 6^e colloque international, qui paraîtront en 2015. La rédaction d'un Plan national de sauvegarde a débuté. L'exposition nationale itinérante et le livret pédagogique Cigogne noire continuent de rencontrer un vif succès.

www.cigogne-noire.fr/

Un plan d'action pour accompagner le retour du Pygargue à queue blanche

Depuis sa disparition en France continentale aux XVIII^e et XIX^e siècles, le Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) était le seul rapace autochtone à ne pas avoir retrouvé sa place dans l'avifaune nicheuse française. Depuis le milieu des années 70, il est hivernant avec des effectifs qui augmentent lentement pour atteindre une vingtaine d'individus. Une bonne nouvelle vient de Moselle où un couple stationne depuis l'hiver 2009-2010 : après une tentative puis un échec de reproduction (en 2012 et 2013), on a observé l'envol de 2 jeunes en 2014. Afin de faciliter la reconquête progressive et spontanée de son aire historique de présence en France, un plan d'action stratégique a été rédigé et proposé par la LPO. Ce plan vise à favoriser et anticiper le retour du Pygargue à queue blanche, suivre ses effectifs et veiller à l'acceptation de ce rapace piscivore par les acteurs locaux.



Chevêche d'Athéna
© Bruno Berthémy

Aigle royal, Aigle botté et Circaète Jean-le-Blanc

L'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), l'Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) et le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), font l'objet d'un suivi annuel par plusieurs centaines d'observateurs, en majorité bénévoles. En 2013 (les chiffres 2014 ne sont pas encore connus), 255 couples d'Aigles royaux, 190 couples d'Aigles bottés et 309 couples de circaètes ont ainsi été suivis dans 34 départements. Si la surveillance a été créée pour lutter contre les trafics et destructions, cette veille s'exerce surtout aujourd'hui pour éviter les dérangements liés notamment aux loisirs de plein air et aux travaux forestiers. Grâce aux liens entre les associations et l'Office national des forêts, les sites connus de reproduction des rapaces forestiers peuvent aujourd'hui être pris en compte dans la gestion forestière.

Circaète Jean-le-Blanc
© David Allemand



Réseaux rapaces nocturnes

Cinq espèces de rapaces nocturnes sont principalement concernées : la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), l'Effraie des clochers (*Tyto alba*), le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) et deux petites chouettes de montagne, la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) et la Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*). Pour chaque espèce, la LPO coordonne un réseau d'experts, gère un site internet dédié et un bulletin d'information spécifique ; pour certaines espèces, un dépliant de sensibilisation et un cahier technique ont été réalisés. Tous ces éléments sont disponibles sur le site Web.

L'année 2014 a été marquée par les cinquièmes rencontres « Grand-duc d'Europe », co-organisées avec Nature-Midi-Pyrénées à Roquefixade (Ariège) et qui ont rassemblé une soixantaine de naturalistes venus de toute la France. Les principaux thèmes abordés ont concerné le suivi des populations sur le territoire français, la problématique des lignes électriques (collision, électrocution) ainsi que des thèmes transversaux comme le lancement de l'enquête Rapaces nocturnes 2015-2017. Grâce aux actions des membres du réseau, les connaissances sur le Grand-duc d'Europe ne cessent de croître. Une intervention sur la situation de l'espèce aux Pays-Bas a même permis d'aborder les problématiques de nos voisins européens. Un film documentaire réalisé par l'association Aubépine a également été projeté, concluant avec brio ces rencontres.

<http://rapaces.lpo.fr/>

Appel aux dons « Stop à la chasse des oiseaux en danger »

Fin 2013, la LPO a lancé un appel aux dons pour financer des expertises scientifiques, dans le but de défendre la limitation de la chasse des oiseaux en danger (réduction des périodes de chasse, arrêt de la chasse des espèces en mauvais état de conservation ou moratoires). Les espèces, ou groupes d'espèces concernés par cet appel aux dons sont les Galliformes de montagne, la Barge à queue noire (*Limosa limosa*), les macreuses (*Melanitta sp.*) et les grives (*Turdus sp.*).

Le projet relatif aux Galliformes de montagne sera défini et mis en œuvre en 2015 par la LPO Rhône-Alpes.

En complément des opérations déjà menées dans le Marais breton (comptage des effectifs reproducteurs et baguage des poussins), l'appel aux dons a permis d'équiper 20 Barges à queue noire adultes de petits émetteurs GLS. Cette technologie permettra, en 2015, de savoir quand et à quelle latitude les populations reproductrices françaises migrent et passent l'hiver. Ces données inédites constitueront une avancée importante dans la connaissance et la protection définitive de la Barge à queue noire.

En 2015, la LPO va analyser les données déjà obtenues sur les macreuses grâce aux missions aériennes de l'Agence des aires marines protégées et va proposer d'éventuelles missions aériennes complémentaires afin de mieux connaître les effectifs.

Les études scientifiques menées en 2015 sur les grives doivent permettre de répondre aux Fédérations des chasseurs du sud de la France qui demandent de retarder la fermeture de la chasse. Elles ont pour objectif de mieux connaître les dates de migration des grives grâce à des opérations de baguage qui seront réalisées au cours de l'hiver et du printemps prochain dans les départements du sud-est de la France.

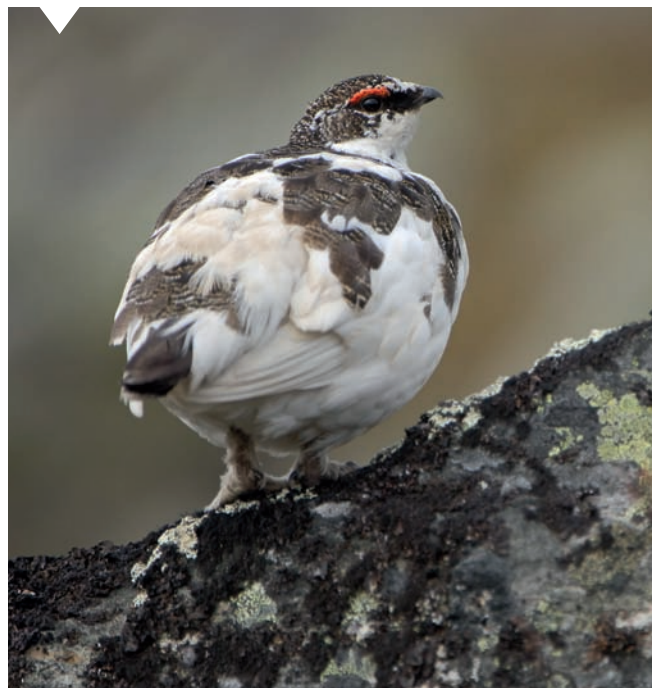


Courlis cendré

© Christophe Sidamon-Pesson

Lagopède alpin

© Christophe Sidamon-Pesson





La sauvegarde des nichées de busards

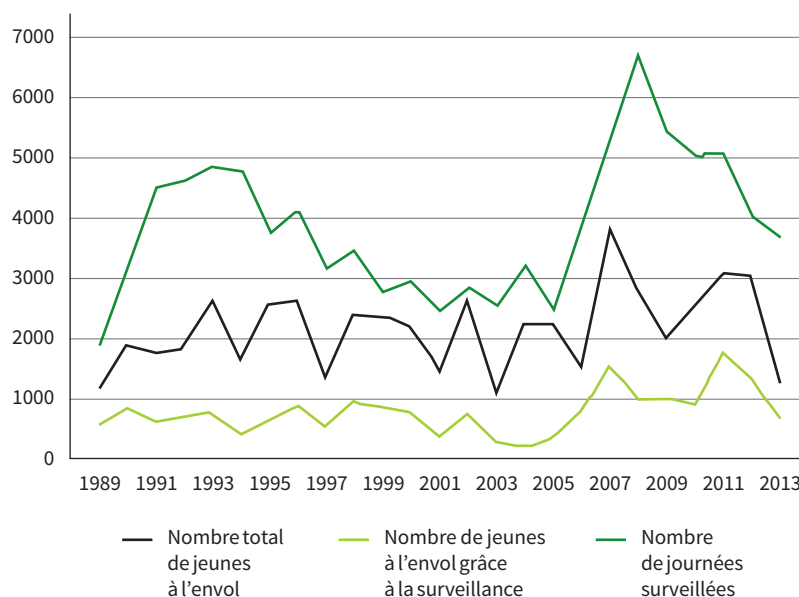
Le Busard cendré (*Circus pygargus*), le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) et le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) sont des espèces qui nidifient au sol, souvent dans les cultures. Un grand nombre de couples nicheurs souffrent ainsi de la destruction des nichées au moment des moissons. Un important réseau de surveillants se mobilise de façon exemplaire au niveau national depuis près de 40 ans afin d'assurer la sauvegarde de ces espèces. Les actions conduites sont le repérage des nids dans les champs, l'information des agriculteurs et la mise en place de mesures de protection adaptées.

En 2014, le Réseau Busards a poursuivi sa forte mobilisation : entre 500 et 600 observateurs ont participé, totalisant au moins 4000 journées de surveillance. Le bilan

annuel est en cours d'élaboration, mais on sait d'ores et déjà que sur plus de 1 500 nids découverts, une petite moitié a fait l'objet de mesures de protection et plus de 3 000 jeunes ont été dénombrés à l'envol.

L'analyse effectuée par les scientifiques montre l'importance des actions de protection dans la dynamique de population du Busard cendré. En l'absence de protection, la baisse de productivité entraînerait l'effondrement des effectifs de la population française : le travail réalisé par le Réseau Busards se révèle donc déterminant dans la sauvegarde de cette espèce.

Suivi busards
© Gregory Smellinckx



Effort de surveillance et résultats obtenus de 1989 à 2013

Guifette moustac
© Fabrice Cahez



Plan d'action Guifette noire et Guifette moustac

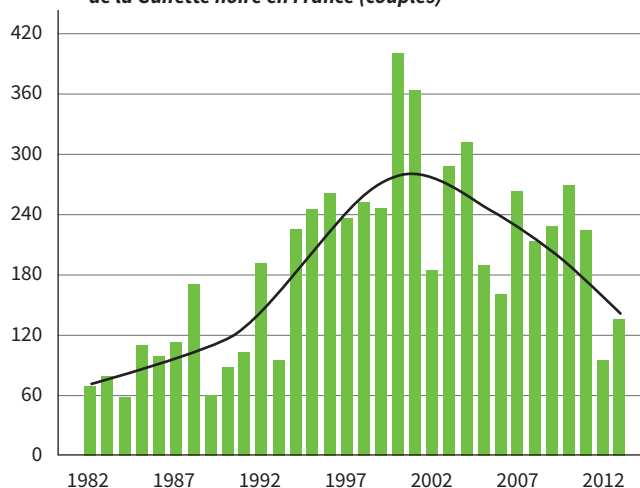
Au printemps 2014, trois colonies de Guifette moustac (*Chlidonias hybrida*) se sont installées sur deux sites du Marais poitevin gérés par la LPO (dans des propriétés LPO à Champagné-les-Marais et dans la Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré) avec 21 à 25 couples et neuf jeunes à l'envol, soit une productivité de 0,39 jeune volant par couple.

Pour la quinzième année consécutive, des Guifettes noires (*Chlidonias niger*) ont niché sur des radeaux artificiels de nidification au sein de propriétés LPO en Marais charentais : 12 couples ont produit 25 jeunes volants sur le site du Marais de Voutron (soit deux jeunes volants par couple, ce qui constitue un excellent résultat de reproduction). Sur ces deux vastes marais, seuls les sites gérés par la LPO ont accueilli des Guifettes noires nicheuses.

Très localisées, les populations françaises de Guifette moustac et de Guifette noire font l'objet, depuis 1982, d'un suivi très précis. Au cours des cinq dernières années (2009 à 2013), avec une moyenne de 3 400 couples dans six grandes zones humides, la Guifette moustac présente un meilleur statut que la Guifette noire, dont les effectifs annuels se situent entre 95 et 270 couples répartis dans quatre zones humides. Les données disponibles pour

2014, même si elles sont encore incomplètes, confirment le rôle clé joué par les sites de Loire-Atlantique (Grande Brière et lac de Grand-Lieu) pour la Guifette noire, et par la Brenne qui accueille de 20 à 25 % de la population nationale de Guifette moustac.

Évolution des effectifs de la Guifette noire en France (couples)





Coordination du programme LIFE+ Nature « Rôle des genêts »

Faucon pèlerin

La LPO coordonne le réseau national en faveur du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) qui se mobilise au quotidien pour assurer la conservation de cette espèce rare, au bord de l'extinction au siècle dernier et dont la population demeure aujourd'hui fragile et menacée. La LPO accompagne aussi la colonisation spontanée des villes et des sites anthropiques, notamment en installant des nichoirs et en développant des actions de sensibilisation des citoyens à la présence et au rôle de cette espèce emblématique dans l'écosystème urbain.

L'année 2014, troisième et avant-dernière année du programme LIFE+ Nature dédié au Rôle des genêts (*Crex crex*), a été extrêmement riche en événements, aussi bien pour la LPO qui le coordonne, que pour ses partenaires la LPO Anjou et le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Les réflexions menées ont permis d'être force de propositions dans la réforme de la Politique agricole commune (PAC) et de renforcer l'intégration des enjeux de l'espèce dans l'élaboration des nouvelles Mesures agroenvironnementales (MAE), comme, par exemple, l'inclusion de bandes refuges.

Sur le plan foncier, des acquisitions de nouveaux terrains visant la sauvegarde de l'espèce ont déjà été réalisées en Moyenne Vallée de l'Oise et dans les Basses Vallées angevines, et sont en cours en Moyenne Vallée de la Charente. Les équipes de terrain ont continué la localisation des parcelles accueillant des mâles chanteurs et ont proposé des mesures d'urgence aux exploitants concernés (retard de fauche au 31 juillet). Les équipes ont également suivi les fauches pour observer l'efficacité des mesures prises dans le cadre du programme (retard de fauche, utilisation de la barre d'effarouchement, maintien d'une bande refuge, etc.).

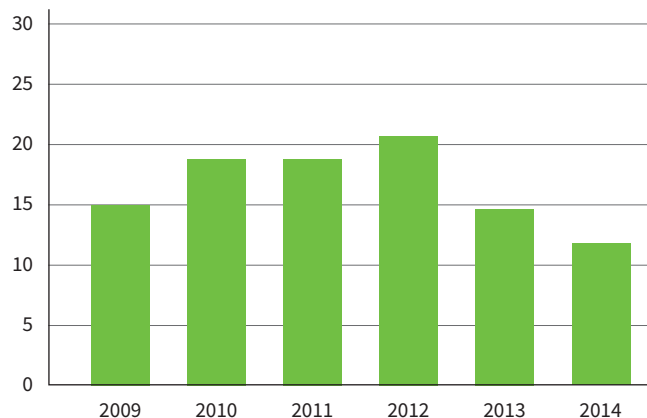
Le réseau s'est enfin élargi et renforcé, grâce à la tenue d'un séminaire en Picardie, rassemblant des acteurs nationaux et européens impliqués dans la sauvegarde du Rôle des genêts.

www.rale-des-genets.fr

Outardes

245, c'est le nombre de jeunes Outardes canepetières (*Tetrax tetrax*) élevées en captivité au Centre d'élevage pour la préservation des oiseaux de plaine (CEPOP) et lâchées dans les plaines de Poitou-Charentes entre 2005 et 2014. Ces jeunes outardes ont renforcé la population migratrice d'outardes françaises ; les jeunes mâles lâchés représentaient environ 20 % des mâles chanteurs de la région entre 2010 et 2014. À partir de 2015, le Conseil général des Deux-Sèvres abritera l'élevage dans un centre flambant neuf spécialement créé à cet effet avec l'aide de l'Europe, de l'État et de la Région Poitou-Charentes.

Pourcentage de mâles outardes issus de l'élevage dans la population sauvage





Plan stratégique d'action « Vautour fauve et activités d'élevage »

L'État a entrepris la rédaction d'un Plan stratégique d'action sur le thème « Vautour fauve et activités d'élevage ». Dès 2012, la LPO a eu l'occasion de communiquer ses remarques, en dénonçant le développement des campagnes d'effarouchements et la régulation de la population de Vautour fauve (*Gyps fulvus*) par la ressource trophique. Alors qu'en France toutes les conditions sont réunies pour favoriser une dynamique naturelle de la population du Vautour fauve régie par des épisodes d'évolution et de régression, ce plan préfère des mesures restrictives pour ne pas favoriser l'accroissement des effectifs de Vautour fauve. Il introduit ainsi un seuil d'acceptabilité au-delà duquel l'espèce serait considérée indésirable. Une mission d'inspection générale, malgré l'audition de la LPO en 2014, vient confirmer les axes d'actions du plan stratégique avec, notamment : le déploiement de tirs d'effarouchements en insistant sur l'urgence

de les étendre avec le concours des lieutenants de l'ovellerie et des éleveurs ; la réalisation d'une étude sur le potentiel de colonisation de l'espèce et son prétendu éventuel changement de comportement ; un programme de recherche franco-espagnol sur l'estimation de la population d'équilibre en fonction des zones d'élevage.

Dans ce contexte, la LPO a lancé en 2014 un appel aux dons « Vautour fauve dans la tourmente... Ensemble, réhabilitons-le ! », en poursuivant, par ailleurs, ses actions en faveur du déploiement d'un réseau de placettes d'équarrissage pour rapaces nécrophages. Elle a permis également, avec le concours de l'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes (INTERBEV), de diminuer de 60 % la facture du service d'équarrissage des détenteurs de placettes (Contribution volontaire obligatoire dont doivent s'acquitter les éleveurs).

Vautours fauves
© Fabrice Cahez

Leste à grands stigmas
© Philippe Jourde

La surveillance toxicologique des rapaces sous PNA

Parmi les causes de mortalité des rapaces, les intoxications apparaissent comme une menace souvent mal évaluée et certainement sous-estimée. Afin de mieux cerner cette question, la LPO a consolidé son réseau de surveillance nationale dès 2009 puis a formalisé sa collaboration avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage dès 2012, dans le cadre de la surveillance de mortalité des espèces d'oiseaux soumis à un PNA. En 2014, 39 rapaces ont été pris en charge pour la réalisation d'autopsies et d'analyses toxicologiques.



Lâcher du « leste » ? Jamais !

En 2014, la LPO France a fortement contribué à la déclinaison régionale du Plan de restauration des Odonates en rédigeant notamment un plan de sauvetage d'une espèce de libellule très menacée, le Leste à grands stigmas (*Lestes macrostigma*). La Charente-Maritime, département où se situe le siège social de la LPO, joue un rôle majeur pour cette espèce puisqu'elle abrite des populations importantes et qu'elle se situe au cœur de son aire de répartition atlantique, concentrée entre l'estuaire de la Loire et le bassin d'Arcachon.

Hérisson d'Europe
© Denis Defreyne



Réduire la mortalité routière

Sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et en collaboration avec ses associations naturalistes départementales affiliées, la LPO coordonne un programme régional visant à réduire la mortalité routière de la faune sauvage. La première étape de ce projet financé par l'Europe, la Région et les Conseils généraux, est de centraliser le recensement des collisions routières. Fin 2014, près de 14 000 données régionales dont plus de 7 700 en Charente-Maritime étaient comptabilisées. Ces nombreuses contributions permettront de cibler les zones majeures de collisions où des aménagements spécifiques seront développés en partenariat avec les gestionnaires routiers.

www.faune-charente-maritime.org



« Agir pour
la protection
des mammifères
en région »

À l'action pour les visons

Le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*), espèce menacée au niveau mondial, n'est plus présent en France que dans une quinzaine de départements du quart Sud-Ouest. Le bassin du fleuve Charente est devenu aujourd'hui un des principaux bastions de l'espèce.

Directement concernée par ce mammifère présent sur plusieurs de ses terrains, la LPO France se lance dans un ambitieux programme de conservation afin de protéger et d'améliorer son habitat, de réduire les causes de mortalité, de mieux intégrer sa conservation dans les projets d'aménagement et de renforcer les connaissances sur son écologie.

Avec ce projet sur le vison, mené dans neuf sites d'intérêt communautaire en partenariat avec les collectivités locales, les gestionnaires de l'eau et les scientifiques, la LPO contribue à préserver cet écosystème de grande valeur, tout en participant à une meilleure gestion de la ressource en eau du bassin.

Des pontons à visons sur la Route nationale La Rochelle-Rochefort

La LPO et le Conseil général de la Charente-Maritime se sont associés pour préserver la Loutre (*Lutra lutra*) et le Vison d'Europe des Marais de Rochefort. Le projet d'aménagement routier proposé au ministère dans le cadre de la Stratégie nationale de la biodiversité a été retenu et un système innovant de passerelles flottantes a été mis en place sur deux axes routiers particulièrement meurtriers. Le dispositif expérimental a fait ses preuves : aucun cas de mortalité de loutres ou de visons n'a été constaté et les suivis par photo-pièges attestent bien du passage des deux espèces sous les ouvrages d'art équipés depuis près d'un an.



Des refuges pour les chauves-souris

Engagée depuis plus de 15 ans dans la protection des chauves-souris, la LPO participe tout naturellement à la déclinaison régionale du second Plan national d'action des Chiroptères, validée en Poitou-Charentes en 2013. La LPO co-anime notamment en Charente-Maritime, en partenariat avec Nature Environnement 17, un programme régional porté par Poitou-Charentes Nature sur la protection des chauves-souris en milieu bâti, action prioritaire du Plan régional. Les prospections et les actions de sensibilisation menées ces deux dernières années ont permis la création de neuf refuges à chauves-souris, sur six communes différentes. Les propriétaires de ces refuges s'engagent à maintenir les gîtes existants, à garantir la tranquillité des chauves-souris et à développer le potentiel d'accueil sur leur propriété.

Pensons aux visons pour les compensations

Le chantier de la ligne ferroviaire à grande vitesse Tours-Bordeaux a détruit de nombreux habitats naturels que la société COSEA (groupement d'entreprises chargé de la conception et de la construction de la ligne) se doit de compenser. La LPO, en partenariat avec les associations de Poitou-Charentes Nature, a proposé que les conventionnements envisagés en faveur du vison soient convertis en mesures concrètes de conservation telles que des aménagements d'ouvrages d'art actuellement infranchissables ou dangereux. Si cette demande est validée, près d'une centaine de ponts seront équipés de passage à faune, notamment dans le bassin de la Charente.



« Agir pour la protection des oiseaux marins »

Coordonner un projet européen de protection des oiseaux marins

Le projet européen FAME (Future of the Atlantic Marine Environment) finalisé en 2014 a notamment permis l'identification d'IBAs (Important Bird Areas) pour le Fou de Bassan (*Morus bassanus*), la collecte de données sur le Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*), espèce en danger critique d'extinction, et l'obtention des premiers résultats sur les interactions entre les oiseaux marins et les activités de pêche en mer (captures accidentelles, etc.). Ce projet mené pendant quatre ans, dans cinq pays européens, a mobilisé un grand nombre d'associations de protection de la nature, d'équipes de scientifiques et de bénévoles. Les résultats ont été présentés lors de l'évènement de clôture du projet, le 11 avril 2014, à Paris. www.fameproject.eu.

Contribuer au déploiement des politiques publiques en mer

La LPO a contribué à la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques maritimes (Directive-cadre stratégie pour le milieu marin, Natura 2000, etc.). En collaborant étroitement avec l'Agence des aires marines protégées et l'ensemble des structures du Réseau national oiseaux marins, la LPO a participé à l'amélioration des connaissances sur la mégafaune marine et à la détermination des grands secteurs dans lesquels devront être désignées des zones Natura 2000 au large en 2015.



Fulmar boréal
© Nidal Issa

Évaluer la prédation des moules de bouchot par les goélands

Les mytiliculteurs dont les concessions sont situées à l'intérieur de la Réserve naturelle nationale (RNN) de Moëze-Oléron observent une baisse de production qu'ils associent notamment à la prédation par les goélands. En 2014, une collaboration a été mise en place entre la LPO, le Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole (CREAA) et les mytiliculteurs pour en préciser l'importance. L'objectif est de trouver des solutions durables pour préserver ces espèces protégées et faire respecter les règles de la RNN, tout en tenant compte de l'activité économique mytilicole. Avec le soutien de l'Agence des aires marines protégées, une étude a été lancée afin d'évaluer la fréquentation des bouchots par les oiseaux. En parallèle, le CREAA réalise, en 2014-2015, une étude comparative de la production mytilicole sur des pieux protégés inaccessibles pour les oiseaux et sur des pieux non protégés.

Les projets LIFE sur les oiseaux marins

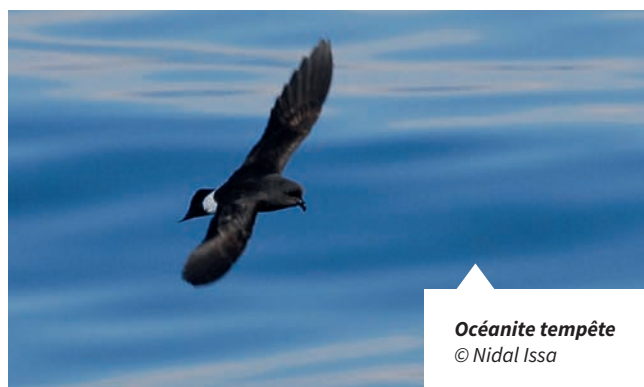
Dans le cadre du développement de ses activités vers le milieu marin, la LPO a participé au dépôt de trois projets LIFE lors de la session d'octobre 2014 de la Commission Européenne. Le premier est un projet « LIFE Gouvernance » sur les interactions entre oiseaux marins et activités humaines en mer (projet OMEGA, Oiseaux marins et gestion des activités humaines en mer), porté par un partenariat entre la LPO, l'Agence des aires marines protégées, le Muséum national d'Histoire naturelle et la Surfrider Foundation. Ce projet se fera en collaboration avec les associations et les pêcheurs locaux sur les trois façades maritimes métropolitaines. La LPO a également été sollicitée par la Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises pour participer à un projet « LIFE Biodiversité » sur la protection des albatros (*Diomedidae*), avec une action sur le contrôle des mammifères introduits. La LPO a également été associée par BirdLife Europe and Central Asia à un projet « LIFE Préparatoire » sur les Plans d'action européens sur les espèces menacées, la LPO étant plus particulièrement chargée du Plan d'action sur le Puffin yelkouan (*Puffinus yelkouan*).

Réserve naturelle nationale des Sept-Îles
© LPO



Contribuer à une meilleure prise en compte des oiseaux marins par les entreprises

Les oiseaux marins qui passent la majorité de leur cycle biologique en mer doivent s'adapter aux évolutions importantes de ce milieu (pollutions, développement des activités humaines, changements climatiques). La LPO a participé en 2014 à plusieurs études visant à améliorer la prise en compte des oiseaux dans le développement d'activités humaines potentiellement impactantes. Ainsi, un pré-diagnostic a été réalisé au large de l'île d'Oléron dans le cadre d'un éventuel développement d'éolien marin. Des campagnes embarquées ont également été déployées au large du Croisic et de Noirmoutier, en collaboration avec la LPO Vendée, dans le cadre d'un permis exclusif de recherche déposé par un consortium d'exploitants de granulats marins.



Océanite tempête
© Nidal Issa

Connaître la biologie du Fou de Bassan aux Sept-Îles

La Réserve naturelle des Sept-Îles a mis en place un partenariat avec le Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive de Montpellier (CEFE-CNRS) afin d'améliorer les connaissances sur la population nicheuse de Fou de Bassan (*Morus bassanus*). En 2014, 20 balises GPS ont été posées sur des Fous de Bassan adultes élevant un poussin. En comparant les données obtenues avec celles des années précédentes, on a pu mettre en évidence un allongement des trajets d'alimentation (plus de 350 km de leur colonie) et une dégradation de l'état corporel des adultes reproducteurs, révélant une moins bonne disponibilité des ressources alimentaires. À suivre avec attention à l'avenir.

Coordination du suivi des échouages d'oiseaux marins

Le début d'année 2014 a été marqué par des conditions météorologiques chaotiques, avec des tempêtes à répétition venues de l'Atlantique (Xaver, Dirk, Petra, Ulla, etc.). Ces tempêtes, qui ont balayé les côtes et dont certaines ont coïncidé avec de forts coefficients de marée, ont tué des milliers d'oiseaux marins : plus de 50 000 oiseaux échoués ont été dénombrés en Europe. Avec plus de 43 000 oiseaux marins concernés rien que pour la France, principalement sur le littoral atlantique, du département des Pyrénées-Atlantiques jusqu'au Finistère, ce phénomène d'échouage hivernal a été exceptionnel de par son ampleur et sa localisation.

Dès la fin du mois de janvier, le programme « Oiseaux en détresse » est informé par les Centres de sauvegarde de la faune sauvage d'arrivées conséquentes d'oiseaux marins, principalement des Alcidés. Une cellule de crise est immédiatement mise en place au sein de la LPO qui, soutenue par l'Agence des aires marines protégées et le ministère de l'Écologie, coordonne à l'échelle de la façade atlantique le recensement des échouages. Seize structures associatives et les collectivités

locales sont ainsi impliquées, du Finistère aux Pyrénées-Atlantiques, en lien avec Bretagne Vivante, la LPO Finistère, la LPO Morbihan, la LPO Loire-Atlantique, la LPO Vendée, la LPO Charente-Maritime et la LPO Aquitaine. Le Réseau LPO s'est organisé avec les réseaux existants d'observateurs et les réseaux de collecte et de transport d'oiseaux en détresse. L'Union française des centres de sauvegarde (UFCS) a coordonné les actions des Centres de sauvegarde de la faune sauvage. Au total, plus de 500 bénévoles et salariés ont été mobilisés pour cette opération qui a comptabilisé 43 564 oiseaux échoués, dont 3 000 environ ont été accueillis dans les Centres de sauvegarde du littoral. La LPO a par ailleurs bénéficié de l'aide financière de la Fondation Nature & Découvertes, de l'UFCS et de donateurs privés pour l'accueil et les soins aux oiseaux. Au final, pas moins de 45 espèces d'oiseaux ont été concernées, majoritairement des Macareux moines (*Fratercula arctica*), des Guillemots de Troïl (*Uria aalge*), des Pingouins torda (*Alca torda*), des Mouettes tridactyles (*Rissa tridactyla*) et des Fous de Bassan (*Morus bassanus*).



Côtes du finistère
© Christophe Sidamon-Pesson

Le **Macareux moine** ressort comme l'espèce principalement impactée par cet échouage (66 % des échouages), suivie du Guillemot de Troïl avec 27 % des échouages.
© Olivier Lалуque



50 000

C'est le nombre d'oiseaux marins qui se sont échoués en Europe pendant l'hiver 2014. De janvier à mars 2014, 43 564 oiseaux échoués ont été comptabilisés en France, principalement sur le littoral atlantique, depuis les Pyrénées-Atlantiques jusqu'au Finistère. 3 000 oiseaux environ ont été accueillis dans les Centres de sauvegarde.

« Actions internationales »

Mise en œuvre du programme LIFE pour la sauvegarde de l'Aigle de Bonelli

La LPO participe au programme LIFE+ Nature-Integral Recovery of Bonelli's Eagle Population in Spain. Ce programme franco-espagnol contribue au rétablissement de la population espagnole d'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*) par le recours à des opérations de réintroduction et de renforcement mises en œuvre dans différentes régions de la péninsule Ibérique et des Baléares. Plus précisément, il contribue à des programmes de renforcement de la population d'Aigles de Bonelli dans les provinces de Madrid, d'Alava (Pays basque) et de la Navarre, et de réintroduction à Majorque.

Ces programmes de translocation s'appuient sur les Centres d'élevage et de reproduction de l'Aigle de Bonelli : le Grupo de Rehabilitacion de la Fauna Autoctona (GREFA) en Espagne qui détient neuf couples (en plus d'individus non appariés) ayant produit jusqu'alors 14 poussins ; le Centre de Christian Pacteau en Vendée qui, avec cinq couples reproducteurs effectifs sur sept paires possibles, a produit jusqu'alors 18 poussins dont huit ont été confiés aux programmes de réinsertion en Navarre, à Madrid et à Majorque entre 2011 et 2013 ; et le Centre de Jean-Claude Mourgues en Ardèche.



Montage d'un dossier LIFE franco-espagnol en faveur du Vautour moine

L'année 2014 a été particulièrement fructueuse en matière de coopérations internationales dans les programmes en faveur du Vautour moine (*Aegypius monachus*). Le rendez-vous phare de cette année fut la rencontre organisée à Madrid, par la Vulture Conservation Foundation (VCF), le GREFA et la LPO. Des représentants de Bulgarie, de Croatie, d'Espagne, de France, d'Italie, de Macédoine et du Portugal étaient invités à réfléchir ensemble à l'avenir des projets européens de réintroduction et en particulier à la répartition des oiseaux mis à disposition par l'Espagne et ses communautés autonomes. Cette rencontre a permis au GREFA et à la LPO de déposer un programme LIFE+ commun en octobre 2014.

Collaboration au Réseau européen Vautour percnoptère

La LPO participe à l'animation du réseau européen qui œuvre en faveur du Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*). Cette collaboration et ces échanges de compétences entre pays assurent une meilleure sauvegarde de l'espèce. En 2014, une actualisation du site Web a été effectuée, avec notamment la mise en ligne de nouvelles internationales sur le Vautour percnoptère. <http://rapaces.lpo.fr/vautour-percnoptere/>

Milan royal
© Bruno Berthemy



Animation du réseau européen Milan royal

Depuis le colloque international sur le Milan royal (*Milvus milvus*) organisé en Franche-Comté en 2009, la LPO renforce continuellement ses collaborations européennes, indispensables pour assurer la sauvegarde de cette espèce migratrice menacée et endémique à l'Europe. Les principales actions menées au quotidien par la LPO concernent la diffusion des données de contrôles des oiseaux marqués, l'extension du comptage simultané des hivernants à l'ensemble des pays abritant des oiseaux en hivernage, le transfert d'expériences sur des problématiques communes telles que l'éolien, les empoisonnements, etc.



Vautour percnoptère
© Bruno Berthemy

La LPO participe à trois Groupes de Travail (Task Force) du réseau BirdLife Europe

La « Task force marine » : le rôle de la LPO dans ce groupe dédié aux oiseaux marins consiste à représenter les enjeux marins de la France, notamment ceux de Natura 2000, des captures accidentelles et des activités humaines.

La « Task force Directives oiseaux et habitats » : en 2014, la LPO a participé à deux réunions de ce groupe de travail dédié à la défense et à la protection des populations d'oiseaux sauvages. L'une de ces réunions, relative à l'application des directives, a abordé notamment la campagne pour les directives oiseaux et habitats, le rapport de la CE sur l'état de la nature, l'application de l'Article 6(4) de la Directive habitats, la proposition de la nouvelle directive sur les inspections environnementales, les priorités pour la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS-Conférence des Parties), la prévention de l'empoisonnement des oiseaux, les compensations pour la biodiversité et les directives sur les espèces exotiques. La seconde réunion, qui s'est tenue début décembre, était une mise à jour de la situation de la nouvelle Commission Juncker et la préparation de la campagne de défense des directives en vue du Fitness check de 2015.

La « Task force agriculture » : au printemps 2014, ce groupe a animé une réunion sur la mise en place de la Politique agricole commune (PAC) et principalement sur l'avancée des Plans de développement rural. Malgré le travail intense de BirdLife à Bruxelles, force est de constater que la PAC ne répond pas aux attentes des citoyens en matière de protection de la biodiversité.



Participation au consortium BirdLife pour la mise en œuvre du programme CEPF Med

Trois ans après sa mise en œuvre, le programme CEPF Med (Critical Ecosystem Partnership Fund pour le bassin méditerranéen) commence à donner des premiers résultats en termes de conservation. Plus de 85 organisations sont impliquées d'une façon directe ou indirecte dans les projets sélectionnés par la LPO, responsable des pays d'Afrique du Nord (Libye, Maroc, Algérie, Tunisie) et du Cap Vert.

Une attention particulière est portée à la société civile algérienne qui rencontre certaines difficultés dans ses actions de conservation, en raison de nombreux blocages législatifs. Néanmoins, grâce au soutien du CEPF Med, d'importants projets voient le jour en Algérie, dont le rétablissement du Parc national Djebel Babor. Cette ancienne aire protégée, qui héberge un cortège d'espèces endémiques telles que le Sapin de Numidie (*Abies numidica*), la Sittelle kabyle (*Sitta ledanti*) ou le singe Magot (*Macaca sylvanus*), est actuellement menacée par les incendies, le surpâturage et l'exploitation forestière. L'association de réflexion, d'échanges et d'actions pour l'environnement et le développement durable

(AREA-ED) porte ce projet au niveau local et a engagé depuis fin 2014 des réunions de concertations prometteuses avec les différents acteurs concernés, afin de rétablir le statut du parc et d'étendre sa zone de protection.

Enfin, pour la première fois dans l'histoire du CEPF, l'équipe régionale de mise en œuvre a trouvé un financement supplémentaire en cours de programme, grâce à la Fondation MAVA. Ce soutien financier, à hauteur de 1,2 million USD, vise à améliorer l'implication et l'engagement de la société civile dans la conservation de la biodiversité, notamment pour la gestion intégrée des zones côtières du bassin méditerranéen.

www.lpo.fr/cepf/cepf

Singe Magot
© Louis-Marie Préau

1 200 000

C'est en USD le soutien financier accordé par la Fondation MAVA pour améliorer l'implication de la société civile dans la conservation de la biodiversité.



L'approche des « Groupes locaux de Conservation » en Afrique : la conservation participative à la loupe !

En partenariat avec le laboratoire de recherche Patrimoines locaux et gouvernance (PALOC) affilié à l'IRD (Institut de recherche pour le développement) et au Muséum national d'Histoire naturelle, la LPO vient de clôturer une étude sur les pratiques de conservation participative de BirdLife Afrique, soutenue par la Région Île-de-France.

La notion de participation, introduite depuis des années dans les programmes de conservation, repose sur l'idée qu'une protection effective de la biodiversité passe par l'amélioration des conditions de vie des populations locales, usagers de cette nature, et leur participation à sa conservation. Pour BirdLife, la protection de la biodiversité implique inévitablement de modifier en profondeur nos modèles de développement et de créer davantage de droits et de libertés pour les communautés les plus vulnérables, dans le respect de la diversité des cultures humaines et des limites écologiques. En Afrique, le réseau BirdLife, dont la LPO, tente de concilier depuis de nombreuses années

les injonctions de réduction de la pauvreté et de protection de la biodiversité. Néanmoins, le travail souhaité entre les communautés locales et les acteurs de la conservation n'a rien d'évident, et les impacts engendrés sur ces populations sont loin d'être toujours compris et intégrés. C'est dans cette optique que la LPO, avec ses partenaires scientifiques, a interrogé le travail du réseau BirdLife et son approche innovante de la participation au travers des « Groupes locaux de conservation ».

Dans le cadre de cette étude, une brochure à destination des acteurs de la conservation met en avant des projets africains, pour rendre compte du travail des ONG africaines du réseau BirdLife avec les populations locales. Des exemples, du Sénégal au Burundi, montrent comment ces populations, structurées en « Groupes locaux de conservation », mènent des actions concrètes qui, tout en améliorant leurs revenus, permettent de réduire la pression sur les ressources naturelles.

www.lpo.fr

Madagascar
© ASITY

Faucon crécerellette
© Yves Pimont



Conservation participative et valorisation de l'île de Kousmar au Sénégal, en partenariat avec Nature-Communautés-Développement

L'île de Kousmar, à la tête du delta du Sine-Saloum, dans le sud de Sénégal, abrite le plus grand dortoir actuellement connu de Faucon crécerellette (*Falco naumanni*), avec 25 000 individus. Au sein de ce dortoir, un petit rapace africain, l'Élanion naucier (*Chelictinia riocourii*), est également présent en grand nombre (près de 20 000 individus).

Depuis plus de trois ans, la LPO travaille avec l'association sénégalaise Nature-Communautés-Développement (NCD) sur un programme de conservation intégrée visant l'amélioration des conditions de vie des villageois vivant à proximité de l'île (microcrédits, jardins maraîchages, construction de cases de passage pour l'écotourisme, etc.), ce qui en retour apporte une meilleure protection des habitats de Kousmar. Dans cette optique, chaque village s'est doté de groupes d'éco-gardes, jeunes formés pour assurer la surveillance de l'île. Pour accompagner ces nouvelles pratiques, la sous-préfecture a accepté la demande de la Communauté rurale de Ndiaffate et de NCD, de mettre cette île sous protection avec la création d'un Espace naturel communautaire géré par les villageois.

Le projet, financé majoritairement par la Fondation MAVA, a pris fin en juillet 2014, après un atelier de travail avec les membres de NCD pour la préparation d'un plan opérationnel ; l'association est également inscrite dans la stratégie de développement du réseau BirdLife en Afrique, comme possible futur partenaire affilié pour le Sénégal.

<https://www.lpo.fr/la-mission-internationale/le-faucon-crecerellette-au-senegal>



25 000

C'est le nombre de Faucons crécerellettes recensés dans le dortoir de l'île de Kousmar au Sénégal.

Solidarité associative au Burundi

Depuis fin 2012, la LPO France assiste la Région Pays de la Loire dans son travail de coopération avec les autorités du Burundi, pour leur mise en œuvre de politiques environnementales favorables à la protection de la biodiversité.

Au Burundi, la LPO accompagne l'Association burundaise pour la protection de la nature (ABN)/BirdLife Burundi et l'Institut national pour l'environnement et la conservation de la nature (INECN), établissement public gestionnaire des Parcs nationaux et des Réserves naturelles, dans la mise en œuvre de projets de conservation.

Les populations burundaises dépendant très largement des ressources naturelles pour assurer leurs moyens de subsistance, la protection de la nature doit se faire avec et par les populations locales, tout en participant à l'amélioration de leurs moyens de subsistance. Pour y parvenir, l'ABN a proposé un projet de soutien de trois groupements d'apiculteurs installés en limite du Parc national de la Kibira. Dans le même secteur, une plantation de bambous et d'arbres sur les « courbes à niveau » anti-érosion a été entreprise afin de soulager à long terme l'exploitation de la végétation en périphérie du Parc de la Kibira.

L'INECN cherche à actualiser le plan de gestion du Parc national de la Ruzisi ; des aménagements ont également été prévus pour pallier la prolifération du Lantaniier (*Lantana camara*), espèce exotique envahissante qui menace d'atrophier les zones de savanes, ainsi que des aménagements à visée touristique pour favoriser le développement de ce secteur.

« Les Centres de sauvegarde de la faune sauvage »

Le suivi des tirs illégaux

Au-delà des soins aux oiseaux et mammifères sauvages en détresse en vue de leur réinsertion dans le milieu naturel, les Centres de sauvegarde de la faune sauvage ont pour mission l'étude des causes de destruction de la faune sauvage. Afin d'apporter des éléments chiffrés sur les destructions par tir d'espèces protégées en France, les Centres de sauvegarde ont mis en place un suivi des animaux victimes de tirs illégaux. Chaque spécimen appartenant à une espèce protégée et suspecté de présenter des plombs a été radiographié. En 2014, 2 % des oiseaux accueillis avaient été victimes de tirs illégaux. On estime que ce pourcentage est probablement sous-évalué car plusieurs dizaines d'individus appartenant à des espèces protégées n'ont pas pu être radiographiés, l'opération risquant de menacer leur survie.

Radiographie de Grand-duc d'Europe victime d'un tir illégal
© Centre UFCS Tichodrome (33)

9 362

C'est le nombre d'animaux qui ont été accueillis dans les Centres de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO en 2014, parmi lesquels on a dénombré plus de 700 mammifères. Ce record d'activité est la conséquence d'une succession d'événements climatiques. Le Centre de sauvegarde LPO de l'Île-Grande (Côtes d'Armor) et le Centre de sauvegarde LPO Aquitaine ont ainsi recueilli plus d'un millier d'oiseaux marins échoués à la suite des tempêtes qui se sont succédées dans l'Atlantique au cours de l'hiver 2013-2014 ; en outre, avec une météo quasi estivale jusqu'à l'automne qui a favorisé des naissances tardives, la plupart des centres ont dû recueillir de nombreux animaux, notamment de jeunes hérissons, jusqu'en octobre.

Urgence « faune en détresse » !

Une des premières missions de la LPO est de venir en aide à la faune sauvage en détresse, notamment aux oiseaux, qu'ils soient mazoutés, blessés ou anormalement affaiblis. Depuis 2000, en réaction à la catastrophe de l'*Erika*, la LPO a mis en place, sur ses fonds propres, un programme spécifique « Oiseaux en détresse », déclenché principalement lors des situations dites de crise (grippe aviaire, marées noires, tempêtes, vagues de froid...).

Suite à l'événement majeur « tempêtes Atlantique » (voir page 52), le programme a ainsi actualisé les procédures de mise en alerte et d'intervention de la LPO, les cahiers de mise en œuvre et de gestion des Unités mobiles de soins « SAMU des oiseaux », participé à la révision de plans POLMAR (pollutions maritimes) et organisé une formation « mobilisation en cas de marées noires ». Cette formation avait pour objectif de « mieux comprendre l'organisation d'une gestion de crise ». Elle s'est déroulée sur deux demi-journées, avec une partie en salle (Organisation d'un plan de secours spécialisé-dispositif ORSEC, volet POLMAR ; la gestion de crise à la LPO ; le combat contre les marées noires ; mieux connaître les oiseaux marins) et une partie sur le terrain, avec le montage et démontage d'une Unité Mobile de Soins LPO. Cette formation a bénéficié d'un Fonds national pour le développement de la vie associative (financement du ministère de la Jeunesse et des Sports) et d'un soutien de la Fondation Léa Nature.

A photograph of a puffin standing on a rocky cliff edge. The cliff is covered with pink flowers and green grass. The background is a misty, blue sky. The text "Constituer un réseau d'espaces protégés" is overlaid on the image.

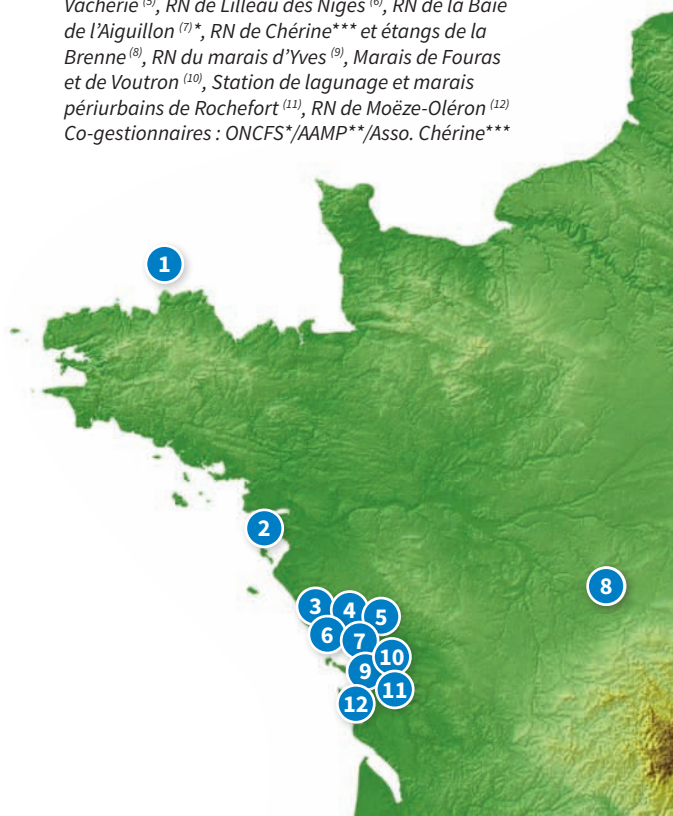
Constituer un réseau d'espaces protégés

« Réserves naturelles et terrains LPO »

Les espaces protégés qui sont gérés par la LPO France jouent un rôle primordial dans l'accueil des oiseaux en hiver : en janvier 2014, plus de 200 000 anatidés et limicoles étaient présents sur ces sites. Dans un but pédagogique, la LPO ouvre ces sites aux visiteurs. Plus de 100 000 personnes y ont été accueillies en 2014.

Carte des espaces naturels gérés par la LPO France

RN des Sept-Îles ⁽¹⁾, RN du marais de Müllembourg ⁽²⁾, RN de la Casse de la Belle Henriette ^{(3)**}, RN Michel Brosselin de Saint-Denis du Payré ^{(4)*}, RNR de la Vacherie ⁽⁵⁾, RN de Lilleau des Niges ⁽⁶⁾, RN de la Baie de l'Aiguillon ^{(7)*}, RN de Chérine*** et étangs de la Brenne ⁽⁸⁾, RN du marais d'Yves ⁽⁹⁾, Marais de Fouras et de Voutron ⁽¹⁰⁾, Station de lagunage et marais périurbains de Rochefort ⁽¹¹⁾, RN de Moëze-Oléron ⁽¹²⁾
Co-gestionnaires : ONCFS*/AAMP**/Asso. Chérine***



Chiffres clés

Nombre de sites gérés : 9 Réserves naturelles nationales, 2 Réserves naturelles régionales. 1 640 ha de propriétés LPO dont 760 ha sont gérés directement par la LPO France, le reste étant géré par les LPO locales. En 2014, la LPO a acheté 6,05 ha.

Réserve des Sept-Îles
© Gilles Bentz

Refonte des plans de gestion

L'année 2014 a été marquée par la rédaction des nouveaux plans de gestion de cinq Réserves naturelles : les Sept-Îles, les Marais de Müllembourg, Saint-Denis-du-Payré, le Marais de la Vacherie et Moëze-Oléron. Ces documents planifient, pour les six à dix ans à venir, les actions à réaliser afin d'atteindre les objectifs de conservation de la biodiversité que le gestionnaire a fixés avec ses partenaires.

Avec cette refonte, un travail plus poussé a été réalisé en partenariat avec l'Agence des aires marines protégées pour construire les « tableaux de bord », véritables outils d'évaluation des actions menées. Les Réserves naturelles adoptent ainsi des indicateurs qui permettent de mieux communiquer sur les résultats obtenus sur site.

Aires protégées

Au sein de la Commission des aires protégées du Conseil national de la protection de la nature (CNPN), la LPO a rapporté le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale du Marais Vernier (Normandie), plan qui a reçu un avis favorable de la commission.

2013-2014 : un hiver sous surveillance

L'hiver 2013-2014 a été particulièrement chaud et pluvieux (source Météo France), caractérisé par une série de tempêtes qui ont balayé les côtes françaises et ont coïncidé avec de forts coefficients de marée, favorisant l'érosion du littoral. En Charente-Maritime et en Vendée, les équipes des Réserves naturelles du littoral ont ainsi vécu trois alertes météorologiques de niveau « orange ». Ce n'était évidemment pas sans rappeler la tempête Xynthia de février 2010.

Sur les Réserves naturelles de Lilleau des Niges et de la Baie de l'Aiguillon, la laisse de mer s'est déposée en haut de digue avec parfois de légères surverses.

Sur la Réserve naturelle du Marais d'Yves, le cordon dunaire a été rechargé très régulièrement par les services du Conseil général pour éviter toute intrusion d'eau dans les terres (infrastructures routières et ferroviaires, urbanisation à proximité). Cependant, au cours de la dernière tempête du mois de mars, une brèche peu importante s'est ouverte dans le merlon de sable, entraînant une nette érosion du cordon dunaire tant en terme de recul qu'en terme d'altitude.

Sur la Réserve naturelle de la Casse de la Belle Henriette, les pluies exceptionnelles et les intrusions répétées d'eau de mer par surverse dues aux tempêtes ont entièrement inondé la lagune. Avec la dernière tempête de mars, le cordon dunaire, qui avait tenu bon jusqu'alors, a fini par lâcher. Une large brèche s'est ainsi formée au point le plus fragile, reconnectant la lagune à la mer.

À Moëze-Oléron, la digue située sur la commune de Moëze ne mesure plus que quelques centimètres en crête de digue à certains endroits, rendant actuellement incertaine la défense de côte.



Digue de la réserve de Lilleau des Niges
© Julien Gernigon

La digue attaquée par les vagues à Moëze-Oléron
© Nathalie Bourret

La LPO mobilisée

Pour tous ces sites, et quatre ans après Xynthia, les équipes sont à pied d'œuvre pour mesurer les impacts biologiques (salinisation des milieux, disparition des espèces les plus sensibles au sel) et pour observer l'évolution du trait de côte. Les équipes interviennent à la suite des tempêtes pour refaire des centaines de mètres de ganivelles, enlever les déchets amenés par les tempêtes, remplacer les panneaux de signalisation et gérer la fréquentation.

Bien que conscients de la mobilité du trait de côte, les gestionnaires sont maintenant amenés à prendre en compte des dynamiques de changement plus rapides pour les intégrer aux plans de gestion. Mais ceci doit être accompagné d'une stratégie de reconquête des milieux doux autant que des milieux en phase de salinisation. La LPO se mobilise pour mettre en œuvre cette stratégie.



Réserve naturelle nationale de la Casse de la Belle Henriette

Durant la période automne-hiver 2013-2014, la réserve a connu plusieurs dizaines de dépressions et huit tempêtes accompagnées de surcotes, provoquant des érosions dunaires et des surverses d'eau marine dans la lagune (cette eau de mer venant s'ajouter aux grandes quantités d'eau douce déversées par les précipitations exceptionnellement abondantes). Au début du mois de mars 2014, la pression sur le cordon dunaire a provoqué l'ouverture d'une passe d'environ 25 mètres. La vidange du volume d'eau présent dans la lagune à cette date, ainsi que la tempête Christine des 3 et 4 mars ont immédiatement renforcé cette ouverture.

La passe n'a pas été refermée depuis, et les marées successives contribuent au maintien de cette connexion hydraulique entre la lagune et l'océan, entraînant une nette évolution de l'écosystème. Certains indices de cette évolution apparus au cours du printemps et de l'été sont parfaitement visibles, notamment la dégradation et la disparition progressive de la roselière et des mégaphorbiaies. En parallèle, on assiste à une véritable explosion d'espèces végétales supportant le sel.

Ces évolutions naturelles, loin d'être néfastes, témoignent du travail de la nature et du retour au fonctionnement écosystémique de la lagune ayant existé depuis sa formation, au début du XX^e siècle, jusqu'aux années 70. Les écosystèmes et les habitats dulcicoles à saumâtres apparus au cours des années 80 et maintenus artificiellement (roselières, mégaphorbiaies...) cèdent la place aux écosystèmes de type schorres (prés salés) sur cette lagune au caractère résolument marin.

Casse de la Belle Henriette
© RNN Belle Henriette

Réserve naturelle nationale des Sept-Îles

En lien avec la finalisation du plan de gestion, une étude sur la perception des acteurs socio-économiques a permis d'interviewer 33 personnes ayant un lien avec la Réserve naturelle : élus locaux, usagers maritimes, représentants d'associations et des administrations. Ces entretiens ont permis de mieux comprendre l'intégration de la Réserve naturelle dans son territoire et la manière par laquelle elle pourrait être améliorée.

Cynoglosse des dunes
© Marie-Laure Cayatte



Réserve naturelle nationale des Marais de Müllembourg

L'année 2014 a été marquée par la très belle expression des végétations lagunaires dans la Réserve naturelle des Marais de Müllembourg. Des espèces à très forte valeur patrimoniale (*Althenia filiformis*, *Tolypella salina*...) ont profité de l'abaissement de la salinité induit par l'hiver pluvieux qui a favorisé leur germination. Les efforts de restauration d'une pelouse dunaire sont aussi un succès, avec une station de Cynoglosse des dunes (*Omphalodes littoralis*) comptant désormais plusieurs milliers de pieds, et le retour d'une autre plante protégée, subendémique française, la Linaria des sables (*Linaria arenaria*).

Réserve naturelle régionale du Marais de la Vacherie

L'année 2014 fut marquée par l'évaluation du plan de gestion 2009-2014 de la Réserve du Marais de la Vacherie et la rédaction d'un nouveau plan de gestion pour la période 2015-2020. Ce dernier concerne la réserve et l'ensemble des terrains gérés par la LPO en Marais poitevin (404 ha).

Baie de l'Aiguillon
© LPO



Réserve naturelle nationale de la Baie de l'Aiguillon

Un projet de programme LIFE 2015-2020 a été déposé en octobre 2014 auprès de la Commission européenne avec un certain nombre d'actions ambitieuses pour la façade littorale du Marais poitevin, et particulièrement pour la Réserve naturelle de la Baie de l'Aiguillon. La LPO et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage seraient bénéficiaires associés de ce programme, coordonné par le Parc naturel régional du Marais poitevin. Il a pour but de restaurer les milieux naturels (vasières, prés salés, dunes et marais) et d'améliorer la connaissance du lien entre les parties terrestres et maritimes du Marais poitevin (utilisation de l'espace par les Anatidés hivernants et suivi de l'impact des apports du bassin versant sur la qualité de l'eau de la baie de l'Aiguillon).

Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges

Après plusieurs années d'absences due à la présence d'une forte colonie de goélands, l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) et la Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*) nichent à nouveau dans la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges (île de Ré). Plus de 30 couples de sternes et une dizaine d'avocettes se sont ainsi installés et ont mené à bien l'élevage des poussins dans un marais périphérique de la réserve où la présence des goélands est plus discrète. Ce retour prometteur fera l'objet d'un suivi au cours des prochaines années, tout comme l'évolution de la colonie de goélands.



Sternes pierregarin
© Julien Gernigon

Réserve naturelle nationale de Saint-Denis-du-Payré

Le Conservatoire botanique de Brest, après avoir passé au peigne fin les 207 ha de la Réserve de Saint-Denis-du-Payré, a édité en 2014 une description et une cartographie des espèces végétales déterminantes. En raison de l'allongement des périodes de submersion et de ses effets induits, notamment l'abroustissement et le piétinement avien (Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)), la Guifette noire (*Chlidonias niger*) devient un nicheur irrégulier. Il se développe, en lieu et place de la colonie, deux habitats prioritaires de pelouse à *Crypsis* s. et de gazon à *Elatine* m. Dès 2015, le plan de gestion doit hiérarchiser les enjeux et définir des règles de gestion tenant compte de cette complexité végétale.



Réserve naturelle nationale du Marais d'Yves

Suite à la tempête Xynthia survenue en février 2010, la Réserve naturelle du Marais d'Yves a été intégrée dans le Programme d'action de prévention des inondations (PAPI) des communes d'Yves et de Châtelailon-Plage. Ce document prévoit la construction d'une défense de côte pour protéger les habitations et les infrastructures à hauteur de l'évènement Xynthia, et d'une digue de retrait (non située en front de mer) dans la Réserve naturelle. Suite à l'étude d'impact commanditée par le Conseil général de la Charente-Maritime et menée d'octobre 2012 à fin 2014, le projet déposé en Préfecture au début du mois de décembre 2014, est en cours d'instruction.

Rappelons que cette Réserve naturelle repose sur trois cordons dunaires naturels et n'est pas endiguée : la digue sera donc une construction nouvelle. Plusieurs tracés de digue ont été étudiés mais les différents partenaires se sont accordés sur un tracé dit de moindre impact direct, qui tient compte de toutes les considérations, notamment géotechniques.

La digue devrait mesurer 3 à 4,5 m de haut avec une emprise au sol de 20 m de large environ. 6 ha de réserve vont être détruits auxquels il faut ajouter 2 ha d'emprise temporaire pour les pistes et le stockage des matériaux pendant les travaux. La création d'un tel ouvrage est

exceptionnelle dans une réserve naturelle et l'impact sur le paysage et sur le patrimoine naturel sera considérable : destruction d'espèces protégées au niveau national et régional, destruction de sites d'alimentation et de reproduction d'espèces protégées ou d'intérêt communautaire, dérangement de la faune pendant la période des travaux (un an). Les prairies subhalophiles thermo-atlantiques, d'un intérêt botanique majeur, seront les plus touchées. Des mares temporaires, sites de reproduction d'amphibiens, seront également détruites. Les espèces végétales menacées par la digue sont la Renoncule à feuilles d'ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*), l'Iris maritime (*Iris spuria maritima*), la Petite Centaurée en épis (*Centaureum spicatum*), le Trèfle de Micheli (*Trifolium michelianum*), la Vipérine pourpre (*Echium plantagineum*) et la Jusquiame noire (*Hyoscyamus niger*).

En tant que gestionnaire de la réserve naturelle, la LPO a participé à toutes les réunions de concertation et a accompagné tous les intervenants sur le terrain. La LPO a également émis des avis sur l'étude d'impact et a proposé nombre de mesures compensatoires. L'instruction du dossier devrait se terminer en septembre 2015 et, en cas d'autorisation, les travaux débuteront en mars 2016.

Les chevaux de la Réserve naturelle nationale d'Yves
© Marie-Laure Cayatte

**Guifettes noires
sur radeau artificiel**
© Remi Chalmel, Christophe
Egreteau, Julie Siracusa

Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron

La réserve naturelle a accueilli en octobre 2014 le Forum des gestionnaires d'aires marines protégées françaises (40 personnes venant de métropole et Outre-mer se retrouvent chaque année afin d'échanger autour des thématiques de gestion des milieux marins).

Durant l'été, le Criquet des salines (*Epacromius tergestinus*) a fait l'objet d'une étude pour mieux connaître son écologie. On a ainsi découvert sa capacité à rester plusieurs heures sous l'eau lors des marées hautes de fort coefficient !



Propriétés LPO en Marais de Rochefort : guifettes et mammifères aquatiques

Pour la quinzième année consécutive, la Guifette noire (*Chlidonias niger*) a niché sur des radeaux artificiels de nidification au sein des propriétés LPO du Marais de Voutron, avec un excellent résultat de reproduction (25 jeunes volant pour 12 couples reproducteurs). Dans ce même site, deux Campagnols amphibies (*Arvicola sapidus*) et un Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) ont été capturés lors des opérations de piégeage d'espèces invasives exogènes. C'est la sixième capture de Vison d'Europe sur les propriétés LPO en marais charentais depuis 2002.

Cet hiver, l'équipe de gestion LPO de la Station de lagunage de Rochefort a eu l'agréable surprise d'observer un Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) et de constater pour la première année l'hivernage du Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) sur les parcelles inondables en bordure de la Charente. La présence de ces deux espèces rares et menacées, dans les marais périurbains de Rochefort, témoigne de la restauration des milieux entrepris par la LPO voici quelques années dans le cadre du programme LIFE Nature « Restauration et gestion des habitats du Butor étoilé ». Les actions réalisées ont permis de créer un milieu naturel propice à ces deux espèces : en 10 ans, la surface de la roselière des bords de la Charente a quadruplé, jusqu'à atteindre plus de 10 ha, où coexistent îlots de roseaux, pruneliers, ronciers et dépressions inondées par les précipitations et les eaux saumâtres du fleuve.

**Oedipode
des salines**
© Vincent Lelong



« Natura 2000 »

Natura 2000 : la LPO en action

Sur terre et en mer, en vallées, en marais, en pelouses sèches, dans les grottes ou sur la façade marine charentaise, la LPO anime les Documents d'objectifs (DOCOB) Natura 2000, collabore aux projets d'agriculture respectueuse, détermine les enjeux de protection en mer des oiseaux marins...

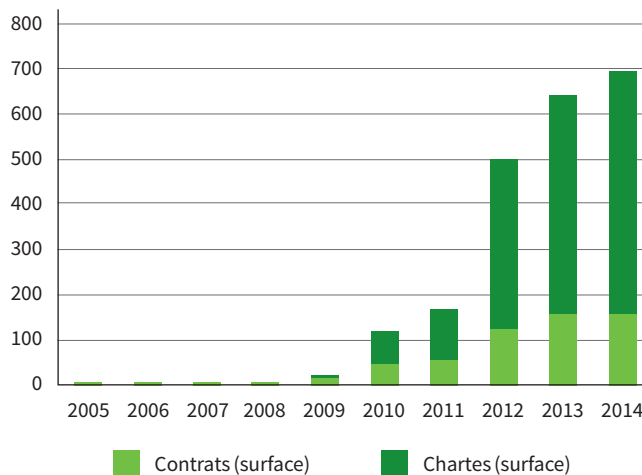
Son équipe d'animateurs territoriaux va à la rencontre d'élus, de propriétaires, de pêcheurs en mer, d'agriculteurs, de techniciens... Elle les aide à souscrire les chartes Natura 2000 et les mesures agro-environnementales, explique pourquoi et comment protéger le patrimoine naturel, apporte des conseils de gestion, restaure les milieux naturels et réalise les suivis biologiques pour vérifier l'efficacité des actions.

La LPO contribue à l'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et du Plan de gestion des étiages du fleuve Charente. Elle a fait progresser les « listes locales » qui réglementent les évaluations d'incidences en rapport avec les enjeux écologiques. Elle contribue à améliorer les méthodes d'action, de suivi, de rapportage ou d'information auprès des usagers.

<http://natura2000valleecharente.n2000.fr/>

Vallon du Rochefollet
© Antoine barreau

Évolution de la surface gérée pour
la faune et la flore menacées sous
Contrats et Chartes Natura 2000

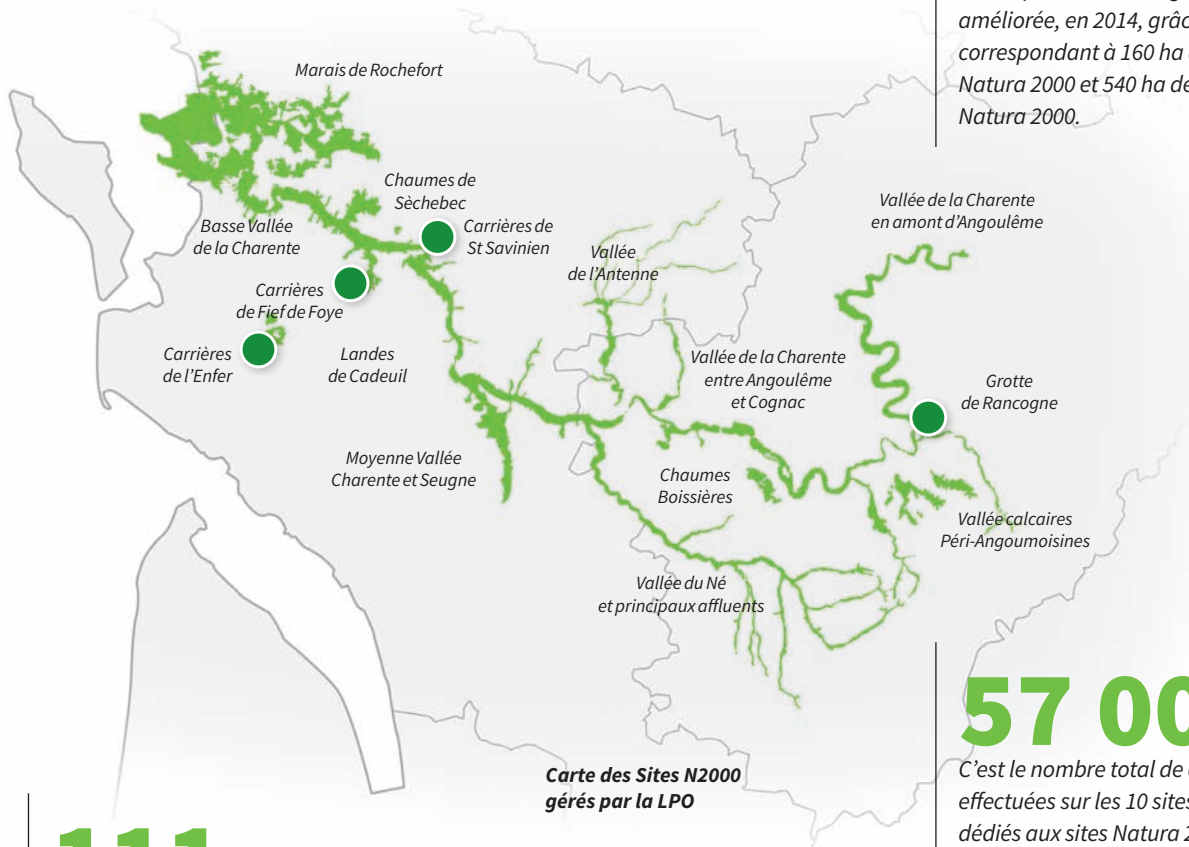


49 650 ha

C'est la surface des 16 sites Natura 2000 gérés par la LPO : le fleuve Charente de Mansle (16) à son embouchure, ses principaux affluents, des marais littoraux et des sites de reproduction ou d'hibernation des chauves-souris.

700 ha

C'est la surface des milieux naturels remarquables dont la gestion a été améliorée, en 2014, grâce à la LPO, correspondant à 160 ha de Contrats Natura 2000 et 540 ha de Chartes Natura 2000.



111...

Et les félicitations du Jury. En 2014, 111 propriétaires forestiers étaient engagés dans Natura 2000, dans le cadre du partenariat entre la LPO et le Centre d'études techniques et d'expérimentations forestières (CETEF). Ce partenariat unique en France, dont l'action phare est de créer des îlots de sénescence favorables aux espèces menacées, a reçu les félicitations du Grand prix européen Natura 2000.

57 000

C'est le nombre total de connexions effectuées sur les 10 sites Web dédiés aux sites Natura 2000 et animés par la LPO. Le 1^{er} site a été créé en 2006, et un 11^e site regroupant les informations communes à tous les sites, a vu le jour récemment.

Sortie nature sur le coteau de Châteauneuf-sur-Charente
520 personnes ont été sensibilisées en 2014 grâce aux 19 animations conduites par les animateurs territoriaux Natura 2000. Au programme : sorties nature, réunions d'information des propriétaires, conférences thématiques, Journées du patrimoine, animations scolaires, nuits chauve-souris...
© Guillaume Planche





Fritillaire pintade
© Emmanuelle Champion

2014, dernières Mesures agroenvironnementales territorialisées !

En Charente-Maritime, la LPO intervient avec la Chambre d'agriculture sur deux territoires : la plaine de Néré à Bresdon, où plus de 500 ha de cette Zone de protection spéciale (ZPS) ont été mis sous contrat de 2007 à 2014 pour créer des couverts herbacés favorables à l'alimentation et la reproduction de l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*) et des oiseaux des plaines ; les prairies des zones humides des marais littoraux et vallées alluviales, où 6 600 ha de contrats engagés en 2009 ont été renouvelés à l'identique. La LPO a expertisé 330 ha, qui sont soit des nouvelles demandes, soit des contrats modifiés. En 2015, un nouveau dispositif de mesures agroenvironnementales et climatiques sera développé, et plus de 11 000 ha devront être diagnostiqués !



Porte-grille à Saint-Savinien
© Virginie Barret

Une Mairie au service des chauves-souris

Accompagnée par la LPO, la mairie de Saint-Savinien (17) a souscrit un contrat Natura 2000 pour fermer l'accès d'une cavité. Grâce à une porte-grille, posée en 2014 avec un financement national et européen, seules les chauves-souris et les espèces sauvages peuvent entrer et sortir à volonté... tranquillité assurée ! Le rendez-vous est pris en 2015 pour évaluer les effets bénéfiques sur la population de chauves-souris.

Conservation des coteaux calcaires

Parmi les travaux entrepris dans les contrats Natura 2000, figurent la restauration et l'entretien des coteaux calcaires surplombant les vallées. Les pelouses ont ainsi retrouvé une faune et une flore rares et menacées.



Le Maire des Gonds, interviewé pour le documentaire « Marais de l'Anglade », commente l'intérêt du projet pour sa commune
© Jean Terrisse

Tempête dans un boisement

À travers un contrat Natura 2000, 2,5 ha de peupleraies ont été reconvertis en prairies humides par un forestier soucieux de la biodiversité. Un broyeur forestier fut nécessaire pour limiter la repousse des peupliers et permettre l'accès d'une faucheuse. Malgré la forte intervention de départ, les espèces pionnières de la prairie reviendront dès 2015 et l'intérêt biologique va croître au fil des années, avec les inondations hivernales, les fauches tardives, etc.

Sous le feu des projecteurs, le Marais de l'Anglade

La restauration du Marais de l'Anglade a commencé en 2009 grâce à trois propriétaires pionniers. Sous la houlette de la LPO, 17 ha bénéficient désormais d'un Contrat Natura 2000. Reste à convaincre les derniers propriétaires (plus de 150 !), à trouver des fonds pour restaurer les niveaux d'eau, à créer un projet pédagogique et à réaliser le plan de gestion.

En 2014, la LPO a entrepris de réaliser un documentaire vidéo, financé par Agence de l'eau Adour-Garonne. Il valorisera les travaux déjà conduits et aidera à convaincre les acteurs et les partenaires du projet à s'engager durablement pour sauvegarder l'extraordinaire richesse biologique du marais.

Zones de protection spéciale marines

Une actualisation des enjeux pour les oiseaux marins et les limicoles a été réalisée dans les 11 ZPS marines et côtières de Charente-Maritime. Dans le cadre du projet Interreg FAME, avec le soutien de l'Agence des aires marines protégées, les données scientifiques du portail VisioNature ont permis de confirmer l'importance de la frange côtière pour de nombreuses espèces, d'identifier des secteurs marins d'enjeu majeur et de souligner le manque de données sur les zones de haute mer. La mise en place du projet VisiOcéan, version marine du site VisioNature, permettra à chacun de saisir en ligne ses observations spécifiques du milieu marin.

Le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*), minuscule escargot de 1,5 mm de haut, très difficile à détecter entre les feuilles, s'est laissé filmer pour l'occasion...
© Emmanuelle Champion



LA NATURE VOUS PLAÎT ? DITES-LE LUI !

LA LPO DONNE À CHACUN LES CLÉS POUR AGIR.

Soutenir la LPO c'est avant tout adhérer à la LPO la plus proche de chez vous ou de votre lieu de vacances. C'est également s'équiper de façon responsable sur notre boutique en ligne (lpo-boutique.com) ou encore donner tout au long de l'année la somme de votre choix : à chacun selon ses moyens, faites un geste élégant pour l'environnement !



N'hésitez plus, devenez
BIODIV'ACTEUR
en mode bienfaiteur !



« Aucun animal n'a été capturé pour la réalisation de ce photomontage »

csuper.fr

lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Créer les
conditions
d'une bonne
gouvernance
démocratique
et écologique

« Aménagement du territoire »



Les éoliennes et la protection de la biodiversité

Constitué en 2006 à l'initiative de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), du ministère de l'Écologie (MEDDE), du Syndicat des énergies renouvelables, de France Énergie Éolienne et de la LPO, le programme « Éolien-Biodiversité » vise à favoriser la cohérence entre le développement de l'énergie éolienne et le maintien de la biodiversité et des enjeux environnementaux. En coordonnant ce programme national, la LPO met à la disposition des acteurs de la filière éolienne française les outils favorisant une bonne intégration environnementale des projets.

En 2014, la LPO a poursuivi son action en accompagnant le ministère de l'Écologie dans la définition des méthodologies et en maintenant le référentiel technique mis à disposition des acteurs et du grand public. Ainsi, de nombreux échanges ont eu lieu avec les agents de l'administration, les experts naturalistes locaux, les porteurs de projets et les exploitants de parcs éoliens. La LPO a participé aux travaux de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sur les énergies marines renouvelables et la biodiversité, dont les résultats ont été publiés en 2014 (le développement annoncé de parcs éoliens marins a engendré une forte mobilisation des experts naturalistes). La LPO fait également partie du Comité de pilotage du suivi mutualisé des parcs éoliens de la région Centre. Ce montage, unique en France, permet aux différents exploitants de mutualiser leurs moyens et de partager les résultats. Enfin, les besoins en R&D étant identifiés, l'ADEME a monté un appel à projet pour favoriser les innovations et les transferts de technologies et la LPO a mobilisé les acteurs pour faire émerger les projets.

www.eolien-biodiversite.com

Éoliennes
© Christian Aussaguel



Agriculture et biodiversité : mise en place des futures MAEC 2015

Les travaux et les débats sur la mise en place de la future Politique agricole commune (PAC) et des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC 2015) se sont poursuivis en 2014. La LPO a participé au niveau national en proposant des améliorations dans le précédent dispositif MAET (Mesures agroenvironnementales territorialisées), et en alertant le ministre de l'Agriculture afin que le cahier des charges soit à la hauteur des ambitions environnementales affichées. Avec le Groupe PAC 2013, la LPO a co-signé de nombreux communiqués de presse visant à alerter les politiques et le grand public sur les orientations de la PAC et sur l'avancement des discussions (verdissement, Surfaces d'intérêts écologiques, MAEC, Bonnes conditions agro-environnementales).

Au niveau européen, la LPO participe aux groupes de travail de BirdLife et aux discussions avec la Commission européenne sur les aspects « verdissement, définition des MAEC, montants des piliers 1 et 2 de la PAC ». La LPO a également engagé un lobbying important auprès du MEDDE, de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et de l'Association des régions de France (ARF) pour que la biodiversité soit un enjeu important pris en compte dans les Fonds structurels européens (FEDER, FEADER, FEAMP) et dans les programmes opérationnels régionaux. Elle a aussi alerté la Commission européenne sur les insuffisances de prise en considération de la biodiversité dans le Programme de développement rural (PDR) national.

En Poitou-Charentes, la LPO, membre de la Commission régionale agroenvironnementale et climatique (CRAEC), a participé aux réunions organisées par la Région au sujet du contenu du PDR régional, des Zones agricoles protégées, des MAEC et les enjeux environnementaux à prendre en compte.

Chevreuil
© Michel Caupenne



**Chantier
de la ligne LGV**
© Sophie Gauthier

Éviter-Réduire-Compenser les atteintes à l'environnement

Durant l'année 2014, la LPO a poursuivi ses activités sur le triptyque « Éviter-Réduire-Compenser » en participant à différents groupes de travail, dont le groupe de travail national piloté par le ministère de l'Écologie sur la simplification du droit de l'environnement. Elle a également présenté aux administrateurs du Réseau LPO les documents indispensables pour comprendre et utiliser cette logique dans les projets d'aménagements ; un séminaire, abordant notamment les aspects réglementaires, a eu lieu en fin d'année, facilitant les échanges entre les naturalistes intéressés.

Incontestablement, les infrastructures linéaires, l'urbanisation et l'exploitation intensive des ressources naturelles sont des causes directes de la perte de biodiversité. La réduction, la fragmentation ou les modifications des habitats naturels touchent directement les espèces associées, tandis que la perte de fonctionnalités écologiques et les perturbations des équilibres trophiques fragilisent les populations animales. Associée aux changements climatiques, cette fragilisation du tissu vivant diminue d'autant sa capacité de résilience.

La réglementation environnementale française prévoit depuis 1976 le principe de l'équilibre environnemental des projets d'aménagements : ainsi, les porteurs de projets ont l'obligation d'éviter (en priorité), de réduire et de compenser les impacts induits en vue

d'atteindre la « transparence écologique ». Ce principe a été réaffirmé tant au niveau national qu'au niveau européen et international : les Plans, Programmes et Projets sont soumis à l'obligation d'évaluation environnementale et par là-même à l'exercice dit « ERC » devant aboutir à « aucune perte nette » de biodiversité (« *no net loss* »). Si la plupart des projets d'aménagements sont « attaquables » pour des motifs divers (insuffisance d'étude d'impact, méthodologie d'expertise non reconnue, mauvais chiffrage des mesures, etc.), il ne s'agit pas pour autant de « bloquer » toute évolution du territoire. Ceux-ci doivent en effet s'inscrire dans un long processus de transition écologique, redéfinissant les équilibres économiques et sociaux, et impliquant de partager de nouvelles visions d'avenir.

Force est de constater que, malgré ce cadre réglementaire, la dégradation de la nature est toujours d'actualité et la LPO doit être particulièrement attentive au respect de cette logique : le Réseau LPO entend jouer pleinement son rôle de lanceur d'alerte en s'appuyant sur son expertise naturaliste pour obliger les aménageurs et les acteurs des territoires à respecter la réglementation. La LPO est également membre du Comité de pilotage du Forum des gestionnaires des espaces naturels qui traitera des mesures compensatoires en avril 2015.

Le bâti comme hôte de la biodiversité
© Grenoble Habitat



Biodiversité en ville, la LPO lance le Club U2B

Dès 2013, la LPO a mis en œuvre son programme U2B, « Urbanisme, Bâti & Biodiversité », pour impliquer la biodiversité dans l'urbanisme, et intégrer la nature de proximité dans les processus de construction et d'aménagement du territoire.

Que ce soit en milieu urbain ou rural, tous les types de bâti (murs, pignons, avancées de toit, combles, garages, cabanes, greniers, granges, châteaux ou édifices religieux) offrent à la faune et à la flore des habitats favorables : les oiseaux peuvent y nicher, les chauves-souris y trouvent des gîtes pour hiberner ou se reproduire, les bourdons et les abeilles sauvages y trouvent des anfractuosités pour s'installer.

Les espaces « libres » à l'intérieur des zones urbanisées tendent à se raréfier, réduisant les échanges entre populations animales ou végétales (phénomène d'insularité). Ce manque de brassage induit un appauvrissement génétique des populations et une uniformisation des écosystèmes avec comme corollaire une dégradation des milieux de vie.

Le but du programme U2B est d'inciter les acteurs du bâtiment et de l'urbanisme (commanditaires, financeurs, constructeurs, gestionnaires, utilisateurs...) à développer de nouveaux concepts d'écologie urbaine et d'écoconception. Cette évolution doit s'appuyer sur la mise en commun de réflexions, de méthodologies et de solutions techniques opérationnelles.

Il semble clair aujourd'hui que la prise en compte de la biodiversité dans l'urbanisme doit être appréhendée à différents niveaux : lors de la planification du territoire (pour maintenir ou réhabiliter les continuités écologiques) ; à l'échelle du quartier (pour préserver ou créer des espaces récréatifs, des alignements d'arbres, des bassins de rétention des eaux pluviales, etc.) ; à l'échelle du bâtiment (pour y intégrer des habitats pour la faune et la flore) ; lors de la construction du bâtiment lui-même (en adoptant une approche type « analyse de cycle de vie » pour s'assurer que les atteintes à la biodiversité ne sont pas délocalisées dans l'espace ou dans le temps).

En 2014, la LPO a rassemblé de nombreux acteurs au sein de son Club U2B lors de journées d'échanges techniques. Elle s'est également rapprochée du ministère du Logement afin de réaliser un guide à l'attention des bailleurs sociaux, en étroite concertation avec ces derniers.

Par ailleurs, la LPO participe aux travaux de l'association HQE afin de mieux intégrer la biodiversité dans le processus de labellisation. Elle est également membre du CIBI (Conseil international biodiversité et immobilier) qui vise à dynamiser les projets des acteurs du secteur par la création du label « biodiverscity ».

<http://urbanisme-bati-biodiversite.fr/>

Mise en place de protections
pour l'Aigle de Bonelli
© ERDF



Le Comité national avifaune (CNA) a fêté ses dix ans

Depuis février 2004, les opérateurs de réseaux d'électricité ERDF (Électricité Réseau Distribution France) et RTE (Réseau de transport d'électricité) et les associations FNE (France nature environnement) et LPO se sont rapprochés afin de mieux appréhender la problématique avifaune des infrastructures électriques aériennes. Cette rencontre a permis de créer le CNA, instance de gouvernance écologique à la fois originale et reconnue, rejointe par le ministère de l'Écologie (MEDDE) en 2013. Un grand nombre d'actions et de démarches ont été réalisées pendant dix ans, d'autres se poursuivent. De nouveaux objectifs sont à définir afin de s'adapter à un cadre réglementaire en constante évolution. Le CNA a fait évoluer les pratiques des opérateurs et leurs relations avec les associations. Un poste de « médiateur environnemental » a ainsi été créé en 2011 dans le cadre d'un mécénat de compétences de la part de RTE et ERDF (un agent ERDF a été mis à disposition de la LPO pour faciliter le dialogue opérateurs/associations).

Le CNA diffuse, auprès de ses partenaires, deux bulletins : « Oiseaux et Lignes Électriques » (bulletin thématique sur des problématiques d'espèces ou de techniques, édité depuis 2005) et « Oiseaux et Lignes Électriques-Actualités » (20 bulletins, axés sur les événements locaux, ont été publiés depuis 2010).

Parmi les actions réalisées en 2014, on notera la création d'un site internet CNA dédié en février 2014,

l'expérimentation de l'Avisphère sur une ligne haute tension dans les Pyrénées (nouveau matériel de visualisation pour limiter les percussions), la création d'un CNA régional, et l'organisation d'un colloque à Paris le 2 octobre 2014, à l'occasion des 10 ans du CNA.

Ce colloque, qui a rassemblé près d'une centaine de participants, a abordé les principaux sujets suivants : l'évolution des politiques de biodiversité d'ERDF et de RTE depuis 10 ans ; les actions menées par le médiateur ; le lancement d'une démarche innovante d'évaluation par les associations des actions d'ERDF pour la biodiversité ; la thèse lancée par RTE et le Muséum national d'Histoire naturelle sur la mortalité aviaire par percussive avec les lignes électriques ; les bonnes pratiques menées dans l'ouest de la France, comme la mise en place de plateformes sur des supports électriques afin d'accueillir des cigognes (*Ciconia sp.*) et des Balbuzards pêcheurs (*Pandion haliaetus*) ; le point sur les dernières innovations (Système d'information géographique d'ERDF croisé avec les données ornithologiques, nouvelle balise Avisphère adaptée aux conditions de givre fort et de neige collante).

Ces actions montrent la volonté d'engagement des partenaires et signent les ambitions du CNA.

<http://rapaces.lpo.fr/cna-oiseaux-et-lignes-electriques>

La LPO, partenaire de discussion des grands enjeux stratégiques

La LPO est devenue, en 2014, membre de l'INPAP (Instance nationale de préparation de l'accord de partenariat). Cette instance, réunie à plusieurs reprises par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET, ex DATAR), a participé à la co-construction de l'Accord de partenariat 2014-2020, qui est le cadre dans lequel les grands enjeux nationaux sont définis et d'où sont issues les orientations stratégiques pour chacun des Fonds structurels (FEDER-FSE, FEADER et FEAMP). La LPO a participé à plusieurs séminaires organisés par le CGET, dont le dernier s'est déroulé à Montpellier, le 14 novembre 2014.

La LPO contribue à la définition des orientations en matière de biodiversité et milite pour que les actions de conservation, de connaissance et de gestion des espaces naturels et agricoles puissent être prises en considération et éligibles aux divers financements européens. Elle a notamment coordonné une intervention de plusieurs structures publiques et d'ONG pour que la biodiversité soit un élément important des cadres d'action régionaux des Fonds FEDER ; la LPO a aussi travaillé en lien étroit avec le ministère de l'Agriculture pour la définition des mesures agroenvironnementales, élément majeur du Plan de développement rural et notamment de l'utilisation des Fonds FEADER.

Les Fonds structurels sont un des moyens financiers les plus importants pour mettre en œuvre les actions de conservation de la Nature, et la LPO a bénéficié de plusieurs de ces programmes (programme POCTEFA en faveur du gypaète dans les Pyrénées ; programme FAME, sur la façade atlantique, en faveur des oiseaux marins ; programme de conservation des espaces naturels de la Charente-Maritime ; etc.). Les Fonds structurels, à travers le FEADER, sont également l'outil principal de la mise en œuvre de Natura 2000 et des mesures agroenvironnementales et climatiques.

Les Fonds structurels participent au financement de la protection de la nature : pour la période 2014-2020, la France pourra bénéficier de plus de 26 milliards d'euros à travers l'Accord de Partenariat, dont plus de 5,5 milliards pour l'environnement et la protection des ressources.

Si la LPO peut se prévaloir d'avoir contribué à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans l'accord de partenariat, il n'en reste pas moins que plusieurs Régions de France n'ont pas retenu cette orientation dans le cadre d'actions régionales des Fonds FEDER.

La poursuite du partenariat entre la LPO et l'ONF

Face aux menaces qui pèsent sur les forêts, la LPO a souhaité poursuivre son partenariat avec l'Office national des forêts (ONF) afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière courante, tout en conciliant les enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans le contexte actuel de réorganisation de l'ONF.

L'année 2014 aura été marquée par des débats, souvent animés, sur des sujets aussi variés que les coupes en feuilles, la baisse de l'âge d'exploitabilité, l'exploitation accrue des gros et très gros bois, le broyage des cloisonnements, les plateformes à Balbuzard pêcheur, la chasse au Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*), la communication entre naturalistes et forestiers, les échanges de données naturalistes sensibles, la création du futur parc national forestier de plaine, les prescriptions très attendues du programme « Oiseaux des bois ». Parallèlement, la LPO et l'ONF ont poursuivi la co-animation des réseaux nationaux sur les petites chouettes de montagne (Chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*), Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*)), la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) et l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*), pour améliorer la connaissance de ces espèces forestières.

www.onf.fr et <http://rapaces.lpo.fr/>



Chouette de Tengmalm
© David Allemand



L'écoresponsabilité à la LPO

Installée aux Fonderies Royales depuis fin 2008, la LPO y a mis en place un Système de management environnemental (SME) pour suivre et maîtriser son empreinte écologique : cet outil de gestion, dont la gouvernance a été renforcée en 2014, permet à la LPO de s'organiser pour réduire son impact sur l'environnement, dans la durée, en se perfectionnant continuellement. Les principales ambitions du SME sont d'assurer le confort au travail, de réduire la consommation de papier, d'améliorer son recyclage, de réduire les consommations d'énergie et de favoriser l'accès au site par les transports en commun. Le plan d'action du SME a été rédigé en 2011 et se décline en 22 chapitres (gestion de l'énergie, déplacements, confort acoustique, qualité sanitaire de l'air, etc.) pour lesquels différentes mesures ont été identifiées. Il est actualisé tous les ans.

Depuis 2013, plusieurs démarches écoresponsables ont progressivement été mises en place : renouvellement du parc d'imprimantes pour diminuer la consommation d'encre ; amélioration des espaces verts des Fonderies, grâce à l'arrivée d'un agent technique dédié ; installation de composteurs pour les déchets verts et les ordures ménagères fermentescibles ; révision de la VMC ; réglage des robinets d'eau sanitaire pour économiser l'eau (moins de pression et arrêt automatique plus rapide) ; utilisation de papier recyclé dans les imprimantes ; mise en place d'un nouveau broyeur pour améliorer la gestion des déchets papiers ; installation d'essuie-mains en tissu pour limiter le gaspillage de papier ; installation de bacs de récupération

pour piles usagées ; suivi de la consommation énergétique (électricité et gaz) des bureaux et de la bibliothèque ; nettoyage des panneaux photovoltaïques pour en optimiser le rendement.

La prochaine évaluation du plan d'action aura lieu en mai 2015.

Parallèlement, la LPO accompagne les gestionnaires d'espaces naturels à systématiser leurs démarches écoresponsables : à ce titre, la LPO est membre du groupe de travail « Développement durable », du réseau Réserves naturelles de France (RNF) et du Réseau écoresponsabilité des gestionnaires d'espaces naturels animé par l'Aten (REGEN).

2

C'est en kilogrammes les émissions équivalent CO₂ par mètre carré et par an des bureaux du siège national de la LPO, soit la catégorie la plus faible (<6 kg). La consommation est, elle, de 54 kilowatt-heure par mètre carré et par an, soit la catégorie B (51-90 kWh).

« Commissions auxquelles participe la LPO »



Conférence balbuzard
© Grégory Smellinckx

Représentations, adhésions, participation de la LPO à des organismes tiers en 2014

Afin de porter ses valeurs et défendre les intérêts de la nature, la LPO participe et s'investit dans de nombreuses instances. Bénévoles et salariés consacrent des centaines d'heures à participer à des discussions, à enrichir les débats, à contribuer de manière positive à l'avancée des idées et des textes en faveur de la biodiversité. Nous n'avons listé ici que les principales instances nationales, même si la LPO France, et plus encore ses associations locales, s'investissent au niveau régional, départemental et local.



Conférence au CESE
© Présidence de la République, P. Segrette

Instances nationales

La LPO siège dans des instances nationales de concertation et d'expertise. Le Président et une Vice-présidente de la LPO siègent au Comité économique social et environnemental (CESE) ; le Président est membre de la Conférence nationale de la transition écologique (CNTE). La LPO est également membre de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire. Elle participe au Conseil national de la protection de la nature (CNPN), tant dans son assemblée plénière que dans plusieurs commissions (Faune présidée par l'ancien directeur de la LPO, Parcs, Espaces protégés). Elle est membre de l'Espace national de concertation (ENC), du Conseil national de la mer et des littoraux, du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage captive, de la Trame verte et bleue, du Comité national avifaune, etc.

Fin 2014, la LPO a rejoint la Plateforme nationale d'actions globales pour la Responsabilité Sociétale des Entreprises qui dépend du Premier ministre.

Associations et fondations

La LPO est membre de plusieurs associations et fondations. Tout d'abord, elle appartient au réseau mondial de BirdLife, dont elle est le représentant officiel pour la France ; elle cotise également au niveau européen pour le bureau de BirdLife Europe, basé à Bruxelles. Au niveau national, la LPO est l'association la plus importante de France Nature Environnement (FNE). Elle est membre de Réserves naturelles de France en tant que gestionnaire de Réserves nationales et régionales. Toujours dans le domaine des espaces naturels, elle est membre des associations Ramsar-France et Rivages de France. La LPO adhère au Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), à la Fête de la Nature, à l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS). Elle est membre de plusieurs associations d'éducation à l'environnement, en particulier du Réseau École et nature, ou de GRAINE Île-de-France (Groupement régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement d'Île-de-France), pour ne citer qu'eux. La LPO est membre du Réseau Action Climat-France (RAC-F). Elle est membre du Comité 21 (réseau d'acteurs intervenant dans le domaine de l'environnement et du développement durable), du Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD), de l'Espace national de concertation (ENC) et de l'Institut de formation et de la recherche en éducation à l'environnement (IFREE). Signalons enfin que la LPO siège à la Fondation du patrimoine (avec qui elle a signé une convention en 2014 pour développer des actions de mécénat) et à la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) : le Président de la LPO y représente les associations de protection au Conseil d'administration.

Comités de pilotage

La LPO participe à plusieurs comités de pilotage nationaux, dont la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), Natura 2000, Éviter-Réduire-Compenser (ERC), le Groupe national pour les milieux humides et la Stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP).

Établissements Publics

La LPO occupe des postes d'administrateurs dans plusieurs organismes et établissements publics œuvrant dans le domaine de la biodiversité. C'est le cas du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), du Conservatoire du Littoral où elle occupe un poste de vice-présidence. La LPO est membre et préside le groupement d'intérêt public Aten appelé à intégrer la future Agence française pour la biodiversité.

« Conférence environnementale »

Bilan 2014

Dans sa déclaration d'ouverture, M. François Hollande, Président de la République, a annoncé l'ouverture d'un chantier pour optimiser la démocratie participative autour des projets. Forte d'un réseau de 35 Associations et de plus 100 000 membres, la LPO a accueilli favorablement cette annonce mais Allain Bougrain Dubourg a tenu à rappeler que les mesures de simplification du droit environnemental « ne doivent pas aboutir à sa régression, ni à limiter les capacités d'expression des associations et des citoyens. »

La LPO a participé à deux des trois tables rondes de la Conférence : Mobilisation nationale vers la COP21 sur les enjeux du climat et de la biodiversité et Environnement et santé. En effet, les grandes associations, par solidarité avec France nature environnement, ont décidé de boycotter la conférence « Transport et mobilité durables ».

Lors de la table ronde « Mobilisation nationale vers la COP21 », la LPO, par la voie de son Président, a fait diverses propositions et s'est dite satisfaite de la prise en compte des interactions entre climat et biodiversité, tout en regrettant le peu de place laissé au rôle des océans et des écosystèmes.

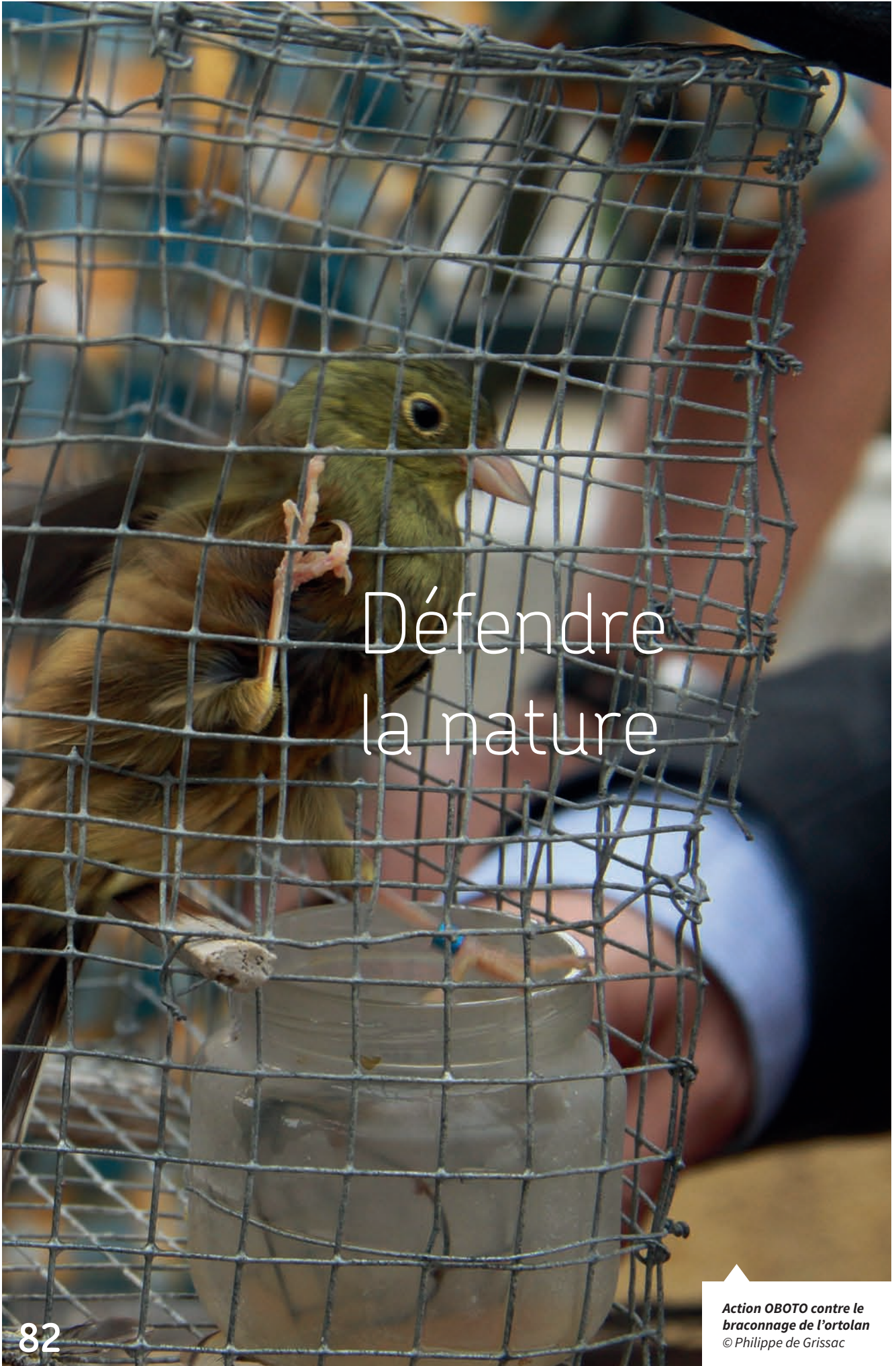
À l'occasion de la Conférence « Environnement et santé », la LPO a soutenu une approche plus globale de la santé humaine, orientée vers la prévention et les effets du cadre de vie sur la santé. La ministre en charge de la Santé ayant annoncé l'insertion d'une partie santé-environnement dans le futur projet de loi de santé, la LPO a demandé qu'y soit inscrite l'unité du vivant et a insisté sur la nécessité d'établir des liens entre santé humaine, végétale et animale. Les relations entre la santé et la biodiversité doivent être un enjeu à part entière des politiques publiques. La LPO a demandé l'adoption d'un principe de base simple, à savoir l'inversion de la charge de la preuve, ce qui consiste à démontrer en amont l'utilité pour la société et à prouver l'incapacité à utiliser des produits de

Conférence environnementale

© Présidence de la République, P. Segrette



substitution pour tous les pesticides, les nanomatériaux, les néonicotinoïdes, les perturbateurs endocriniens, etc. La LPO a accueilli favorablement l'annonce du projet de Loi relatif à la biodiversité, dont le calendrier a d'ailleurs été accéléré, le projet ayant été présenté devant l'Assemblée nationale en mars 2015. La LPO a proposé un certain nombre d'amendements et suivra de près les réponses apportées aux demandes de moyens humains et financiers de la future Agence française pour la biodiversité. La LPO a suggéré que les associations et les acteurs de la société civile soient plus intégrés dans les programmes de recherche, et que les bases de données publiques soient accessibles. Elle s'est donc réjouie de l'annonce du Président de la République qui « propose la création d'une base de données publique, gratuite et ouverte, où seront rassemblées et triées toutes les informations en matière d'environnement et de biodiversité : nos atlas, nos inventaires... tout ce que nous connaissons, rien ne doit être caché ; cette transparence est la première condition de la démocratie participative ».



Défendre
la nature

« Lobby élections européennes et Commission européenne »

L'Europe agit pour la biodiversité

En 2011, la Commission européenne publiait sa stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2020 sous le titre « La biodiversité, notre assurance-vie et notre capital naturel ». Depuis, la crise financière européenne tend à freiner les politiques en faveur de la protection de la nature et d'une économie plus verte.

À l'occasion des élections européennes de mai 2014 et avec le soutien du ministère de l'Écologie, la LPO a sensibilisé les candidats à la biodiversité et au développement durable, en adaptant le manifeste de BirdLife Europe, intitulé « Une Europe pour l'environnement : élections pour le Parlement européen 2014-2019 ». Envoyé aux partis politiques, ce manifeste les a encouragés à se positionner sur l'Environnement, et la LPO a reçu l'engagement de plusieurs candidats pour développer une Europe durable.



Drapeau européen
© Filip De Smet

Les eurodéputés élus ont reçu une proposition de collaboration de la LPO sur les dossiers environnementaux et une importante action de lobbying a eu lieu en septembre, à l'occasion de la mise en place de la Commission Juncker. Les adhérents LPO ont été sensibilisés à ces questions par le Conseil national de mars 2014, les articles publiés dans la Lettre d'information ou *L'OISEAU MAGAZINE*, le site internet LPO, Facebook et Twitter.

« OBOTO »

Braconnage dans les Landes

Comme chaque automne, les braconniers du Sud-Ouest ont bravé les lois en piégeant des Bruants ortolans (*Emberiza hortulana*) et des Pinsons des arbres (*Fringilla coelebs*). Comme chaque année, la LPO, soutenue par le CABS (Committee Against Bird Slaughter), a poursuivi son action de terrain pour mettre fin à ce scandale.

Du point de vue administratif, la LPO s'est adressée aux ministères concernés, au Préfet, à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, et à la Direction départementale des territoires et de la mer.

Face au risque de sanctions européennes pour non-respect des directives, l'identification et la dénonciation des

installations illégales sont fondamentales : la photographie aérienne a permis de relever les infractions et de préparer l'action de terrain. Le Président de la LPO, entouré de plusieurs militants, a pu ainsi libérer des dizaines d'oiseaux, et confier les oiseaux mutilés au Préfet des Landes, en présence de nombreux journalistes : ces opérations ont été suivies en direct sur internet et sur les réseaux sociaux, et un *serious game*, conçu pour l'occasion, a remporté un vif succès.

D'un point de vue juridique, les plaintes et les recours se poursuivent ; l'agression de militants de la LPO et du CABS prouve qu'un accident ne peut jamais être exclu, impliquant la responsabilité de l'État et des élus.

La réaction de grands chefs cuisiniers ou les critiques du Sénateur Henri Emmanuelli contre le Président de la LPO sont des indicateurs, parmi d'autres, d'un système en bout de course. Il y a fort à parier que le braconnage des ortolans et des pinsons va s'arrêter, comme celui des Tourterelles des bois (*Streptopelia turtur*) en son temps : la LPO poursuit son travail sur les fronts politiques, juridiques et médiatiques pour obtenir cet arrêt dès la saison 2015.

« Actions juridiques »



Des procès pour la sauvegarde des espèces et des milieux naturels

Guêpier d'Europe
© David Allemand

Les atteintes à l'environnement ne cessent d'augmenter : 21% de hausse entre 2011 et 2012 avec près de 71 000 infractions relevées selon les statistiques de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Plus précisément, les atteintes au milieu naturel ont augmenté de 18,7% tandis que les atteintes à la faune et la flore ont augmenté de 41,2% (22 160 faits, dont 10 370 infractions liées à la chasse). À noter que l'environnement constitue le domaine d'action le plus sujet aux infractions au sein de l'Union européenne.

Dans ce contexte de menace pour la biodiversité, on comprend mieux les impératifs d'action en justice de la LPO : en 2014, près de 100 affaires ont été initiées devant l'ensemble des juridictions, dont 78 devant les tribunaux

pénaux pour infractions de chasse, tir et empoisonnement d'espèces protégées, trafic d'oiseaux, ou mise en vente sur internet.

Moins de cinq affaires ont été portées devant les tribunaux civils (action en diffamation de la LPO...), alors que dix affaires étaient portées devant les juridictions administratives pour contrecarrer des actes administratifs et des projets mettant gravement en péril les espèces sauvages et leurs habitats : atteintes aux espèces protégées (loup, effarouchement des vautours fauves, désairage d'autours) ; parcs éoliens dans le sud de la France ; exploitation de carrières en zone Natura 2000 humide ou alluviale ; projet immobilier le long du littoral en Corse, etc.

Un jugement toutes les semaines !

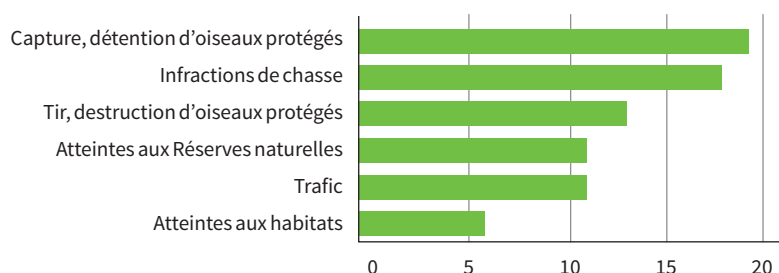
Sur 53 procédures pénales jugées en 2014, la LPO n'a perdu aucun procès ; trois classements sans suite sont intervenus et une dizaine de cas ont été traités avant procès, sans passer par le tribunal correctionnel ou le tribunal de police (composition pénale, comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité...).

Un outil juridique au service du Réseau LPO

La Mission juridique répond également aux sollicitations du Réseau LPO formé de groupes ou d'associations locales, investis inégalement dans l'action contentieuse. Dans certains départements, elle mène les actions juridiques à la place des associations ; dans d'autres, les écritures juridiques sont rédigées au niveau national avec une représentation locale. Dans tous les cas, la Mission juridique centralise les jurisprudences qui peuvent ensuite être réutilisées par les associations pour encourager des sanctions exemplaires et dissuasives.

Abeille
© Nicolas Macaire

Typologie des affaires...



Lieu	Répartition des procédure (88)
Aquitaine	31 %
Charente-Maritime (<i>siège de la LPO</i>)	17 %
Nord-Pas de Calais	11 %
Languedoc-Roussillon	11 %
Autres	30 %



Loi Biodiversité

Dans le cadre du projet de loi Biodiversité, la LPO a rédigé et proposé des amendements en faveur de la biodiversité : répression des incitations aux délits environnementaux, interdiction de l'usage de certains insecticides à base de néonicotinoïdes, suivi des informations sur les prélèvements d'espèces animales sauvages, etc.

« Cybertraque »

Bilan de l'action de veille internet du trafic de faune

Lancée en 2008, l'action de veille internet a pour objectif de repérer sur le Web les annonces illégales de vente de spécimens d'espèces protégées ou non commercialisables, vivants ou naturalisés. Cette action repose essentiellement sur des bénévoles inscrits à cette fin sur le site de la LPO : ils envoient à la mission juridique des informations sous forme de fiches « Cybertraque » qui, après vérification, sont transmises à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) dont les agents se chargent du contrôle des vendeurs.

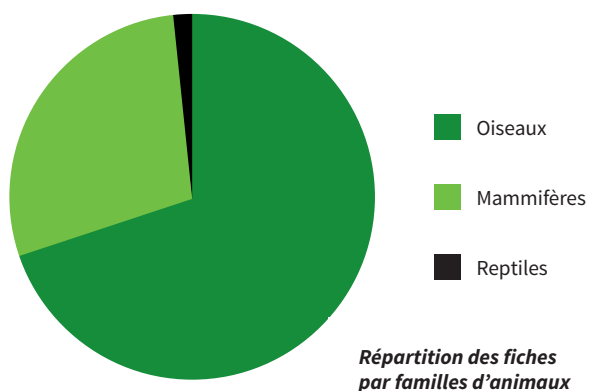
Le contrôle donne lieu à une verbalisation, à un simple rappel à la loi (si le vendeur est de bonne foi et ignorait la réglementation) ou reste sans suite (si l'infraction n'est pas caractérisée). La rapidité des ventes sur internet nécessite une très grande réactivité car aucun contrôle ne peut aboutir lorsque l'annonce a été retirée ou que la vente a été effectuée avant l'intervention de l'ONCFS.



La proportion de verbalisation sur les fiches transmises a augmenté de 8 % en 2014. Difficile à interpréter en raison de la diversité des annonces mises en ligne, cette augmentation pourrait être liée à l'expérience acquise par les bénévoles. Parmi les 547 « cybertraqueurs » inscrits depuis 2008, seule une faible proportion s'investit réellement : de nouveaux bénévoles doivent donc être formés pour pérenniser l'action.

La réunion annuelle, qui s'est tenue avec les services de l'ONCFS, a permis de faire le bilan et d'établir le plan d'action pour 2015. Il apparaît notamment qu'un certain nombre d'infractions concernent des personnes ignorant la réglementation : l'information et la sensibilisation des vendeurs et des hébergeurs de sites internet est donc l'un des objectifs pour l'année à venir.

www.lpo.fr/actualites/cybertraqueurs-de-la-lpo-les-sentinelles-du-web



118

L'année 2014 a été marquée par la transmission d'un nombre important de fiches, en légère augmentation par rapport à l'année 2013. Ainsi, 118 fiches ont été transmises aux services de l'ONCFS, contre 107 en 2013 et 66 en 2012. Les principaux animaux concernés sont des oiseaux et des mammifères mais cela ne reflète pas les ventes qui s'effectuent sur le « darknet » (sites privés) et qui concernent essentiellement des reptiles. La plupart des fiches LPO concernent des animaux naturalisés mais une part non négligeable concerne des spécimens vivants.



Expertiser
en appui
aux politiques
publiques

« Inciter à la prise en compte de la biodiversité par les entreprises »



Mésange à longue queue
© Fabrice Croset

Partenariat avec Électricité de France

Concluant en 2014 sa troisième année de fonctionnement, le partenariat entre la LPO et la direction développement durable d'EDF a permis le soutien des programmes « Comptage Wetlands International » et « Observatoire des oiseaux des jardins ». Cet appui a aussi trouvé un écho dans la journée de sensibilisation à la biodiversité à destination des salariés d'EDF et de leurs enfants, organisée à Lyon. En parallèle, la LPO a réalisé deux expertises écologiques sur des sites EDF confrontés à une problématique spécifique : mesures compensatoires pour les chiroptères sur la centrale thermique de Cordemais et projet de compensation par l'offre sur le site de Combe Madame. En 2014, la LPO a également conseillé l'entreprise dans l'amélioration de ses pratiques vis-à-vis de la biodiversité : elle a édité des préconisations sur

la gestion des espèces problématiques et elle a entamé un travail sur les bonnes pratiques de chantiers vis-à-vis des oiseaux et des chiroptères.

Avec EDF-DPIH, branche hydroélectricité d'EDF, la LPO mène depuis 2013 plusieurs projets en faveur de la biodiversité des cours d'eau utilisés dans la production d'électricité. Les deux partenaires ont, par exemple, initié une démarche de restauration de la continuité aquatique en faveur des mammifères semi-aquatiques sur certains barrages hydroélectriques. Cette initiative pourrait permettre à des espèces en expansion comme la Loutre européenne (*Lutra lutra*) et le Castor d'Europe (*Castor fiber*) de reconquérir de nouveaux territoires.



Valorisation des golfs Blue Green

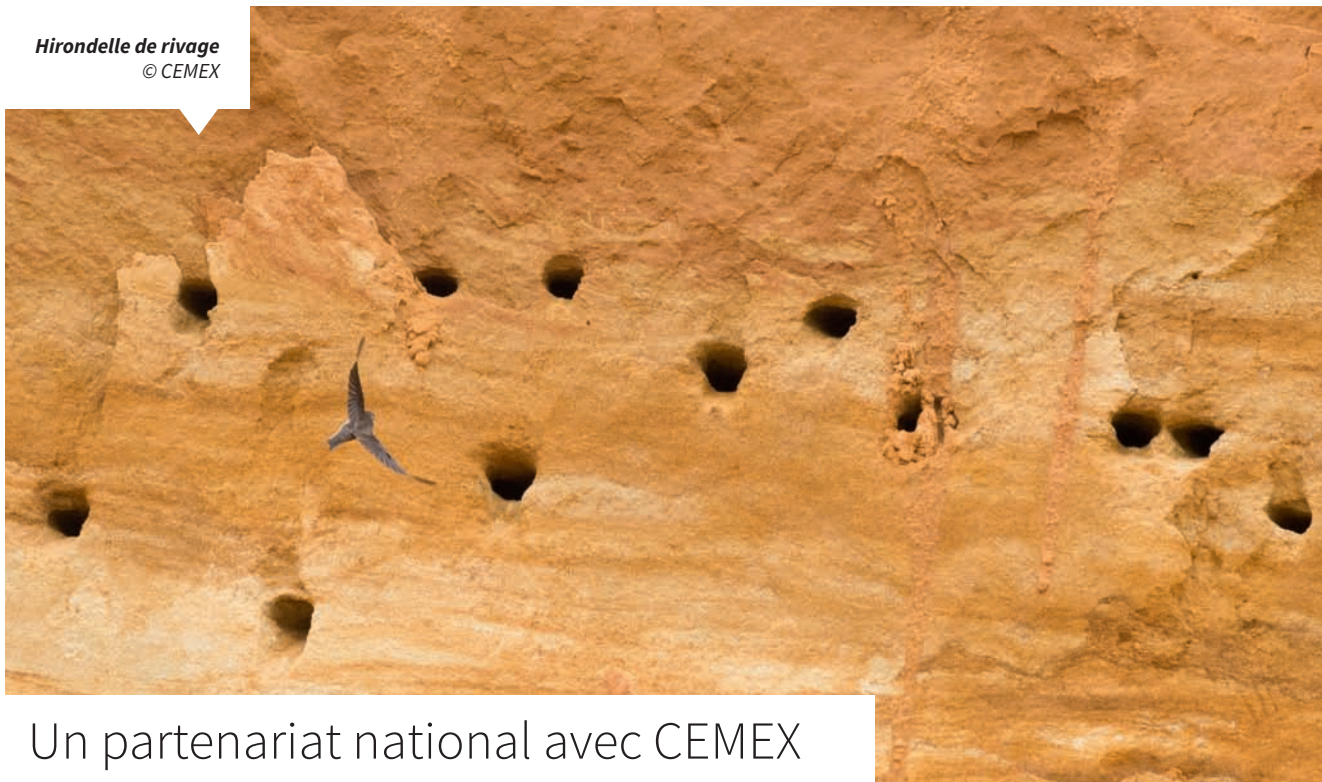
En 2014, la LPO et Blue Green, gestionnaire des terrains de golf du groupe SAUR, ont poursuivi leur démarche conjointe de valorisation du potentiel écologique des golfs de la marque, à travers la réalisation de diagnostics écologiques et de plans de gestion en faveur de la biodiversité sur plusieurs sites. Cette année, ce sont les golfs de Seignosse, Estérel, Pléneuf-Val-André et Port-Bourgenay qui ont été expertisés avec l'aide des associations locales LPO. Afin d'accompagner cette démarche auprès des équipes Blue Green et du public, la LPO intervient auprès des intendants des golfs. Elle conseille également Blue Green dans la mise en place de panneaux pédagogiques expliquant l'intérêt des mesures de gestion (fauche annuelle des prairies, gestion écologique des plans d'eau et des zones humides, des friches, etc.).

Golf Blue Green
© Antoine Szadeczki

Mesures compensatoires LGV

Depuis 2012, la LPO est partenaire de COSEA/LISEA, le groupement d'entreprises en charge de la construction de la Ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, en tant que coordinateur interrégional du suivi naturaliste des mesures compensatoires. En 2014, son appui a porté notamment sur la définition et l'encadrement des mesures ainsi que sur la définition d'une stratégie de compensation adaptée pour le Vison d'Europe (*Mustela lutreola*).

Hirondelle de rivage
© CEMEX



Un partenariat national avec CEMEX

Après onze années complètes de partenariat, la collaboration historique entre la LPO et CEMEX, producteur de granulats et de béton, a été reconduite en 2014, cette fois pour une année et demie afin d'aligner la période de la convention annuelle sur une année civile.

Les efforts conjoints des deux partenaires, visant une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités de l'entreprise, se sont traduits en 2014 par plusieurs démarches, certaines d'entre elles prenant la suite d'initiatives lancées lors des années précédentes. La LPO a ainsi apporté son soutien à la réalisation de consignes de prise en compte des Hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) dans les carrières CEMEX. Ce document à destination des opérateurs de carrières encadre l'accueil de ces oiseaux sur les parois des sites d'extraction. Sa réalisation a fait l'objet d'un article dans le numéro d'automne 2014 de *L'OISEAU MAGAZINE*.

La mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité sur les unités de production de béton de CEMEX s'est poursuivie en 2014 avec la réalisation de préconisations de gestion sur le site de Salon-de-Provence, alors qu'à Sains-en-Gohelle et à La Motte-Servolex, unités expertisées en 2013, la mise en œuvre des recommandations est déjà bien avancée (fauche tardive, plantation de haies, création de mares, construction d'un hôtel à insectes, etc.).

Le programme ROSELIÈRE est un programme de collecte de données sur la faune et la flore des carrières afin d'élaborer des indicateurs standardisés de biodiversité.

Il se poursuit dans six sites CEMEX grâce aux Associations locales LPO dans la Sarthe, en Isère, en PACA et en Aquitaine. L'année 2014 a vu également l'organisation du Collectif des associations partenaires de CEMEX, auquel la LPO ainsi que plusieurs Associations locales LPO ont participé. L'initiative internationale portée par BirdLife et CEMEX International pour la mise en place de Plans d'actions en faveur de la biodiversité sur les sites d'extraction a débuté aussi cette année et sera progressivement déployée en 2015 sur un site pilote. Enfin, la LPO a initié en 2014, à la demande de CEMEX, la réalisation d'une nouvelle exposition sur la biodiversité et sur le partenariat entre les deux structures. L'objectif de cette démarche est de créer un support de sensibilisation et de communication à destination des collaborateurs CEMEX et du grand public.

Comme les années précédentes, CEMEX a également soutenu plusieurs projets de la LPO à travers son programme de mécénat. Ce sont ainsi dix projets sur les espèces et les espaces de la LPO France et des Associations locales LPO qui ont bénéficié d'un financement dans le cadre de la Convention 11 (2013-2014) : Vautours des Grands Causses, Observatoire des oiseaux des jardins, Étude et protection de la Cigogne noire en France, Élaboration du plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des Gorges de Daluis en PACA, Plan régional de conservation des oiseaux des zones humides agricoles en Franche-Comté, etc.



Un partenariat technique en Charente-Maritime avec RTE et ERDF

En Charente-Maritime, la LPO a mis en place des partenariats techniques avec RTE (Réseau de transport d'électricité, qui gère le réseau haute tension) et ERDF (Électricité Réseau Distribution France, qui gère les réseaux basse et moyenne tensions). Ils ont pour objectif de concilier la protection des oiseaux et la qualité de distribution d'électricité.

La Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), en s'installant sur les structures électriques pour se reproduire, représente la principale problématique dans ce département, site de nidification le plus important de France. Une expérimentation pilote est actuellement en cours avec la mise en place de plateformes sur les pylônes RTE et d'anémomètres sur l'ensemble des réseaux. Les premiers résultats ont été présentés lors du colloque des 10 ans du Comité national avifaune (voir page 76).

D'autres actions sont en cours : sécurisation des réseaux pour la protection de l'avifaune (dispositifs Firefly), amélioration des équipements et des réseaux avec la recherche de solutions techniques, enfouissement de réseaux (3 700 mètres ont été enfouis en 2014 par ERDF17), étude des déclenchements et suivi des expérimentations avec RTE. Parallèlement, deux opérations de communication ont été organisées avec ERDF17.

Intervention RTE
© Grégory Smellinckx

Lilleau des Niges
© RN Lilleau des Niges

« Expertises publiques »



Un inventaire exemplaire de l'avifaune de l'île de Ré

La Communauté de communes de l'île de Ré a missionné la LPO pour effectuer un inventaire exhaustif des oiseaux de l'île de Ré et rédiger des préconisations de gestion par entités paysagères. Les équipes du service étude du patrimoine naturel, de la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges et de la LPO Charente-Maritime ont mis leur énergie en commun pour réaliser un inventaire exemplaire, s'appuyant à la fois sur des prospections ciblées et la réalisation de quelque 495 points d'écoute. Au total, près de 80 000 données ont été collectées sur 231 espèces !

Plan de gestion de La Flotte en Ré

Depuis 2012, dans le cadre d'un partenariat avec la Commune de La Flotte en Ré visant à améliorer la gestion des bois, des landes et des friches de son territoire, la LPO a mené des travaux d'inventaire avec les associations locales Nature Environnement 17 et Ré Nature Environnement. Cette étude a permis de proposer à la Commune et à l'ensemble des acteurs locaux un plan de gestion de ces milieux, validé début 2015.

Courtilière des vignes
© Philippe Jourde



CEN : un inventaire au pas cadencé

À la demande du Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes, la LPO a publié en 2014 un diagnostic faunistique du Camp militaire de Bussac-Bédenac, dans le sud de la Charente-Maritime. Ces prospections ont permis la découverte d'une nouvelle espèce d'orthoptère pour le Poitou-Charentes : la Courtilière des vignes (*Gryllotalpa vineae*). Des préconisations ont été formulées pour rendre la gestion des milieux plus favorable à la conservation des très nombreuses espèces patrimoniales, notamment des landes, qui ont trouvé refuge dans ce champ de tir.

Agir pour la biodiversité ordinaire



« Les Refuges LPO : un programme en développement »

Fort de ses cinq offres à destination du grand public et des secteurs professionnel et éducatif, le programme Refuges LPO a, une fois de plus, rassemblé de nouveaux adeptes de la protection de la nature : le programme compte désormais une communauté de 17 902 refuges.



Type de Refuges LPO	Nombre de Refuges LPO au 31/12/2014	Nombre de créations de Refuges LPO en 2014
Total des Refuges actifs	17 902	1 609
Particuliers - <i>Jardins</i>	16 233	1 325
Particuliers - <i>Balcons</i>	336	40
Personnes morales - <i>Établissements</i>	1 039	194
Personnes morales - <i>Collectivités</i>	219	24
Personnes morales - <i>Entreprises</i>	75	26



Château de Bussy-Rabutin
© Jean-Pierre Delagarde / Centre
des monuments nationaux

Des Refuges LPO pour l’alliance du patrimoine naturel et culturel !

La signature de la convention cadre de partenariat entre le Centre des monuments nationaux (CMN) et la LPO France au château de Bussy-Rabutin a été un des événements majeurs de l’année 2014. Cette collaboration va consister à créer des Refuges LPO au sein des espaces verts des monuments historiques. Grâce au travail d’inventaires, de préconisations techniques et pédagogiques, le CMN va pouvoir développer l’accueil de la biodiversité sur ces sites historique du patrimoine français. Des actions de valorisation et de sensibilisation des visiteurs sont aussi prévues.



Beaugrenelle
© Valode et Pistre architectes

Valorisation des actions Refuge, Biodiversité et Bâti vers les professionnels

Collaborant depuis cinq ans sur une dizaine de projets en France et en Belgique, le programme Refuges LPO et le promoteur immobilier Nacarat (Groupe Rabot Dutilleul) ont présenté leur expérience acquise via les projets « Nature en ville », lors de plusieurs colloques : « Nature en Ville » organisé par Naturparif ; « Biodiversité et Bâti » organisé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; « Biodiversité et Entreprises » organisé par l'Association française des ingénieurs et techniciens de l'environnement (AFITE), la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et la Chambre de commerce et d'industrie de France.

La LPO a ainsi présenté à un public de professionnels son expertise, son savoir-faire sur l'intégration de la biodiversité au niveau du bâti, la sensibilisation des usagers et la création de Refuges LPO. L'objectif de cet engagement a été de convaincre un maximum de professionnels à développer l'intégration de la biodiversité en milieu urbain.

Deux nouveaux guides « Refuges LPO » à télécharger

Disponibles gratuitement sur le site Web de la LPO et conçus sous forme de fiches synthétiques, ces guides proposent des informations techniques, financières, des ressources bibliographiques ainsi que des retours d'expériences pour accompagner les acteurs de la biodiversité : le Guide Biodiversité & Quartiers, principalement destiné aux associations, maisons de quartiers, copropriétés, élus et aménageurs, offre de nouvelles perspectives d'aménagement et d'optimisation d'un quartier pour accueillir au mieux la faune et la flore locales et sensibiliser ses habitants. Le Guide Handi-Cap Nature, à destination des centres d'accueil pour personnes en situation de handicap, propose un panel d'activités qui combinent à la fois des intérêts écologiques et thérapeutiques. Les fiches qui présentent des actions simples pour protéger la nature près de chez soi en fonction des compétences de chacun, peuvent être utilisées par les animateurs, ergothérapeutes ou autre personnel encadrant pour préparer des activités.

<https://www.lpo.fr/refuges-lpo/refuges-lpo>



Coup de jeune sur le bulletin trimestriel Refuges LPO Info !

Dans le cadre d'une opération de promotion du bulletin Refuges LPO Info, financée par la Fondation Gecina, l'ensemble des membres du réseau des Refuges LPO ont reçu gratuitement le bulletin Refuges LPO Info n°19 consacré à la Taupe d'Europe (*Talpa europaea*), afin de relancer les abonnements (10€/an pour 4 numéros). En parallèle, la maquette du bulletin a évolué avec davantage d'actualités et d'astuces de jardinage et la présentation d'un portrait de bénévole Refuges LPO à chaque numéro.

« Oiseaux des jardins »



Mésange nonnette
© Jean-Jacques Carlier

Déjà plus de 14 500 jardins inscrits !

Depuis 2012, dans le cadre du programme Vigie-Nature, la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle invitent les particuliers à observer les oiseaux pour faire avancer la science : avec le site participatif de l'Observatoire « Oiseaux des Jardins », les particuliers communiquent aux scientifiques les observations réalisées dans leur jardin ou sur leur balcon. En plus de la sensibilisation du public à la protection de la biodiversité de proximité, ce programme permet d'en apprendre plus sur les populations d'oiseaux des jardins, notamment en lien avec les changements globaux.

Depuis son lancement, le programme rencontre un réel succès auprès du public. L'animation nationale par la LPO et l'animation locale ont fait connaître l'Observatoire des oiseaux des jardins au plus grand nombre. L'utilisation de l'outil collaboratif VisioNature a permis d'élargir le réseau des participants et d'améliorer la qualité des données collectées. Ainsi, avec plus de 14 500 jardins enregistrés et près de 950 000 contributions, l'Observatoire des oiseaux des jardins se positionne comme un programme phare de sciences participatives en France. Les deux week-ends nationaux de comptage, en janvier et mai 2014, ont ainsi rassemblé près de 4 000 participants.

Les premières analyses ont révélé la valeur scientifique des données collectées, identiques aux résultats obtenus dans d'autres programmes au protocole plus rigoureux, notamment le STOC-EPS (Suivi temporel des oiseaux communs-Échantillonnages ponctuels simples). Des résultats encourageants !

www.oiseauxdesjardins.fr

Sensibiliser et éduquer



Sortie nature
© LPO

Un partenariat avec le rectorat

Le Rectorat de Poitiers et la LPO sont partenaires dans la préservation de la nature de proximité à travers le projet « Apprendre et connaître la nature sur mes lieux de vie ! ». Le premier niveau d'implication des établissements scolaires et de leurs élèves a été lancé en septembre 2014. Ce premier niveau, préconisé dans le rapport « L'enseignement de la biodiversité dans le milieu scolaire » rédigé en 2013 par Monsieur le Recteur Jacques Moret, consiste à créer des coins de nature dans les établissements scolaires et à acquérir des connaissances sur la nature de proximité.

Ce projet de la LPO permet aux enseignants du Poitou-Charentes d'être accompagnés dans la construction de leurs projets pédagogiques. Sept séquences pédagogiques basées sur une démarche scientifique ont été proposées en test aux écoles du Poitou-Charentes. Les enseignants ont construit leurs projets pédagogiques en étant accompagnés par des animateurs de la LPO sur divers thèmes : découvrir et se repérer dans son environnement proche ; approfondissement d'un milieu choisi (parc, camping) ; des relations entre les êtres vivants : qui mange qui, qui mange quoi ? ; l'adaptation des animaux à leur milieu ; autour de moi, des êtres vivants différents selon les saisons ; des familles dans la nature, zoom sur un petit nid douillet ; opération biodiversité, mission spéciale ! En septembre 2015, un bilan sera fait auprès des écoles et des classes qui développent le projet.

La LPO est un acteur fondamental de l'Éducation à l'Environnement

Au cours de l'année 2014, la LPO France a sensibilisé près de 87 000 personnes et mis en œuvre plus de 2 000 activités. Son rôle éducatif intervient au travers d'évènements nationaux (Journée mondiale des zones humides, Fête de la nature, Journées européennes du patrimoine, EuroBirdwatch, etc.), d'animations scolaires et extra-scolaires, de formations professionnelles, mais également par l'accueil du public dans les sites en lien avec les Réserves naturelles. La Station de l'Île Grande, liée à la Réserve naturelle des Sept-Îles (22), et la Maison du Fier de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges (17) accueillent 65 % des personnes ainsi sensibilisées par la LPO France. Ce taux de fréquentation est amplifié par les actions de son Réseau LPO (46 structures réparties dans tout le pays, Associations locales et Groupes LPO) qui représente la LPO à l'échelle des régions et des départements. Les nombreuses activités éducatives développées par le réseau dans 79 départements français portent à 250 000 le nombre de personnes sensibilisées par an.

87 000

C'est le nombre de personnes sensibilisées en 2014.

Répartition des animations par type de public

Grand public	75,67 %
Scolaires/Enseignement primaire	20,12 %
Hors scolaire	2,51 %
Public en situation de handicap	1,20 %
Public professionnel	0,50 %

La LPO présente sur les grands événements nationaux

Chaque année, la LPO organise ou participe aux grands événements nationaux en lien avec la protection de la nature : Journée mondiale des zones humides (2 février 2014), Fête de la nature (21 au 25 mai 2014), EuroBirdwatch (5 et 6 octobre 2014) et cette année, Journées européennes du patrimoine (20 et 21 septembre 2014).

• La Fête de la nature

La Biodiversité à l'honneur

Cette année encore, la LPO France s'est mobilisée pour faire de la Fête de la nature un événement marquant du printemps autour de la thématique « Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches ». Avec plus de cent animations sur de nombreux sites (île de Ré, Côtes-d'Armor, Île-de-France, etc.), le programme de l'édition 2014 était encore riche en biodiversité ! Et plusieurs milliers de personnes ont été sensibilisées à cette occasion par les Associations locales pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

• Les Journées européennes du patrimoine

Nature et culture

L'année 2014 a été marquée par une petite révolution obtenue par la LPO qui en avait porté l'idée : avec pour intitulé « Patrimoine culturel, patrimoine naturel », le thème national des Journées du patrimoine décidé par le ministère de la Culture et de la Communication, a permis à la LPO de proposer des activités sur l'ensemble de ses sites. Le Réseau LPO s'est mobilisé au travers de 99 animations et plus de 6000 personnes ont été sensibilisées aux problématiques du patrimoine naturel.

• L'EuroBirdwatch

Observer la migration

Chaque premier week-end d'octobre, les amoureux de la nature de toute l'Europe participent à l'EuroBirdwatch, rendez-vous important dédié à l'observation de la migration des oiseaux. En 2014, 33 structures locales LPO et 9 associations partenaires ont proposé 74 animations, permettant ainsi de sensibiliser plus de 1 100 personnes.

L'éducation à l'environnement accessible à tous

Du 9 au 11 décembre 2014, 40 animateurs de la LPO, spécialisés dans l'éducation à l'environnement et au développement durable ont été accueillis à la Réserve ornithologique de Saint-Cyr (86). Organisé par la LPO Vienne, ce séminaire avait pour thème « l'intégration des handicaps moteur, mental, auditif et visuel lors d'animations EEDD (Éducation à l'environnement et au développement durable) ».

La présence de professionnels tels que Bernard Marchiset, éducateur spécialisé dans un Établissement et services d'aide par le travail et membre de l'Adapei 70 (Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales), associée à la mise en situation de handicap et des mises en pratiques ont permis de franchir des barrières d'incompréhension et de crainte. Des pistes de financement et des coordonnées de structures potentiellement intéressées ont été échangées.

Par ailleurs, la convention de partenariat entre la LPO et l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapei) a permis de renforcer cette volonté d'intégrer les personnes en situation de handicap dans les activités EEDD de la LPO.


3 610

C'est le nombre de participants à la Journée mondiale des zones humides durant laquelle la LPO a proposé 106 activités dans 43 structures réparties dans des réserves naturelles littorales ou des espaces de nature en lien avec les marées ou des cours d'eau. L'édition 2014, organisée avec le soutien de Danone-evian et Ramsar, a remporté un franc succès avec une fréquentation en hausse de 43 % par rapport à 2013.

« Sites d'accueil »



Grenouille verte
© Jean-Jacques Carlier



Une mare pédagogique pour apprendre et comprendre la vie des zones humides

Soutenu par la fondation Léa Nature, la Communauté de communes de l'île de Ré ainsi que le Conservatoire du Littoral, le projet de mare pédagogique aux abords de la Maison du Fier aux Portes-en-Ré a pu être lancé à la fin du mois de juin 2014. Après une validation préalable par la Commission des sites en 2013, les travaux de pelle, réalisés avec le concours de l'Association des étangs et marais d'Ars, partenaire au quotidien de la LPO, ont permis de creuser une mare d'environ 12 mètres sur 8. Conçue avec différents étagements et un îlot, elle favorise l'implantation de végétaux aquatiques, et la vie de poissons et de multiples insectes qui commencent déjà à coloniser ce milieu d'eau douce relativement rare sur l'île de Ré. Des panneaux didactiques et pédagogiques ont été implantés sur le site pour permettre aux groupes scolaires et aux curieux de passage de découvrir la biodiversité de cette grande mare.

Former et se former : la LPO agit

En 2014, la LPO a formé plus de 64 experts en environnement : plans de gestion des espaces naturels en Basse-Normandie à la demande de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) ou appui aux réserves naturelles (Réserve naturelle nationale du Val de Loire) ou à leur conseil scientifique (Réserve naturelle régionale du Massif du Pibeste-Aoulhet), diplôme de bagueur d'oiseaux (formation professionnalisante du catalogue Aten)...

« Séjours nature »

Le goût des voyages au-delà de l'Hexagone !

L'année 2014 a été très encourageante pour les séjours Nature LPO, avec 25 destinations proposées et 150 voyageurs partis jumelles autour du cou en compagnie d'un guide LPO. Les retours très positifs des clients et le partenariat opérationnel entre la LPO et Escursia ont naturellement conduit à développer de nouveaux séjours au-delà de l'Hexagone.

Ainsi, quatre grandes destinations réputées pour leurs richesses ornithologiques et

faunistiques seront disponibles en 2015 : l'Inde du nord, l'île de Madère, le Pantanal (Brésil) et l'Arizona. Guidés par Julien Gonin, guide naturaliste LPO et voyageur insatiable, et Philippe J. Dubois, écologue et ornithologue passionné de voyages depuis près de 40 ans, ces séjours LPO promettent des observations et des découvertes exceptionnelles !

www.escursia.fr/partenaire-lpo



Pantanal
© Escursia



Vie associative

« Le bénévolat en action »

Trois chantiers nature Scouts et Guides de France (SGDF)

Dans le cadre de la convention LPO et SGDF (depuis 2011), et grâce à la mobilisation du Réseau LPO et des réserves naturelles notamment, trois nouveaux chantiers nature ont vu le jour en 2014, rassemblant plus de 150 jeunes Scouts et Guides de France, âgés de 14 à 21 ans. Les chantiers avaient pour objet de participer à l'entretien de la Réserve naturelle régionale des Coteaux du Pont-Barré en Anjou, de construire des nichoirs et des aménagements pour créer un Refuge LPO sur le domaine viticole bio Émile Grelier en Gironde, ou encore de nettoyer les déchets abondants (3,6 m³) laissés par les tempêtes de l'hiver 2013-2014 sur la plage et la lagune de la Réserve naturelle nationale de la Belle Henriette. Les jeunes, ravis de leur séjour, ont pu découvrir la protection de la biodiversité et rencontrer des experts prêts à transmettre leurs connaissances et leur passion de la nature. Des temps forts à renouveler en 2015 !



Chantier nature
© Delphine Vinet

Six chantiers de nettoyage de plage en Charente-Maritime

Environ 300 bénévoles se sont mobilisés aux côtés des RNN et plus de sept tonnes de déchets ont été ramassées (liées notamment aux tempêtes atlantiques).

Chiffres-clés 2014

45 offres de missions ont été publiées sur le site web de la LPO (www.lpo.fr) ; 435 nouvelles inscriptions (contre 331 en 2013, soit une hausse de 31 %) ; 17 chantiers nature ont été relayés, mobilisant plus de 500 bénévoles ; 115 bénévoles réguliers accueillis sur les Réserves naturelles nationales gérées par la LPO ; environ 1 000 bénévoles mobilisés sur la faune en détresse (Centres de sauvegarde et Réseaux de collecte) ; au total, ce sont environ 5 000 bénévoles qui agissent aux côtés de la LPO !

5 000

C'est le nombre de bénévoles
ayant agi à nos côtés en 2014.

Missions de bénévolat « Écovolontaires » sur les réserves naturelles

115 bénévoles réguliers, soit 1 594 jours/h, assurent l'accueil du public, participent aux travaux d'aménagement et de gestion courante des sites. Plus ponctuellement, ils peuvent être amenés à participer à des comptages et des animations ou recueillir et transporter les oiseaux blessés. La LPO remercie tous les Biodiv'acteurs bénévoles qui s'impliquent chaque jour à ses côtés !

« Adhérents »



Manifestation contre
les Ch'ti Fox Days
© Gregory Smellinkcx

Des adhérents modèles et impliqués

Durant toute l'année 2014, 44 000 adhérents ont soutenu la LPO dans ses actions. Avec un taux de fidélisation de 83 %, les adhérents ont marqué une fois de plus leur fidélité à la LPO. Impliqués dans leur association sous différentes formes, les adhérents de la LPO se sont réunis lors de l'Assemblée générale de la LPO France à Sète. Au programme : remise des Macareux d'or, rencontre avec le président de la LPO, bilan de l'année et dîner sur le thème des spécialités locales. Ce moment fort apprécié des adhérents a également été l'occasion de découvrir la faune du pays sétois.

Cette année aura été marquée par une augmentation de jeunes membres qui rejoignent la LPO avec leur famille. Plusieurs générations s'unissent pour agir ensemble et protéger cette nature si fragile et robuste à la fois.

« Information et conseil »

Un soutien précieux

En complément de ses actions législatives et contentieuses, la Mission juridique vient en appui à différents services de la LPO (Refuges, Études du patrimoine naturel, Espaces protégés, etc.) soit pour les aider à mieux appréhender des réglementations thématiques (urbanisme, plantations d'arbres et haies, eau et création de mares, etc.), soit pour les aider à contester des décisions portant atteintes aux espèces ou aux milieux naturels (parcs éoliens affectant gravement les oiseaux migrateurs, drainage illégaux de zones humides, atteinte de zones Natura 2000, etc.).

La Mission juridique seconde également le Service conseils pour apporter des réponses de plus en plus techniques aux adhérents et au grand public. Qu'il s'agisse des troubles de voisinage, de la plantation de haies, de la création d'une

mare, de brûlis en été ou de ravalement de façades mettant en péril des nids d'oiseaux, la Mission juridique fournit au Service conseils les indications juridiques nécessaires au traitement des courriers.

Ces réponses, quand elles sont « récurrentes », sont publiées dans les outils de communication LPO (*L'OISEAU MAGAZINE*, le site internet, etc.) afin de permettre au plus grand nombre d'appréhender ces sujets et d'encourager les adhérents à agir en tant qu'éco-citoyen pour dénoncer les atteintes portées à la biodiversité.

20 500

C'est le nombre de conseils réalisés
par la LPO France en 2014.

« Conseil d'administration »



**Conseil d'administration
du 21 juin 2014 à Rochefort**
© LPO

Les Conseils d'administration en 2014

Dans toute association, le Conseil d'administration est l'assemblée où se prennent les décisions cruciales dans le cadre des grandes orientations prédéfinies par l'Assemblée générale. Les quatre réunions annuelles du Conseil d'administration de la LPO, temps forts de rencontres et d'échanges, de travail et de convivialité, se sont tenues les 18 janvier, 26 avril, 21 juin et 25 octobre 2014.

La présence de la quasi-totalité des administrateurs témoigne de la bonne santé démocratique de la LPO. Aux termes des débats, les élus votent pour des décisions concernant soit le fonctionnement de l'association (les moyens de l'action), soit la conservation de la nature (les actions). Charge ensuite au Directeur général et aux salariés de l'association de mettre en œuvre ces résolutions.

En 2014, les décisions significatives en matière de gestion ont été prises essentiellement dans un souci de transparence des moyens de financement. Dans ce registre, les administrateurs se sont attachés à l'application des recommandations de la Cour des comptes (dont le rapport

remis en 2014 confirme la bonne gestion de la LPO) et à la création d'un groupe de travail sur la Gouvernance afin d'actualiser le mode de fonctionnement de la LPO et les liens avec son Réseau. Concernant les enjeux financiers, outre le soutien à quelques associations locales LPO en grande difficulté, le Conseil d'administration a validé le développement d'un programme de collecte dans la rue pour contrebalancer la baisse des financements publics et sensibiliser nos concitoyens aux enjeux de la biodiversité. Pour mener à bien l'ensemble de ces orientations, les administrateurs ont nommé un nouveau Directeur général, Yves Vérilhac, en remplacement de Michel Métais parti à la retraite en juillet 2014.

Dans les orientations du Conseil d'administration relatives à la conservation de la nature, deux sujets ont dominé les débats en 2014 : le retour du Loup en France et la nécessité d'accompagner cette nouvelle auprès des acteurs concernés (éleveurs, élus locaux, médias, etc.), et les questions liées à l'éolien, avec notamment l'impact sur certaines espèces d'oiseaux protégées. Les administrateurs ont soutenu nombre d'autres initiatives favorables au respect de l'environnement, parmi lesquelles des actions dénonçant le braconnage des ortolans ou les arguments des opposants aux vautours. Outre ces prises de positions débattues en conseil, les administrateurs ont validé l'acquisition de nombreux terrains à fort intérêt écologique afin de poursuivre la gestion par la LPO d'espaces préservés favorisant le maintien voire le développement de la biodiversité.

Conscient de la nécessité d'optimiser la gestion de l'association dans un contexte de plus en plus contraignant, sans pour autant négliger les raisons d'être de l'association fondées sur la biodiversité, le Conseil d'administration aura soutenu, en 2014, décisions structurelles et prises de position environnementales pour que la LPO puisse défendre encore longtemps les espèces et les espaces menacés.

A close-up photograph of a bumblebee perched on a vibrant purple thistle flower. The bee is positioned at the top of the flower's head, facing left. The flower has a dense, spiky appearance with many small, individual florets. The stem of the flower is a pale greenish-blue color. The background is a soft, out-of-focus green, suggesting a natural outdoor setting. The overall composition is centered and balanced.

Nouer des
partenariats
durables

« Partenariats privés »

Chiffres clés

42 partenaires privés (entreprises et fondations), plus de 60 projets soutenus, près de 900 K€ de financements perçus soit 8 % du budget de l'association. La LPO privilégie des partenariats stables qui s'inscrivent dans la durée : ses 5 partenariats principaux ont plus de 7 ans de moyenne d'âge.

La démarche partenariale de la LPO

L'entreprise est un partenaire naturel de la LPO pour autant que ses engagements et sa volonté d'agir soient en phase avec les valeurs et les attentes de l'association, tant vis-à-vis de ses activités en faveur de la biodiversité que sur le plan économique et social.

À cette démarche sélective, la LPO associe un principe de communication graduée, de façon à engager son image dans les partenariats proportionnellement au degré d'expertise et d'engagement qu'ils représentent. Au-delà d'une simple relation financière, le rapprochement avec une entreprise est l'occasion d'un partenariat riche de sens et porteur pour les deux parties. Par la mise en relation des équipes respectives, il rend possible le développement d'échanges constructifs et la mutualisation des savoir-faire. La LPO peut mobiliser ses équipes et son expertise pour accompagner son partenaire dans ses démarches DD ou RSE, avec des objectifs multiples : une amélioration des pratiques de l'entreprise (ex : une meilleure prise en compte de la biodiversité), une sensibilisation du personnel ou de ses clients et fournisseurs... (retrouvez des exemples détaillés : CEMEX, EDF, RTE... en page 88).

En nous donnant l'occasion de toucher un public différent de notre base habituelle de sympathisants, les partenariats représentent un relais important de communication pour notre association.

La présence de la LPO dans 79 départements permet de mener des actions concrètes avec les correspondants des entreprises au niveau régional.

Cigognes blanches

© Romain Benetou



Des partenariats nature & culture en faveur de la biodiversité

L'année 2014 a vu la LPO conclure des partenariats avec plusieurs acteurs clés du secteur du patrimoine culturel. Les Journées européennes du patrimoine en septembre 2014 ont étendu leur champ d'action au patrimoine naturel et notre association a rejoint la liste des partenaires de l'évènement. Avec le Centre des monuments nationaux, le projet vise à mettre en place une gestion favorable à la biodiversité sur leurs sites avec l'aide de la LPO. Enfin, avec la Fondation du patrimoine, la convention a précisé les différentes modalités pour bénéficier des financements du fonds spécifique dédié au patrimoine naturel. Ces partenariats illustrent la reconnaissance de la valeur de la nature au travers de ses dimensions culturelle et patrimoniale.

Le club U2B

Les partenariats peuvent également prendre la forme de comité de réflexion rassemblant des acteurs représentatifs d'un secteur d'activité. C'est le cas du Club U2B (Urbanisme, bâti et biodiversité) qui regroupe autour de la LPO de nombreuses structures publiques et privées du secteur de l'urbanisme et de la construction. L'idée étant de stimuler les échanges et la recherche pour faire émerger des solutions concrètes et innovantes en faveur de la biodiversité en ville et de les rendre accessibles à tous via le site internet dédié. <http://urbanisme-bati-biodiversite.fr>

Actions menées en 2014 avec les 5 grands partenaires de la LPO



Acteur majeur dans l'industrie des matériaux de construction (exploitation de carrières, production de bétons prêts à l'emploi), CEMEX est également l'un des partenaires historiques de la LPO. La douzième convention a permis de prolonger le travail engagé autour de l'amélioration des pratiques opérationnelles de CEMEX sur ses sites d'exploitation et de soutenir 11 projets en faveur de la biodiversité.



Le groupe EDF et ses filiales (en particulier l'hydraulique et les énergies nouvelles) sont partenaires de la LPO autour d'un programme d'échanges de compétences et de connaissances pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de l'entreprise. Un partenariat riche qui comprend des travaux prospectifs sur l'évolution des métiers et des infrastructures, des expertises écologiques sur de nombreux sites, une sensibilisation des salariés et un volet mécénat en faveur des programmes LPO dont « Comptages Wetlands International » et « Observatoire des oiseaux des jardins ».



Première foncière française en immobilier de bureaux et résidentiel, Gecina s'est engagée dans une démarche volontariste de développement durable. La LPO accompagne l'entreprise pour une meilleure intégration de la biodiversité dans son patrimoine bâti et bénéficie du soutien de la Fondation Gecina pour ses programmes en faveur de la biodiversité en ville (ex : Faucon pèlerin, programme Refuges LPO, appel à projets « Végétalisation innovante » de la Ville de Paris).



La Fondation Nature & Découvertes est un partenaire de longue date de la LPO. Son comité de sélection retient chaque année des projets portés par notre association et son réseau. Par ailleurs, des opérations « L'Arrondi en caisse » ont pu être engagées dans certains magasins avec reversement des sommes aux programmes locaux de la LPO (ex : le Faucon pèlerin à Paris).



Le groupe Danone et la marque evian sont impliqués dans la préservation des zones humides avec la Convention de Ramsar. Ils soutiennent à ce titre les actions de la LPO à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides et le développement de l'association Ramsar France. La coopération porte également sur la marque Volvic avec un soutien à l'offre de tourisme nature de la LPO et à la protection du Milan royal.

Durant l'année 2014, de nombreuses entreprises et fondations ont été partenaires de la LPO, notamment...



Botanic, l'enseigne de jardinerie de référence en matière de jardinage écologique, avec laquelle sont menées des actions en faveur de la biodiversité au jardin à travers le programme Refuges LPO. L'entreprise s'est elle-même impliquée avec une vingtaine de ses magasins, ainsi que le siège social de l'entreprise qui sont devenus « Refuges LPO ».



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Avec **ERDF**, c'est également le programme Refuges LPO qui est soutenu via un partenariat visant à sensibiliser l'ensemble des salariés de l'entreprise (36 000) à la protection de la nature de proximité. Sur ce thème, un concours a été organisé et un centre de Formation (La Pérolière) a fait l'objet d'aménagements et d'un programme d'animation spécifique.



Réseau de transport d'électricité

Pour **RTE**, la convention 2014 a permis de travailler au renforcement de la coordination nationale entre nos deux structures et à la mutualisation des connaissances. Des actions visant les rapaces nocturnes et le réseau de transport d'électricité ont été financées et un guide LPO de « bonnes pratiques » en matière de protection de l'avifaune a été diffusé. Rappelons que c'est avec ces deux partenaires, ERDF et RTE, et avec FNE qu'un colloque pour les 10 ans du CNA s'est tenu en octobre dernier.



Avec la **Fondation Liséa**, la LPO poursuit le travail engagé en 2012 de coordinateur interrégional du suivi naturaliste des mesures compensatoires de la LGV SEA, et a contribué à la définition et l'encadrement des suivis des mesures ainsi qu'à la conception d'une stratégie de compensation adaptée pour le Vison d'Europe.



Vinci Autoroutes (ASF, Cofiroute, Escota) soutient depuis cette année le développement du programme Visionature et de projets issus de LPO locales concernées par le tracé du réseau autoroutier du groupe.

Le club U2B

À travers le Club U2B (cf. l'encadré page 75), de nombreux partenaires s'investissent en faveur de la biodiversité en ville : Bouygues Construction, Consortium Stade de France, CEMEX, UNEP, 2EI, Bolloré logistics, EPADESA, CDC Biodiversité, Natureparif, Les Jardins de Gally, Vinci Construction, Gecina...



D'autres entreprises ont également aidé la LPO dans ses missions. Parmi celles-ci, le **Groupe Léa Nature**, membre du Club 1% pour la Planète qui, à travers ses marques Jardin Bio et Biovie (produits issus de l'agriculture biologique ou écologiques), reverse une partie de ses bénéfices à des projets de notre association. Même démarche avec le **Groupe Plan** et ses marques Royalfleur, Caillard et Plum'nature pour lesquels des produits spécifiques (mélanges de graines pour fleurs favorables aux oiseaux, mangeoires, nichoirs) font l'objet de versements à notre association. La **SNCF** soutient le développement du programme Visionature en Ile-de-France et bénéficie de notre expertise sur la biodiversité présente dans des gares, tandis que **Pierre et Vacances** soutient le programme Oiseau des jardins. **Nikon**, de son côté, a soutenu la diffusion de guides Sorties Nature et a prêté du matériel photographique pour un suivi scientifique mené sur la Réserve naturelle des Sept-Iles. Le **Crédit Mutuel Océan** nous a, quant à lui, aidés pour des opérations régionales d'éducation à l'environnement.



Le fabricant de sport optics **Leica** apporte un soutien financier aux actions de la LPO en lui reversant 1% de son chiffre d'affaire généré par les ventes du secteur sport-optique nature et opticiens en France, et technique par le prêt de matériel d'observation et la participation à des événements.



Sur internet, une collaboration a été initiée avec **Disney Nature**, autour du projet de site Zoom On Earth de découverte de la nature dédié au grand public. La LPO est chargée de fournir du contenu éditorial scientifique (photographies, textes et/ou vidéo) lié au rythme de la nature.



Enfin, la LPO a renouvelé son partenariat avec la **Fox** pour la sortie du film Rio 2 qui a donné lieu à des opérations de communication croisées et des actions spéciales (projection de cinéma, ITV, CP, etc.).

À ces différents partenariats s'ajoutent des accords conclus avec des fondations...



Avec la **Fondation Mava**, la LPO travaille à la protection du plus grand dortoir d'Afrique de l'Ouest de Faucons crécerelletes dans le cadre du projet Kousmar.

FONDATION



DU PATRIMOINE

Pour la **Fondation du patrimoine** et la LPO, 2014 aura vu l'établissement d'une convention cadre entre nos deux structures précisant les critères d'éligibilité des projets, les modalités de fonctionnement et les différents types d'aides disponibles. Plusieurs projets LPO d'aménagements d'espaces naturels ont bénéficié de financements, que ce soit en marais de Rochefort ou dans le Marais poitevin.

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND

À l'international et précisément au niveau du bassin méditerranéen, la LPO poursuit son action au sein du consortium BirdLife International pour la mise en place de la politique du **CEPF** (Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques) en Méditerranée dont la LPO est devenue coordinateur pour les pays du Maghreb. Ce projet est soutenu également par l'**Agence Française de Développement**.



La **Fondation Veolia** a financé un programme de rénovation d'ouvrages hydrauliques et restauration des milieux aquatiques sur la RNN de Moëze-Oléron.

Tout au long de 2014, d'autres entreprises ont été partenaires de la LPO, notamment...

Partenaires privés

Ailes Marines



BlueGreen (Saur)



Casus Ludi



La Compagnie du Vent



Gardif



SECAS



Vie sauvage



Food4good



BeeFlow



Ecomed



Escursia (séjours nature)



Fondation Bouygues Telecom



Partenaires média & événement

Futura Sciences



Milan Presse



Éditions Piccola



Ouest France



Éditions Sud-Ouest



Delachaux et Niestlé



Short Édition
(Histoires buissonnières)



Festival de Montier-en-Der



Fête de la Nature



Journées mondiales
des zones humides





Communiquer

« Campagne Biodiv'acteurs : donner les clés pour agir »

Tous Biodiv'acteurs avec la LPO !

En 2012, à l'occasion de son centenaire, la LPO a eu le plaisir de constater que les bonnes volontés ne manquaient pas dans notre société : nombreux étaient ceux désireux d'œuvrer pour la nature, sans savoir précisément comment s'y prendre. En tant qu'acteur de terrain implanté sur toute la France, elle a alors décidé d'offrir à chacun les clés pour agir au quotidien. Cette démarche intitulée « Tous Biodiv'acteurs ! » consiste à proposer une série d'actions concrètes à mener selon ses envies et possibilités. Au nombre de 15 à ce jour, elles vont de la création d'un Refuge LPO à la participation aux loisirs nature organisés par l'Association, en passant par le bénévolat à ses côtés, les sciences participatives, ou le soutien à l'association via l'adhésion ou l'abonnement à *L'OISEAU MAGAZINE*. Biodiv'acteurs est décliné sur Internet via la page qui lui est dédiée sur le site LPO, est également présenté sur des dépliants d'adhésion, *L'OISEAU MAGAZINE* et des affiches.

Afin de faciliter l'identification de chacun aux actions proposées, des portraits de Biodiv'acteurs impliqués sur tout le territoire français ont également été conçus. Ces personnes caractérisées par leur motivation expliquent comment elles agissent dans ces domaines. Ces portraits sont publiés dans *L'OISEAU MAGAZINE* et une version courte de ces témoignages est à retrouver sur le site de la LPO.

www.lpo.fr

**Campagne
Biodiv'acteurs**
© Myriam Catrin

- Soutenir nos actions

Danielle, Biodiv'actrice, a choisi d'« adhérer »

« La nature m'enchanté si souvent lors de mes balades ou vacances que je ne me voyais pas la délaissier. Si je n'ai pas la possibilité de donner beaucoup de mon temps à la LPO, du fait de mes charmants petits-enfants, l'adhésion à la LPO est une évidence. Ainsi, adhérente à la LPO Vienne, je soutiens la préservation de la biodiversité ». Danielle, 70 ans, pharmacienne retraitée, à la LPO Vienne depuis un an.

Nos sympathisants nous garantissent une indépendance financière via leurs dons ou leurs achats sur notre boutique en ligne. Une liberté de parole en découle, qui, couplée à une légitimité du fait de nos nombreux adhérents, permet d'être écouté par les décideurs et de peser sur leurs choix.

- Découvrir et apprendre

Matthieu, Biodiv'acteur, a choisi de « lire »

« J'ai découvert *L'OISEAU MAG Junior* à l'occasion du Festival Birdfair à Paimboeuf en 2012. Je m'y suis abonné entre mes 13 et 14 ans. Ce magazine m'a donné envie d'aller plus loin dans la photographie ornithologique, j'ai d'ailleurs créé depuis une page Facebook pour les partager. Un vrai tremplin pour ma passion ! ». Matthieu Gabriel, 16 ans, étudiant.

La LPO s'efforce de rapprocher l'Homme de la nature via une large offre de sorties nature, d'événements dédiés, ou encore grâce à ses supports de communication tels que *L'OISEAU MAGAZINE* et ses newsletters. Un Biodiv'acteur agit en connaissance de cause !

- Agir sur le terrain

Virginie, Biodiv'actrice, a choisi de « recenser »

« Cela fait cinq ans que je travaille à la LPO : j'anime des sites Natura 2000. Nous faisons notamment appel à des bénévoles pour nos études sur les chauves-souris : ils participent aux suivis de terrains et se forment aux techniques de pointe en matière d'identification acoustique. Sans ce soutien, l'action de la LPO ne serait pas aussi efficace ». Virginie Barret, 31 ans, Programmes Natura 2000 et Biodiversité de la LPO.

Débutants, amateurs ou naturalistes confirmés, tous peuvent agir concrètement en tant que Biodiv'acteurs. La LPO leur propose de recenser, surveiller ou secourir les espèces, de participer à des chantiers ou encore de créer leur Refuge LPO.



Des actions pour tous
© Pauline Tizon

- Militier

Christiane, Biodiv'actrice, a choisi de « représenter »

« Bénévole à la LPO depuis 2008, je participe notamment à la tenue de stands lors d'événements ouverts au grand public, afin de faire découvrir cette association qui me tient tant à cœur. Elle me semble être une grande famille, unie autour d'une même passion, et d'une efficacité redoutable grâce à ses bénévoles ». Christiane Oliviero, 64 ans, ancienne laborantine en analyses médicales, bénévole à la LPO Ile-de-France et au Groupe du Val-de-Marne.

Les convictions, idées, ou témoignages trouvent en la LPO un amplificateur impliqué. Nos Biodiv'acteurs lanceurs d'alertes nous rendent plus efficaces, tandis que d'autres relaient sur les réseaux sociaux nos campagnes et projets, contribuant à les faire connaître. Nos bénévoles, enfin, sont nos plus précieux piliers.

« Les éditions LPO »



Réaliser les outils LPO, informer

Le service Éditions a deux grands secteurs d'activités : la réalisation des revues et magazines de l'association, détaillés ci-contre, d'une part et les documents imprimés d'autre part.

Pour le secteur éditions, le fonctionnement est essentiellement transversal avec les autres services de la LPO. En effet le service intervient pour la création et la réalisation de très nombreux travaux aussi variés que la réalisation des courriers administratifs aux membres, les lettres d'informations aux membres et de nombreux programmes scientifiques (Fame, Cigogne noire, Natura 2000...), des brochures, des plaquettes, des dépliants, des posters, le catalogue annuel de la Boutique LPO et son supplément de printemps, des autocollants, tee-shirts et autres produits pour la Boutique LPO et les

sites d'accueil, des expositions, des panneaux d'information...

Le service apporte aussi conseil ou support à l'ensemble du réseau des Associations locales LPO qui en font demande pour la réalisation d'imprimés ou d'expositions.

En 2014, créations graphiques, chartes graphiques, illustrations humoristiques ou naturalistes, représentent ainsi plus de 2 250 pages maquettées et une quarantaine de panneaux d'information ou d'exposition. Pour cela, le service s'appuie sur une équipe de six personnes.

C'est également au sein du service Éditions que sont créées les chartes graphiques des sites web et que se fait la gestion des réseaux sociaux Facebook LPO (plus de 70 000 like), Refuges LPO et Google+.

Découvrez nos revues sur www.lpo.fr



• L'OISEAU MAGAZINE

La revue nature de la LPO

Créé en 1985, L'OISEAU MAGAZINE est la revue phare de la LPO avec 18500 abonnés. Chaque trimestre, une vingtaine de pages sont consacrées aux actions de la LPO et de son réseau d'Associations locales. La qualité et la tenue de la revue sont dues à la participation essentiellement bénévole de nombreux photographes animaliers, certains fidèles depuis la création de la revue.

2 250

C'est le nombre de pages maquettées par le service éditions LPO en 2014.

• Rapaces de France

Un hors-série annuel

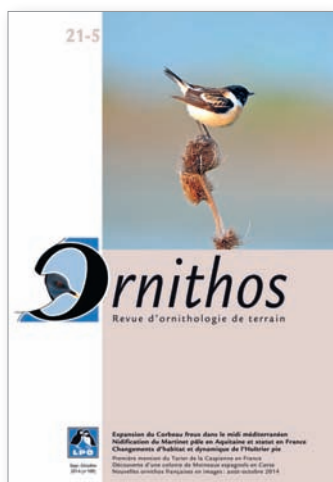
Depuis 1998, date de la fusion du Fir avec la LPO, L'OISEAU MAGAZINE publie un hors-série annuel consacré exclusivement aux rapaces. Ecrit par les plus grands spécialistes français des rapaces, ce hors-série fait aussi le point sur l'actualité des réseaux « espèces » qui participent à la surveillance de ces oiseaux.



• L'OISEAU MAG Junior

La nature pour les 7 - 12 ans

Créé en décembre 2010, L'OISEAU MAG Junior présente chaque trimestre, sur 28 pages, des rubriques attrayantes, pratiques, ludiques et un maximum d'informations pour tout savoir sur les oiseaux et la nature qui nous entourent, ainsi que sur les curiosités du monde animal. En 2014, 20th Century Fox et Blue Sky Studios ont été partenaire d'un concours pour la sortie du film Rio2.



• Ornithos

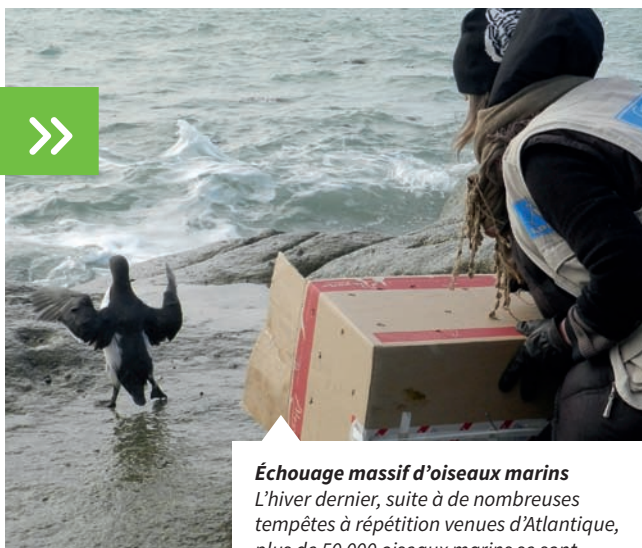
La revue d'ornithologie de terrain

Créée il y a 20 ans, en 1994, c'est LA revue des « ornithos » de terrain qui propose tous les deux mois une mine d'articles traitant de l'observation, de l'identification, du statut et de la biologie des oiseaux de France et d'Europe, sans oublier les résultats des recensements, études et enquêtes. Son contenu scientifique rigoureux en fait une revue de référence dans le monde de l'ornithologie.

« Relations presse »

Chiffres clés

90 communiqués de presse (CP) et 8 invitations presse (IP) ; 52 revues de presse hebdomadaires + 7 thématiques (oiseaux marins, Journées européennes du patrimoine, enquête participative, ortolans, Faucon pèlerin...) ; 4 tribunes : le braconnage dans Libération, JEP dans le Huffington post, la chasse comme loisir dans le Canard enchaîné, enquêtes participatives dans le Huffington Post ; 8 dossiers de presse (JEP, jeu littéraire JEP, JMZH, Fondation du patrimoine...) ; 250 demandes de journalistes traitées ; 45 dépêches AFP.



Échouage massif d'oiseaux marins

L'hiver dernier, suite à de nombreuses tempêtes à répétition venues d'Atlantique, plus de 50 000 oiseaux marins se sont échoués sur le littoral européen. Un triste record jamais vu depuis au moins un siècle ! 5 communiqués de presse ont été diffusés générant plus de 200 retombées dans les médias, en France et à l'étranger.
© Gilles Bentz - Relâcher de macareux

Focus sur le braconnage du Bruant ortolan

Cette année encore des pièges ont été observés dans les Landes, plus nombreux que les années précédentes alors que la chasse à l'ortolan est interdite depuis 1999. Une dénonciation que la LPO a vu relayée par les JT de TF1 et France 2 ainsi qu'une centaine de médias en France et à l'étranger.



RIO 2

Convaincue par sa qualité artistique et sa dimension pédagogique, la LPO a de nouveau apporté son soutien au film d'animation des Studios Blue Sky produit par 20th Century Fox, trois ans après la sortie du premier volet.
© BlueSky Studios Twentieth Century Fox

Mais aussi...

En 2014, la LPO a également couvert de nombreux sujets d'actualité : audience et délibéré dans l'affaire Donges, campagne d'appel à dons « Sos Animaux en détresse », sciences participatives (oiseaux des jardins, enquête hirondelles) ; relayé de nombreux sujets nationaux : conférence environnementale, chasse aux oies, tirs de loups, PAC, loi pesticides, nouvelle Commission européenne Juncker, communication conjointes avec FNE, WWF, Green 10, ASPAS..., bilan des échouages massifs d'oiseaux marins, Faucon pèlerin, Râle des genêts... ; dénoncé des actes illégaux : braconnage de l'ortolan, trafic illicite du stock d'ivoire, de l'animal, Chti Fox days, éradication des bouquetins du Bargy, utilisation du diclofénac... ; œuvré pour l'évolution du statut de l'animal ; relayé ses revues : L'OISEAU MAGAZINE, L'OISEAU MAG Junior, Rapaces de France, la boutique LPO ; couvert les événements : enquêtes participatives, inauguration du domaine viticole Emile Grelier en refuges LPO, séjours nature, campagne Biodiv'acteurs, exposition Sophie Rocco « Marée noire magie blanche », JMZH (Journée mondiale des zones humides), Fête de la Nature, festival de photo animalière et de nature de Montier-en-Der, festival international du film ornithologique de Ménigoute, concours de l'Arbre de l'année avec l'ONF et Bayard... ; organisé le 1^{er} Petit déjeuner presse LPO à l'occasion des Journées européennes du patrimoine incluant pour la 1^{ère} fois la thématique nature.

« Les réseaux sociaux LPO »



La LPO est présente sur 4 réseaux sociaux différents

Facebook explose avec plus de 67 000 fans dont 60 % sont des femmes. En moyenne chaque publication touche 50 000 personnes. Temps fort de l'année : l'opération OBOTO avec plus de 38 207 personnes mobilisées activement (mentions j'aime, commentaires, partages) tout au long de l'opération et près de 95 400 personnes atteintes (qui ont vu la publication) dès la première publication annonçant le lancement de l'opération. Une publication sort également du lot sur l'année 2014 : celle de l'appel à mobilisation du Centre de sauvegarde de la LPO Aquitaine pour récolter du matériel technique qui a touché 142 200 personnes. Twitter avec 4 972 abonnés dont 70 % sont des hommes. Temps fort de l'année : l'opération OBOTO qui obtient un nombre d'impressions (nombre de fois que les utilisateurs ont vu les tweets) record sur cette période correspondant à 9 445 pour l'ensemble des publications liées à l'opération. Google+ avec 554 abonnés. Pinterest avec 83 abonnés. Rappelons que Facebook est le site Internet le plus visité en France après Google et reste de loin le n°1 des réseaux sociaux dans le monde.

Lézard vert

La photo de la semaine permet d'être au cœur des actions LPO.
© Yves Thonnérieux

1 700

C'est le nombre moyen de personnes touchées par nos publications chaque jour sur Twitter.

67 891

C'est le nombre de personnes « fans » de la page Facebook LPO à la fin 2014, contre 21 000 personnes en début d'année. On note donc un triplement de la communauté Facebook LPO sur l'année écoulée.

« Articles de vulgarisation et scientifiques »

Liste de références scientifiques LPO publiées en 2014 (les noms des auteurs LPO France sont indiqué en gras).

Revue scientifique

Amélineau F., Péron C., Lescroël A., Authier M., **Provost P.** & Grémillet D. (2014) *Windscape and tortuosity shape the flight costs of northern gannets*. Journal of Experimental Biology, 217, 876-885.

Bocher P., **Robin F.**, Kojadinovic J., **Delaporte P.**, **Rousseau P.**, Dupuy C. & Bustamante P. (2014) *Trophic resource partitioning within a shorebird community feeding on intertidal mudflat habitats*. 2014. Journal of Sea Research 92 : 115-124.

Boué A., Delord K., Fortin M., Weimerskirch H., **Dalloyau S.** & **Micol T.** (2014) *Premier suivi télémétrique de Puffin des Baléares capturé en mer dans le Mor Braz*. Penn ar Bed, 219, 14-18.

Delord K., Barbraud C., Bost C.A., **Deceuninck B.**, Lefebvre T., Lutz R., **Micol T.**, Phillips R.A., Trathan P.N. & Weimerskirch H. (2014) *Areas of importance for seabirds tracked from French southern territories, and recommendations for conservation*. Marine Policy, 48:1-13.

Dupuis V., **Deceuninck B.**, Jiguet F. & **Issa N.** (2014) *Évolution des oiseaux nicheurs de France métropolitaine, indicateurs de Biodiversité*. Ornithos, 21 : 121-131.

Joyeux E., **Guéret J.-P.**, Trolliet B. & Texier A. (2014) *Évolution des stationnements de la Barge à queue noire Limosa limosa en Marais poitevin en période pré-nuptiale*. Alauda 82 (3), : 233-240.

Quaintenne G., **Attié C.**, Barbier L., Béchet A., Benmergui M., Beslot E., Bonot A., Bourgeois M., Brossault P., Cadiou B., Camberlein P., Clément D., Croset F., Culioli J.-M., Dalmay J., De Sousa D., Debiesse L., Debout G., **Deceuninck B.**, Delage F., Dominici J., **Dubois P.-J.**, Dulac P., Flitti A., Gallien F., Gilot F., Girard O., Grisser P., Hirtz M., Huin D., **Issa N.**, Jacob Y., James J.-B., Joulot C., Kayser Y., Kobierzycki E., le Nevé A., Lécuyer P., Marion L., Michelat D., Millot A., **Nadal R.**, **Néouze R.**, **Orabi P.**, Paul J.-P., Paulus G., Pichard A., **Pilard P.**, Pin C., **Poitevin M.**, Ponchon C., Prodon R., **Provost P.**, Purenne R., **Razin M.**, Recorbet B., Reeber S., Robin J.-G., Sadoul N., Salvi A., Saulnier N., Scher O., Triplet P., Trolliet B., Trotignon J., Vincent-Martin N., Wahl R. & Wolf A. (2014) *Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2013*. Ornithos, 110 : 297-331.

Conférences

Boué A., Barros N., Arcos J.M., Cama A., Cortes V., Andrade J., Louzao M., Arroyo G.M., Oro D & **Micol T.** (2014) *Balearic shearwater and fisheries: Is bycatch an issue?* 29th Lowell Wakefield Fisheries Symposium, Fisheries Bycatch: Global Issues and Creative Solutions, 13-16 Mai 2104, Anchorage Alaska

Cadiou B., **Provost P.**, Grémillet D., Fortin M., Barbraud C., Maes P. & Février Y. (2013) *Études récentes sur l'écologie alimentaire des oiseaux marins en Bretagne*. Rencontres d'ornithologie bretonne. 7-8 décembre 2013, Saint-Brieuc.

Champion E. (2014). Conférence pop-up. *Retombées socio-économiques générées par les RN : 1^{ère} approche méthodologique & résultats - Moderniser et simplifier les Plans de gestion des espaces naturels*. 27 mars 2014. Forum des gestionnaires des Espaces Naturels.

Dalloyau S. (2014) *Complémentarité trophique des compartiments littoraux : importance dans la distribution spatiale des Bernaches cravants en hiver*. 19-20 juin. Séminaire Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral, Agon-Coutainville.

Dalloyau S. (2014) *Suivis des herbiers benthiques à Zostera noltei : Indicateurs et qualité écologique des milieux intertidaux, l'exemple des Pertuis charentais*. Séminaire Observatoire du Patrimoine Naturel Littoral-RNF, 18-19 décembre, Le Teich.

Fagart S., Heurtebise C., **Quaintenne G.**, **Jourde P.**, **Micol T.** & Chavaren, P. (2014) *Wildlife fauna pipes efficiency in two motorways located in Western France studied during a two year survey with infra-red-operated cameras*. IENE International Conference on Ecology & Transportation, 16-19 Septembre 2014, Malmö (Suède).

Lambert E., **Desmots D.**, Raabe U., Le Bail J., Lachaud A., Grillas P., Martinez L., Mouronval J.-B., Lochon-Menseau S., Michaud H. & Borel N. (2014) *Tolypella salina R. Cor., 1960, a species still overlooked*. 19^{ème} meeting du Groupe Européens de Charologie (GEC), 11 septembre 2014, Vilnius (Lituanie).

Provost P. (2014) Conférence pop-up. *Développer l'observatoire scientifique du patrimoine naturel de la Réserve naturelle nationale des Sept-Iles - intégration de la fonctionnalité dans le Plan de gestion*. 27 mars 2014. Forum des gestionnaires des Espaces Naturels, Paris

Provost P., Grémillet D., Lescroël A., **Boué A.**, **Deniau A.**, **Perdriat R.** & **Bentz G.** (2014) *Écologie alimentaire chez le Fou de Bassan sur la Réserve naturelle nationale des Sept-Iles*. Rencontres d'ornithologie bretonne. 7-8 décembre 2013, Saint-Brieuc.

Robin F., Bergue E. & **Lelong V.** (2014) *New ecological insights on Epacromius tergestinus tergestinus in saltmarshes of the nature Réserve of Moëze-Oléron*. 22nd Coastal Ecology Workshop. 28-30 octobre 2014, Saint-Malo.

Quétier F., Bordron T. & **Boué A.** (2014) *The emerging concept of marine biodiversity offsets and their potential uses with MPAs*. MPA News 15(5), 3-4.

Ouvrages

Collectif. (2014) Actes du Séminaire scientifique sur les relations entre les oiseaux marins en période de nidification et les petits poissons fourrages, organisé par la réserve des Sept-Iles. 2014. Ar Vran, n°24-2.

Vulgarisation

Champion E. (2014). L'Anglade sous les feux des projecteurs. *L'OISEAU MAGAZINE*, 117, 41.

Dalloyau S. (2014). Bernaches cravants et herbiers à Zostère : intégration de la qualité écologique de l'espace littoral. MAIA, La lettre d'information des gestionnaires d'AMP de la façade atlantique, 7, Juillet 2014

Dalloyau S. (2014). La Bernache cravant et les herbiers de zostères à la loupe. *L'OISEAU MAGAZINE*, 115, 32-33.

Deceuninck B. & Denis P. (2014). Les ZPS forestières de France : un état des lieux. La Feuille et la Plume, 15, 3-4.

Deceuninck B. & Jiguet F. (2014). Les Oiseaux en France, une richesse à protéger. Jardins de France, 627, 7-9.

Dugué A.L., **Farque P.A.** & **Gendre N.** (2014). Plus de 50 000 oiseaux marins échoués cet hiver en Europe. *L'OISEAU MAGAZINE*, 115, 24-25.

Fagart S. (2014). Silence... ça tourne ! L'actualité en images : les pièges photographiques. *L'OISEAU MAGAZINE*, 114, 44-45.

Gruson G. & **Poitevin M.** (2014). Observatoire des oiseaux des jardins : premiers résultats. *L'OISEAU MAGAZINE*, 114, 23-27.

Issa N. (2014). Atlas des oiseaux en hiver de France métropolitaine. Les plongeurs. *L'OISEAU MAGAZINE*, 114, 22-23.

Issa N. (2014). Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Le Petit-duc scops. *L'OISEAU MAGAZINE*, 115, 22-23.

Issa N. (2014). Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. L'Hirondelle de rivage. *L'OISEAU MAGAZINE*, 116, 22-23.

Issa N. (2014). Atlas des oiseaux en hiver de France métropolitaine. Le Bécasseau sanderling. *L'OISEAU MAGAZINE*, 117, 22-23.

LPO (2014). Suivi nocturne de la reproduction du râle des genêts. Le Courrier de la Nature, 284, 18.

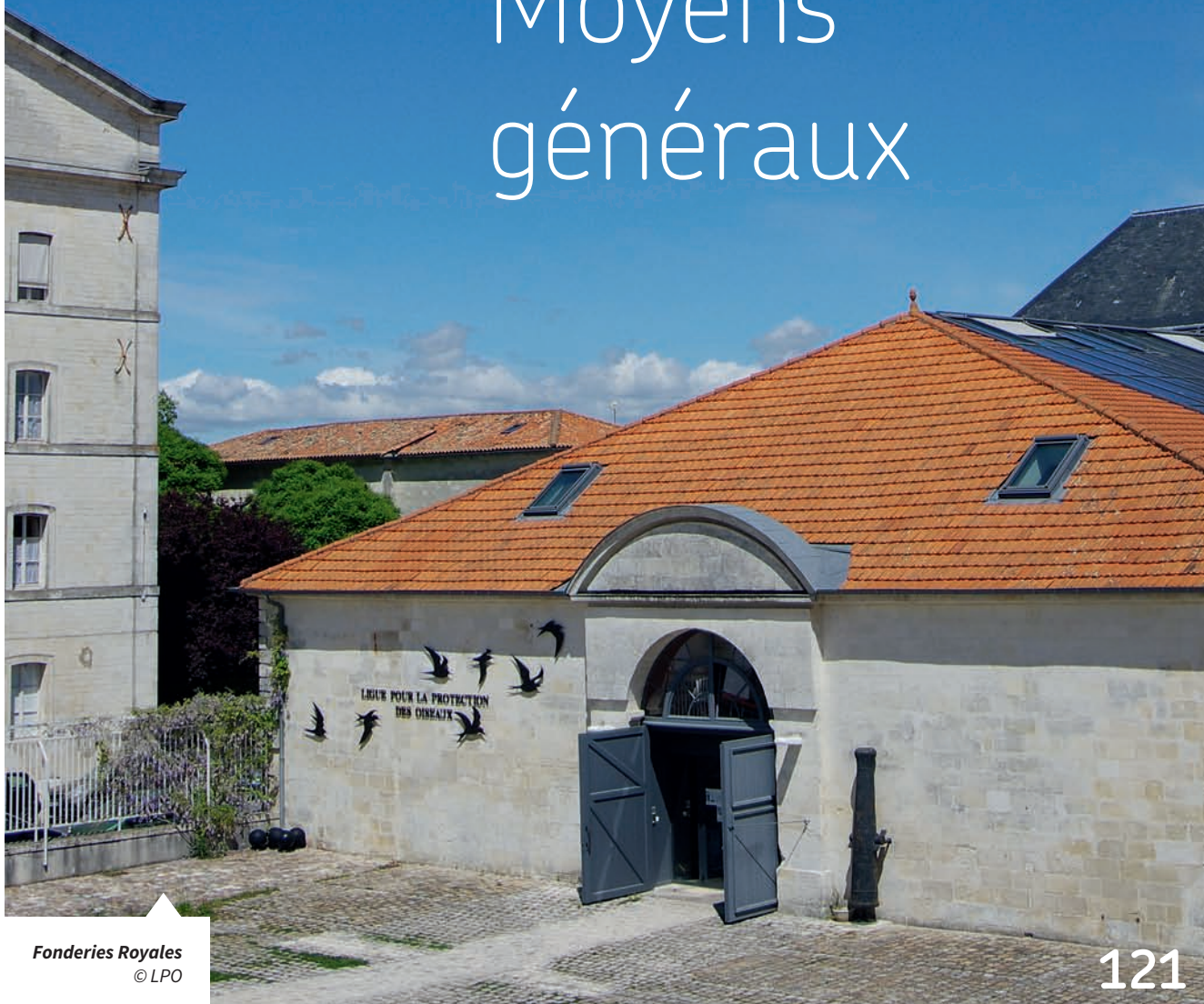
Poitevin M. (2014). A la rencontre des hirondelles. *L'OISEAU MAGAZINE*, 114, 72-81.

Quaintenne G. & **Deceuninck B.** (2014). La LPO, acteur majeur du rapportage dans le cadre de la Directive Oiseaux. LPO info 53, 4-6.

Raspail S. (2014). Agriculteurs et environnementalistes, ensemble en faveur de la biodiversité. *L'OISEAU MAGAZINE*, 117, 38-39.

Szadeczki A. & Moreau J. (2014) : L'Hirondelle de rivage fait le printemps dans les carrières. *L'OISEAU MAGAZINE* n° 116 : 30-31

Moyens généraux



« Bilans financiers »



www.lpo.fr

Campagne de sensibilisation
© LPO

Des comptes certifiés pour une gestion transparente

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de la LPO, le Cabinet SLG Expertise. La certification atteste que, au regard des règles et principes comptables français, les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association.

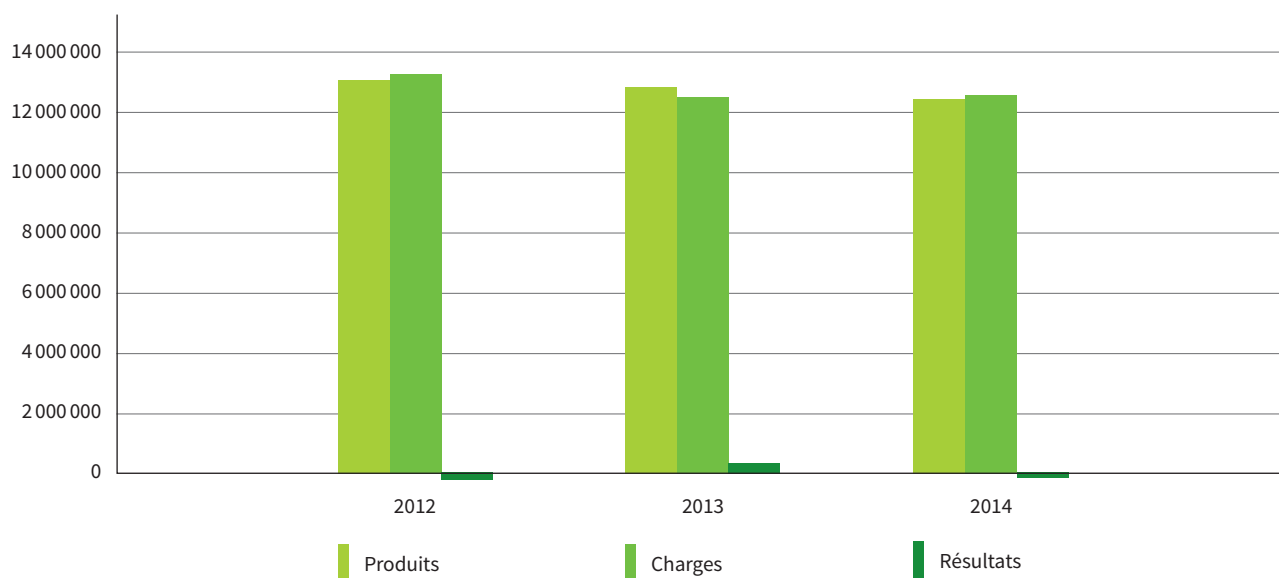
Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les Associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.

Par ailleurs, suite à un audit réalisé sur « les comptes, la gestion et l'emploi des ressources de la LPO pour les exercices 2009 à 2011 », la Cour des Comptes a remis son rapport en juillet 2014. Celui-ci confirme la bonne gestion de l'Association et son souci d'améliorer en permanence la transparence dans la lecture de ces comptes.

Un déficit limité grâce à la maîtrise des dépenses

Après un excédent de 281 k€ enregistré en 2013, l'exercice 2014 se conclut par un déficit de 112 k€. Ce résultat s'explique par la baisse d'un certain nombre de produits (pour 375 k€) alors que les charges ont été stabilisées (+ 18 k€) pour un budget d'environ 13 M€. L'Association poursuit donc son travail d'optimisation de son fonctionnement en maîtrisant les charges après une baisse enregistrée en 2013. Cette maîtrise est imputable aux efforts produits par l'ensemble des salariés et administrateurs pour limiter certaines dépenses (déplacements, etc.). Elle traduit aussi une baisse d'activité sur certains dossiers dont les financements, notamment européens, n'étaient pas au rendez-vous en 2014. La baisse des produits est essentiellement due à la poursuite de la chute des financements publics qui s'élève à 570 k€ : Europe, État, collectivités locales, tous les échelons publics sont concernés à l'exception des Agences de l'eau qui renforcent leur soutien à la LPO. Grâce à son dynamisme et son sérieux qui se traduisent par une plus grande diversité de partenaires, la LPO a pu développer son activité avec le secteur privé, et ce malgré la crise qui impacte les capacités de ses principaux partenaires. Par ailleurs, le programme de sensibilisation lancé en 2014 par la LPO pour recruter de nouveaux soutiens dans les rues des grandes villes françaises illustre bien la volonté de nos concitoyens de soutenir l'Association.

En accord avec le Commissariat aux comptes, le Conseil d'administration de la LPO a validé le changement de méthode comptabilisation des legs à compter de 2014. En effet, ceux-ci étaient auparavant considérés comme une ressource exceptionnelle (d'où les produits exceptionnels élevés en 2012 et 2013) ; ils sont désormais comptabilisés dans les produits d'exploitation, c'est-à-dire comme des ressources courantes de l'Association (d'où la croissance des produits d'exploitation entre 2013 et 2014). Cette décision traduit la professionnalisation de la LPO sur la question des fonds privés et sa volonté de diversifier les sources de financement, notamment les legs qui constituent depuis quelques années près de 10% des produits.



Évolution du budget de la LPO entre 2012 et 2014

	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2014
Produits d'exploitation	11 617	10 773	11 824
Charges d'exploitation	12 498	12 223	12 210
Résultat d'exploitation courant	-881	-1 450	-387
Résultat financier	48	111	2
Résultat exceptionnel	814	1 320	196
Impôt sur les sociétés (-)	-35	-22	0
Report fonds dédiés	-155	+322	+77
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	-209	+281	-112

Compte de résultat en milliers d'euros

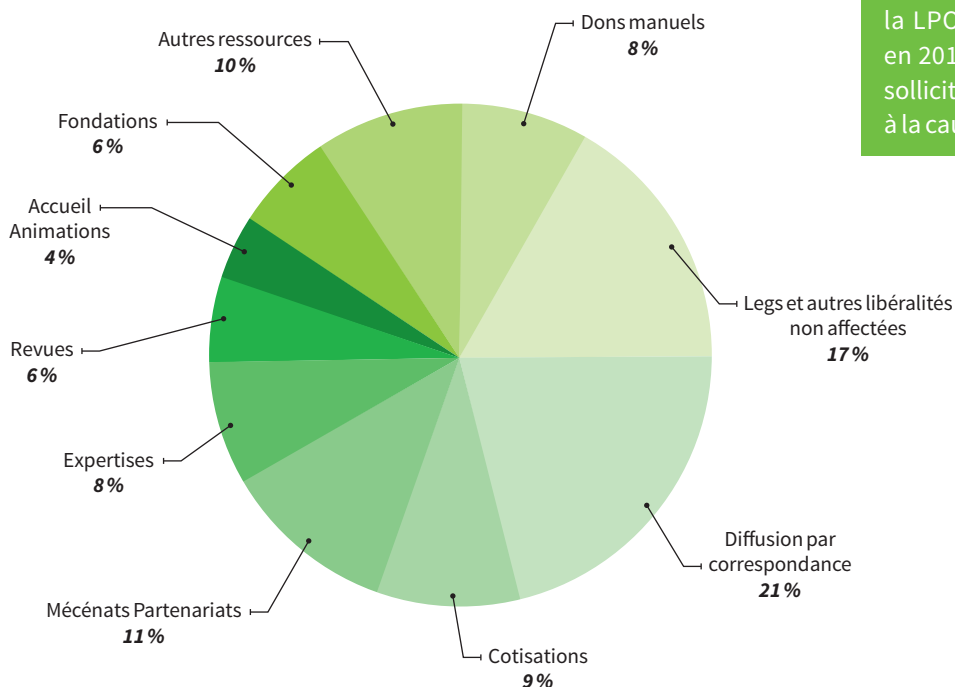
Des ressources au service du terrain et de la biodiversité

La LPO France consacre 86 % des ressources qui lui sont allouées aux actions de terrain en faveur de la biodiversité, le reste des ressources finançant les frais de collecte (6 %) et les frais de fonctionnement (seulement 8 %).

C'est ainsi que 10,46 M€ sont affectés aux actions correspondant à l'objet social de l'Association, c'est-à-dire « agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation ». Le reste est consacré aux moyens mis en place pour mener ces actions (766 k€ en frais de collecte et 1 036 k€ en frais de fonctionnement).

La part des ressources privées croît en 2014 pour atteindre 64 % (contre 62 % en 2013) pour 36 % de ressources publiques. Les fonds privés s'élèvent à 7,68 M€ en 2014 (contre 7,45 M€ en 2013). Les legs, la vente par correspondance, le mécénat/partenariat et les cotisations sont les principales sources de financement privés.

À l'inverse, les ressources publiques continuent à diminuer, passant de 4,71 M€ en 2013 à 4,38 M€ en 2014. Elles proviennent essentiellement de l'État, des collectivités et de l'Europe.

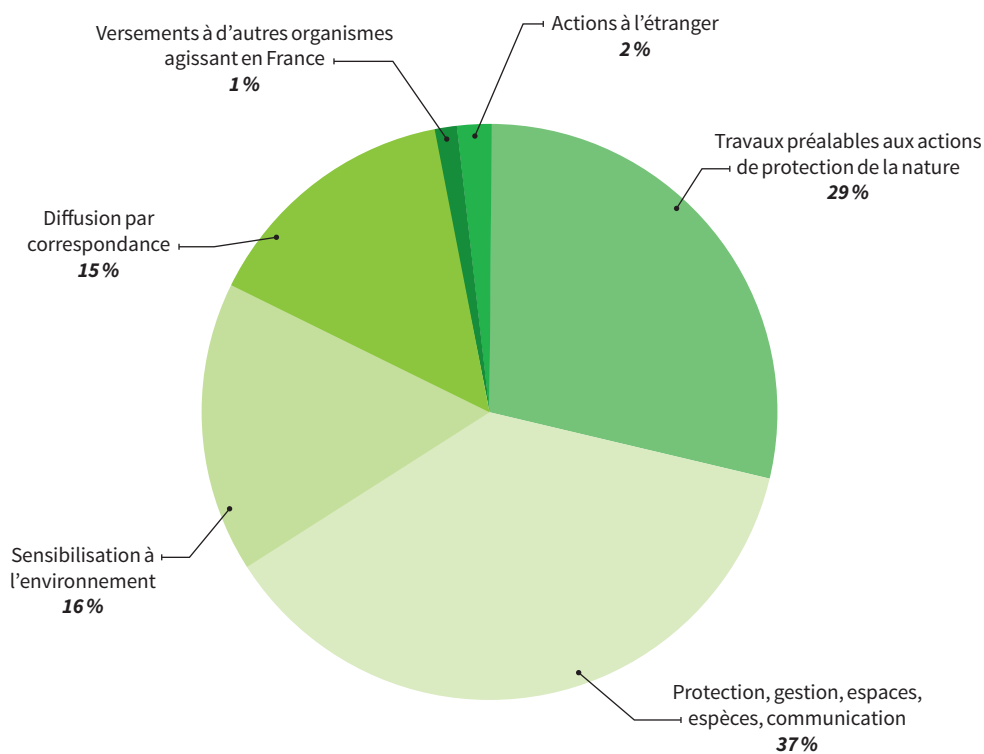


Ressources privées : 7,68 M€

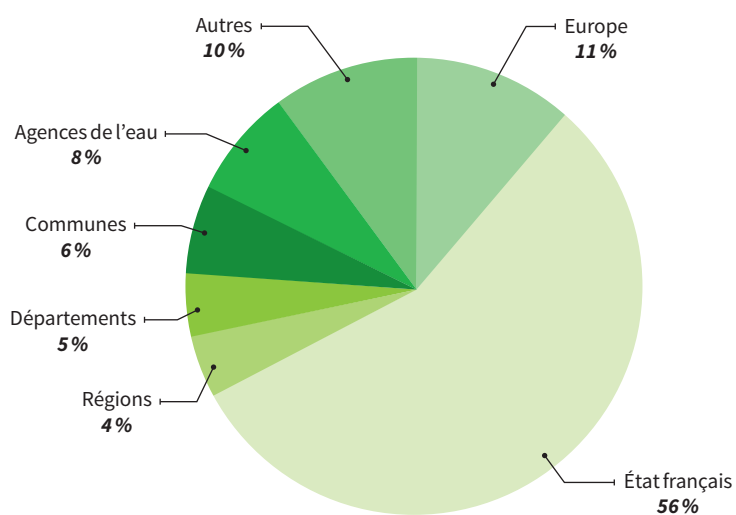
Des donateurs impliqués

En 2014, les sympathisants ont été sollicités pour soutenir « 12 cœurs de nature », espaces protégés LPO et pour faire taire la rumeur mettant en cause le Vautour fauve. Une fois de plus, les donateurs ont été nombreux à répondre à nos appels et nous les remercions.

Par ailleurs, plus d'un millier de personnes ont rejoint la LPO en 2014 après avoir été interpellées dans la rue par le biais d'un nouveau programme de sensibilisation. Ces nouveaux militants de l'Association ont accepté de faire un don mensuel par prélèvement automatique, permettant ainsi à la LPO de développer ses actions en faveur de la biodiversité sur la base de budgets sécurisés par la récurrence des dons. Face au succès de cette opération en 2014, la LPO a décidé de la prolonger en 2015 afin de sensibiliser et de solliciter toujours plus de Français à la cause qu'elle défend.



Missions sociales : 10,46 M€



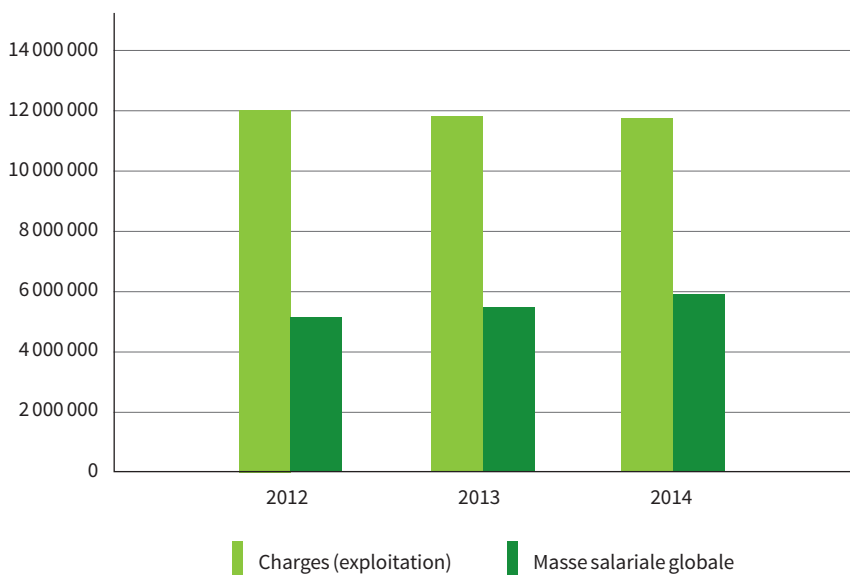
Ressources publiques : 4,38 M€

Zoom sur la boutique LPO

Seule association en France à disposer d'un outil de vente de ce type en interne, la LPO propose aujourd'hui à son public plus de 1 470 références d'articles sur le thème de la nature et réalise un chiffre d'affaires de 1,48 M€ en 2014. La boutique LPO constitue ainsi, grâce à son catalogue et son site de vente en ligne, une des sources de fonds propres de la LPO pour le financement de ses actions.

« Bilan social »

Des ressources humaines stabilisées



Évolution 2012/2014 du poids de la masse salariale

• Budget

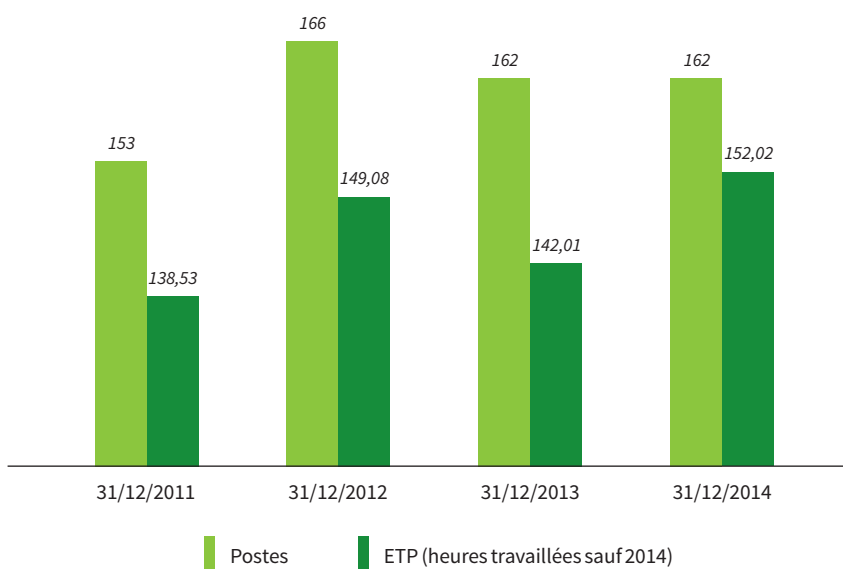
Une masse salariale contenue

Le montant de la masse salariale brute chargée sur l'ensemble de l'exercice s'élève à 6 368 336 € en 2014, contre 6 064 280 € en 2013, soit une hausse de 5 %. Celle-ci représente 52,1 % du budget (basé sur les charges d'exploitation) pour l'exercice 2014, contre 49,6 % en 2013. Malgré la stabilisation de l'effectif global de la LPO en 2014, la masse salariale a augmenté en raison de la légère hausse de la valeur du point, d'indemnités de départ en retraite de salariés comme prévu par la Convention collective, de la hausse de nombreuses cotisations sociales.

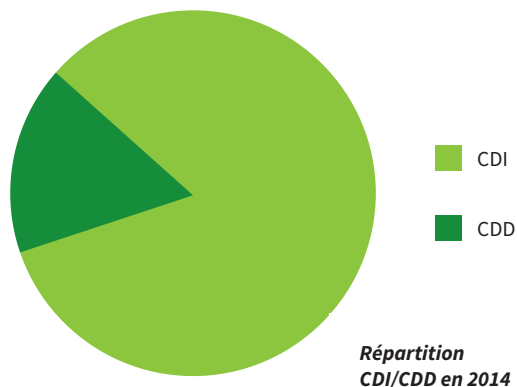
• Salariés

Un effectif stabilisé

L'effectif global de la LPO s'élevait à 162 salariés recensés au 31 décembre. Ce qui confirme une stabilisation de l'effectif après la croissance enregistrée jusqu'en 2012. Celle-ci traduit une volonté de maîtriser les charges de l'Association, mais aussi une érosion de l'activité et de certains financements. Les postes Équivalent Temps Plein enregistrés au 31 décembre 2014 (152,02) croissent fortement par rapport aux ETP 2013 (+10) en raison d'un changement de mode de calcul plus standard.



Effectifs 2009/2014 en postes et en ETP



• Contrats

Des emplois consolidés

Malgré un contexte financier difficile et incertain, la LPO a poursuivi en 2014 sa politique de lutte contre la précarisation des emplois en augmentant la part de CDI par rapport aux CDD (137 CDI contre 134 en 2013). Par ailleurs, le recours au temps partiel reste modéré car il concerne à peine 15 % de l'effectif.

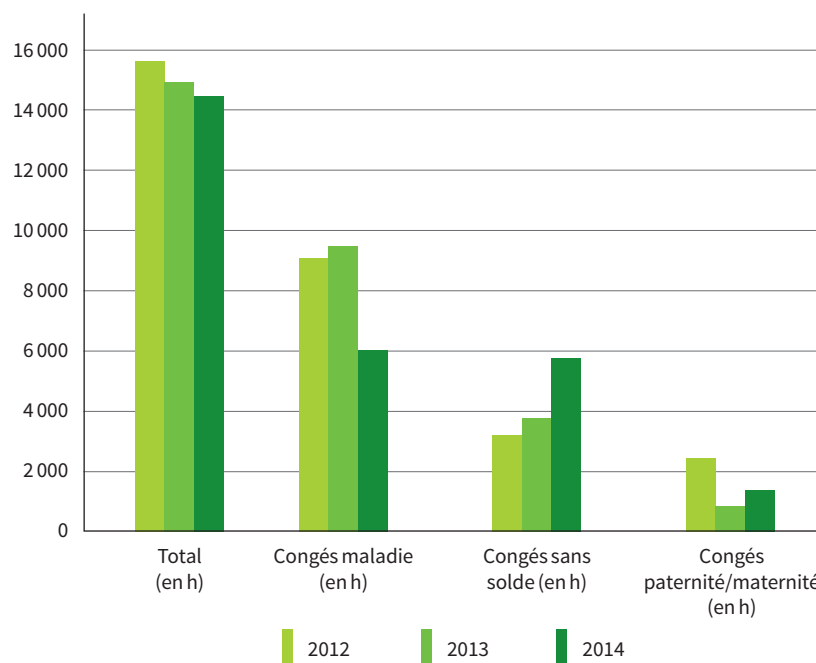
• Temps de travail

Des heures d'absence en baisse

L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 266 910 heures en 2014 contre 264 463 heures en 2013. Ces heures de travail ont été réalisées par la contribution de 194 contrats de travail recensés au global sur l'année (contre 198 contrats en 2013). Cet accroissement des heures travaillées en 2014 réparties sur un peu moins de contrats qu'en 2013 s'explique par une légère baisse des absences pour congés maladie, sans solde ou maternité/paternité.

En effet, le nombre global d'heures d'absence s'élève à 14 499 en 2014 contre 15 380 en 2013.

Le taux d'absence par rapport à la totalité des heures travaillées est de 5,4 % en 2014 ; ce ratio poursuit donc sa baisse puisqu'il se situait à 5,8 % en 2013 et à 6,1 % en 2012. L'absentéisme lié aux congés maladies qui avait progressé de 3,58 % en 2012 à 3,73 % en 2013 enregistre une forte baisse en 2014 pour atteindre 2,42 %.

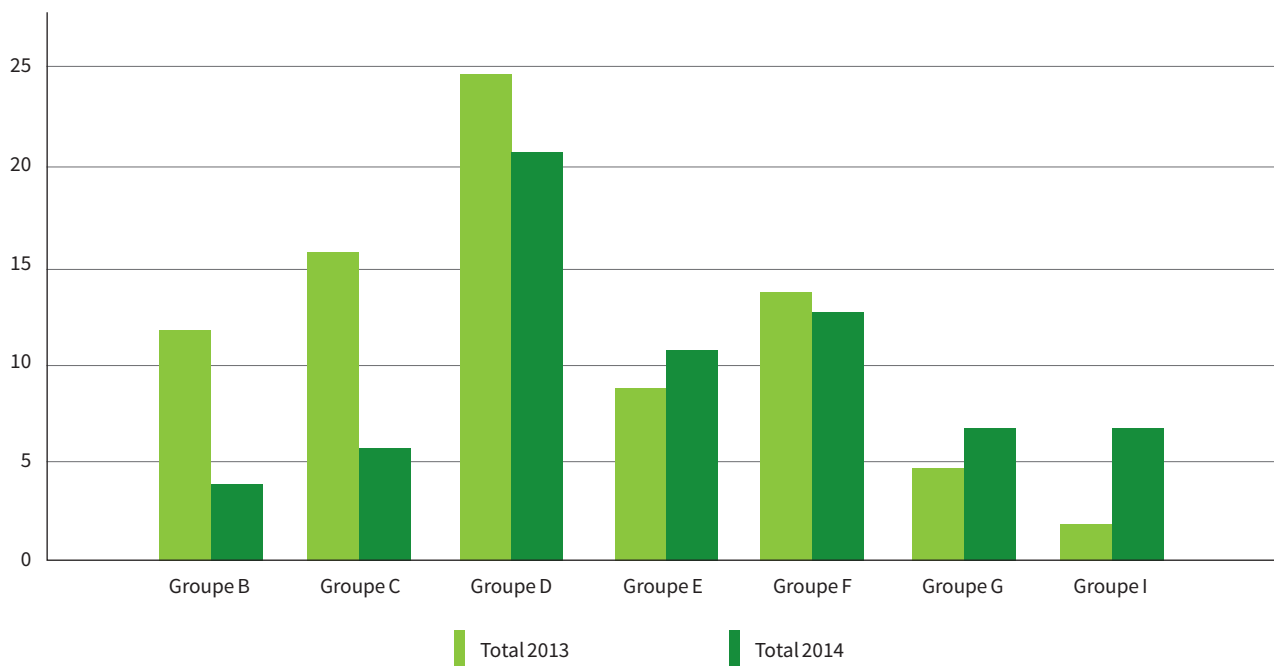


Comparatif 2012/2014 des heures d'absence

• Salaires

Un écart entre rémunérations en dessous des moyennes

L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse est de 4,54 en 2014, soit en baisse (4,9 en 2013). Il est évalué en moyenne à 5,5 dans le secteur non marchand (Sources : Études sur les rémunérations individuelles - Associations et fondations - Deloitte, TASTE, Comité de la Charte, France Générosités - Février 2014).



Répartition des formations par groupe 2013/2014

• Formations

Un effort soutenu en 2014

La LPO a cotisé un montant total de 89 194 € en 2014, dont 69 467 € auprès d’Uniformation et 19 727 € auprès d’Opcalia. Cette contribution s’élevait à 84 004 € en 2013 et à 76 302 € en 2012 (en croissance car indexée à la masse salariale).

Le nombre total d’heures de formation pris en charge dans le Plan de formation professionnelle aura été de 744 heures en 2014. À ce plan de formation professionnelle, il convient d’ajouter des actions de formation dont les frais pédagogiques sont pris en charge par les organismes partenaires. Au total, les salariés de la LPO ont ainsi bénéficié en 2014 de 1477 heures de formations professionnelles non imputées sur le Plan de formation. 69 salariés différents ont bénéficié au moins d’une formation en 2014, soit 43% de l’effectif global.

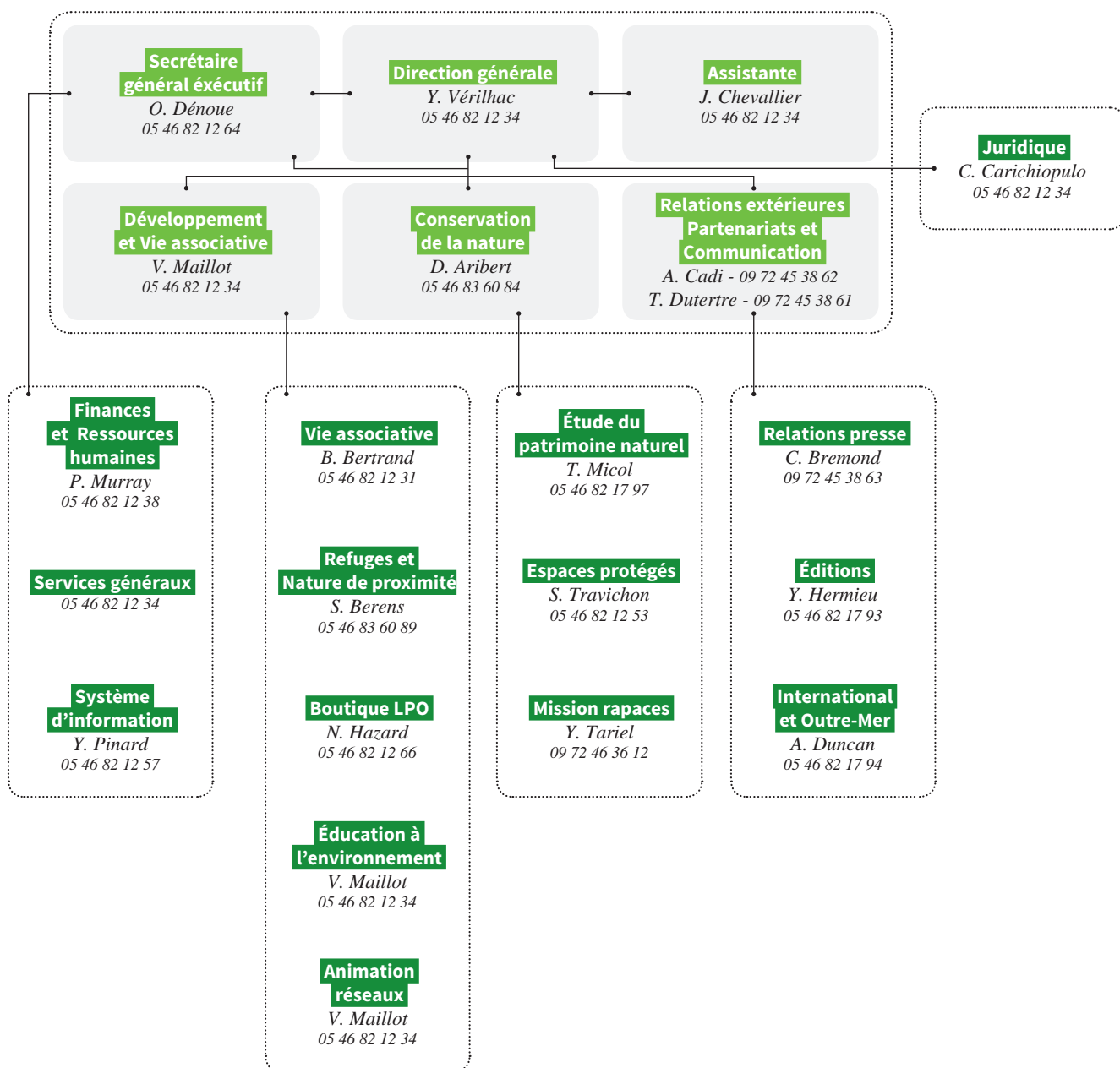
En comparaison avec 2013, on s’aperçoit que les salariés des groupes B/C/D ont relativement moins bénéficié de formation en 2014 qu’en 2013, à l’inverse des groupes E/G/I. Ce constat illustre les priorités données en 2014 au soutien des postes d’encadrant (management, entretien annuel d’évaluation, etc.).

En observant le nombre d’heures de formation réalisées par groupe, on constate que le groupe D a bénéficié du plus grand nombre d’heures de formations, devant les groupes G et E.

L’Aten, un partenaire indispensable pour la formation des salariés des LPO

En 2013, l’Aten avait dispensé pour 238 jours de formation aux salariés de la LPO. En 2014, ce sont 246 jours de formation Aten qui ont été suivis par des salariés de la LPO (LPO France et Associations locales LPO), correspondant à 29 sessions de formation et à 48 stagiaires formés. Ces 246 jours représentent un coût de 86 k€ de formation que la LPO n’a pas eu à financer (hormis l’adhésion à l’Aten pour 7,5 k€). L’intégration de l’Aten au sein de la future Agence pour la Biodiversité revêt donc en enjeu majeur pour le futur des formations des salariés de la LPO.

« Organigramme des Directions de la LPO »





Hommage

Christophe Sidamon Pesson était un talentueux photographe naturaliste. Il avait mis gracieusement à la disposition de la LPO sa photothèque et nous utilisons librement ses clichés pour illustrer nos revues et nombre de documents. Disparu brutalement en 2014, nous avons souhaité lui rendre un dernier hommage en publiant dans ce rapport des clichés téléchargés de son vivant, avec son autorisation.

© Christophe Sidamon Pesson - Vallée des cascades

Adresses du réseau

Associations locales régionales

LPO Alsace (67 - 68)

8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
Tél 03 88 22 07 35
alsace@lpo.fr

LPO Aquitaine (24 - 33 - 40 - 47 - 64)

433 chemin de Leyssotte
33140 Villenave d'Ornon
Tél/Fax 05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr

LPO Auvergne (03 - 15 - 43 - 63)

2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
Tél 04 73 36 39 79
Fax 04 73 36 98 74
auvergne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne (08 - 10 - 51 - 52)

Der Nature
Ferme des Grands Parts - D 13
51290 Outines
Tél 03 26 72 54 47
Fax 03 26 72 54 30
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Franche-Comté (25 - 70 - 39 - 90)

Maison de l'Environnement de Franche-Comté - 7 rue Voirin
25000 Besançon
Tél 03 81 50 43 10
Fax 03 81 61 66 21
franche-comte@lpo.fr

LPO Haute-Normandie (27-76)

1mm Panorama 2 - Apt 21
76100 Rouen
Tél/Fax 02 35 03 08 26
haute-normandie@lpo.fr
LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)
Villa St Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères
Tél 04 94 12 79 52
Fax 04 94 35 43 28
paca@lpo.fr

Associations locales départementales

LPO Ain (01)

Centre Culturel
Place Saint-Vincent-de-Paul
01400 Châtillon-sur-Chalaronne
Tél 06 52 47 05 17
ain@lpo.fr

LPO Anjou (49)

Maison de la confluence
10 rue de Port Boulet - La pointe
49080 Bouchemaine
Tél 02 41 44 44 22
Fax 02 41 68 23 48
anjou@lpo.fr

LPO Ardèche (07)

4 Bis rue de la Halle
07110 Largentière
Tél/fax 04 75 35 55 90
ardeche@lpo.fr

LPO Aude (11)

Ecluse Mandirac
11100 Narbonne
Tél/Fax 04 68 49 12 12
aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12 - 48)

10 rue des Coquelicots
12850 Onet-le-Château
Tél 05 65 42 94 48
aveyron@lpo.fr

LPO Corrèze (19)

M. Arnaud Reynier
Centre culturel
31 avenue Jean Jaurès
19100 Brive La Gaillarde
Tél 06 24 97 04 49
correze@lpo.fr

LPO Côte-d'Or (21)

Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21240 Talant
Tél 03 80 56 27 02
cote-dor@lpo.fr

LPO Drôme (26)

Domaine de Gotheron
26320 Saint-Marcel-lès-Valence
Tél 04 75 57 32 39
drôme@lpo.fr

LPO Haute-Savoie (74)

24 rue de la Grenette
74370 Metz-Tessy
Tél/Fax 04 50 27 17 74
haute-savoie@lpo.fr

LPO Hérault (34)

15 rue des cigales
Route de Loupian
34560 Villeveyrac
Tél 04 67 78 76 24
herault@lpo.fr

LPO Ile-et-Vilaine (35)

Maison de quartier de la Bellangerais - 5 Rue du Morbihan
35700 Rennes
Tél 02 99 27 21 13
Fax 02 99 27 21 11
ille-et-vilaine@lpo.fr

LPO Isère (38)

MNEI
5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
Tél 04 76 51 78 03
Fax 04 76 51 24 66
isere@lpo.fr

LPO Loire (42)

Maison de la Nature
4 rue de la Richelandière
42100 Saint-Etienne
Tél 04 77 41 46 90
Fax 04 77 46 84 70
loire@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)

1 rue André Gide
44300 Nantes
Tél 02 51 82 02 97
Fax 02 40 47 04 69
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Lot (46)

Espace Clément Marot
Place Bessières
46000 Cahors
Tél 05 65 22 28 12
lot@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle (54)

Parc Sainte-Marie
Maison de la nature
Rue du Maréchal Juin
54000 Nancy
Tél 03 83 28 71 77
meurthe-et-moselle@lpo.fr

LPO Moselle (57)

Maison du Parc Dany Mathieu
Rue du 4 Septembre
57280 Maizières-lès-Metz
Tél 06 73 26 73 31
moselle@lpo.fr

LPO Nièvre (58)

18 Place de l'église
58180 Marzy
Tél 03 86 59 51 03
nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)

M. Yves Barnabé
17 Avenue du Maréchal Leclerc
59110 La Madeleine
Tél 06 56 84 19 92
nord@lpo.fr

LPO Pas-de-Calais (62)

Square Marcel Pagnol - BP 80060
62510 Arques
Tél 03 21 11 87 26
pas-de-calais@lpo.fr

LPO Rhône (69)

Maison Rhodanienne de l'Environnement
32 rue Sainte-Hélène
69002 Lyon
Tél 04 72 77 19 85
rhone@lpo.fr

LPO Sarthe (72)

Maison de l'eau
43 rue de l'Estérel
72100 Le Mans
Tél 02 43 85 96 65
sarthe@lpo.fr

LPO Savoie (73)

Les Pervenches
197, rue Curé Jacquier
773290 La Motte-Servolex
Tél 09 52 52 30 52
savoie@lpo.fr

LPO Tarn (81)

Place de la Mairie - BP 20027
81290 Labruguière
Tél 05 63 73 08 38
Fax 05 63 73 43 22
tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)

148 rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél/Fax 02 47 51 81 84
touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)

La Brétinière
85000 La Roche-sur-Yon
Tél 02 51 46 21 91
Fax 02 51 62 07 93
vendee@lpo.fr

LPO Vienne (86)

389 avenue de Nantes
86000 Poitiers
Tél 05 49 88 55 22
Fax 05 49 30 11 10
viennne@lpo.fr

LPO Yonne (89)

14 avenue Courbet
89000 Auxerre
Tél 03 86 42 93 47
yonne@lpo.fr

Groupes

LPO Aisne (02)

4 rue de la Mazure
02200 Acy
Tél 06 72 43 61 32
aisne@lpo.fr

LPO Basse-Normandie (50 - 61 - 14)

La Tisonnerie
50250 Saint-Nicolas-de-Pierrepont
Tél 09 83 79 99 29
ou 06 83 07 39 55
basse-normandie@lpo.fr

LPO Charente-Maritime (17)

21 rue de Vaugouin
17000 La Rochelle
Tél/Fax 05 46 50 92 21
charente-maritime@lpo.fr

LPO Cher (18)

M. Bernard Michel
Moulin de la Voiselle
5 Bd de Chanzy
18000 Bourges
Tél 02 48 60 01 18
cher@lpo.fr

LPO Finistère (29)

M. Daniel le Mao
Miné Saint-Jean
29390 Scaer
finistere@lpo.fr

LPO Haute-Garonne (31)

M. Gwénaél Pedron
Chemin de Gourgue
31160 Arbas
haute-garonne@lpo.fr

LPO Loir-et-Cher (41)

M. Didier Nabon
1 rue des Ponts Saint-Michel
41350 Saint-Gervais-la-Forêt
Tél 06 37 78 52 99
loir-et-cher@lpo.fr

LPO Loiret (45)

M. Patrick Duhamel
37 rue de la Grange
45430 Chécy
Tél 02 38 86 97 93
loiret@lpo.fr

LPO Meuse (55)

M. Thierry Freytag
54 Grande rue
55700 Nouzay
Tél 06 83 29 25 47
meuse@lpo.fr

LPO Morbihan (56)

Adresse postale (uniquement le courrier) : Centre Socio Culturel de Kercado, rue Guillaume le Bartz, 56000 Vannes
Adresse du bureau : Maison des associations, bureau 104, rue Guillaume le Bartz, 56000 Vannes
Tél 06 25 58 17 39
morbihan@lpo.fr

LPO Oise (60)

François Gautier
85 rue Etienne Dolet
60100 Creil
Tél 07 86 86 80 06
oise@lpo.fr

Relais

LPO United-Kingdom 5
Chapel Close - Chew Stoke Bristol
B540 8XX - Grande-Bretagne
Tél 00 44 1 275 33 29 80
Fax 00 44 870 762 64 25
lpo@kjhall.org.uk

Antennes

LPO Grands Causses, Mission Rapaces (12)

Le Bourg - Bureau de Poste
12720 Peyreleau
Tél 05 65 62 61 40
Fax 05 65 62 65 66
vautours@lpo.fr

Espace Nature (17)

Place Colbert
17300 Rochefort
Tél/Fax 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

LPO Maison du Fier (17)

LPO, route du vieux port
17880 Les Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 50 74
lilleau.niges@espaces-naturels.fr

Station LPO de l'Île Grande (22)

22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
ile-grande@lpo.fr

LPO Brenne (36)

Maison de la Nature
36290 Saint-Michel-en-Brenne
Tél 02 54 28 11 04
Fax 02 54 38 03 71

LPO Programme Pyrénées Vivantes (64)

www.pourdespyreneesvivantes.fr
contact@pourdespyreneesvivantes.fr

LPO Mission Rapaces (75)

Parc Montsouris
26 Boulevard Jourdan
75014 Paris
rapaces@lpo.fr

LPO Ile-de-France (75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)

62 rue Barge
75015 Paris
Tél 01 53 58 58 38
ile-de-france@lpo.fr

LPO Marais Poitevin (85)

Le Grand Mothais
85450 Champagné-lès-Marais
Tél/Fax 02 51 56 78 80
marais-poitevin@lpo.fr

Centres de sauvegarde

Alsace :

LPO Alsace
Tél 03 88 04 42 12

Auvergne :

LPO Auvergne
Tél 04 73 27 06 09

Côtes d'Armor :

Station LPO de l'Île Grande
Tél 02 96 91 91 40

Gironde :

LPO Aquitaine
Tél 05 56 26 20 52

Hérault :

LPO Hérault
Tél 09 67 18 76 24

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

LPO PACA
Tél 04 70 74 52 44

Tarn :

LPO Tarn
Tél 05 63 73 08 38

Réserves naturelles, sites, camps

RN nationale de la Grotte de Hautecourt (01)

LPO Coordination Rhône-Alpes
Maison Rhodanienne de l'Environnement
32 rue Sainte-Hélène
69002 Lyon
Tél 04 72 77 19 84
Fax 04 72 77 19 83
rhone-alpes@lpo.fr

RN régionale de la galerie du Pont des Pierres (01)

LPO Coordination Rhône-Alpes
Maison Rhodanienne de l'Environnement
32 rue Sainte-Hélène
69002 Lyon
Tél 04 72 77 19 84
Fax 04 72 77 19 83
rhone-alpes@lpo.fr

RN nationale du Val d'Allier (03)

LPO Auvergne
8-12 bd de Nomazy
03000 Moulins
Tél 04 70 44 40 66
Fax 04 70 44 40 99

Espace Nature du Val d'Allier (03)

LPO Auvergne
8-12 bd de Nomazy
03000 Moulins
Tél 04 70 44 46 29
Fax 04 70 44 40 99

RN régionale des Partias (05)

LPO PACA - Villa St Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères
Tél 04 94 12 79 52
Fax 04 94 35 43 28
paca@lpo.fr

Camp de migration du Fort de la Revère (06)

LPO PACA - Villa St Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères
Tél 04 94 12 79 52
Fax 04 94 35 43 28
paca@lpo.fr

RN régionale des Gorges de Daluis (06)

LPO PACA - 5 rue Saint-Michel
06140 Vence
Tél 04 93 58 63 85
alpes-maritimes@lpo.fr

Camp de migration de Gruissan (11)

LPO Aude - Ecluse Mandirac
11100 Narbonne
Tél/Fax 04 68 49 12 12
aude@lpo.fr

RN régionale des Coteaux du Fel (12)

LPO Aveyron
10 rue des coquelicots
12850 Onet-le-Château
Tél 05 65 42 94 48
aveyron@lpo.fr

RN nationale des marais de Moëze-Oléron (17)

LPO - Grange à Noureau
Route de Plaisance
17780 St-Fruault
Tél 05 46 82 42 85
rn.moeze@lpo.fr

Centre nature de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (17)

LPO - Ferme de Plaisance
17780 St-Fruault
Tél/Fax 05 46 83 17 07
rn.moeze@lpo.fr

RN nationale du marais d'Yves (17)

LPO - Ferme de la Belle Espérance
17340 Yves
Tél/Fax 05 46 56 41 76
marais.yves@espaces-naturels.fr

RN nationale de Lilleau des Niges (17)

LPO - Route du vieux port
17880 Les Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 72 92
jean-christophe.lemesle@lpo.fr

RN nationale de la baie de l'Aiguillon (17)

LPO - Ferme de la Prée Mizotte (59)
85450 Sainte-Radégonde-des-Noyers
Tél 02 51 56 90 01
frederic.corre@lpo.fr

Station de lagunage (17)

LPO - Espace Nature
Place Colbert
17300 Rochefort
Tél 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

RN régionale de la Massonne (17)

LPO - Fonderies Royales
8 Rue du docteur Pujos
CS 90263
17303 Rochefort CEDEX
Tél 05 46 82 12 34
lpo@lpo.fr

RN nationale des Sept-Iles (22)

Station LPO de l'Île Grande
22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
resnat7iles@lpo.fr

RN régionale de la Grotte des Sadoux (26)

LPO Drôme
Domaine de Gotheron
26320 Saint-Marcel-lès-Valences
Tél 04 75 57 32 39
drôme@lpo.fr

Camp de migration Pointe de Grave (33)

LPO Aquitaine
433 chemin de Leyssotte
33140 Villenave d'Ornon
Tél 05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr

RN nationale de Chérine (36)

LPO Brenne, maison de la nature
36290 Saint-Michel-en-Brenne
Tél 02 54 28 11 04
Fax 02 54 38 03 71
aquitaine@lpo.fr

Maison des Oiseaux du Haut Allier (43)

LPO Auvergne - Le Prieuré
43380 Lavoute Chilhac
Tél 04 7

www.lpo.fr



LPO France

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique

Photographie de couverture : Lagopède alpin, David Allemand. Coordination : Thierry Dutertre.
Secrétaire de rédaction : Florence Pionneau. Conception graphique : Antoine Barreau, Service Éditions LPO
n° ED1503004AB © LPO 2015. Imprimé sur Cyclus print avec des encres végétales par l'imprimerie Lagarde,
17 Saujon, Imprim'vert.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

